



Renault MASTER

Notice d'utilisation



passion performances



ELF partenaire des
**WORLD
SERIES**
by RENAULT



RENAULT préconise ELF

Partenaires dans la haute technologie automobile, Elf et Renault associent leur expertise sur les circuits comme à la ville. Cette collaboration de longue date vous permet de disposer d'une gamme de lubrifiants parfaitement adaptés à votre Renault. La protection durable et les performances optimales de votre moteur sont assurées. Vidanges ou appoints, pour connaître le lubrifiant ELF homologué le mieux adapté à votre véhicule, bénéficiez du conseil de votre représentant Renault ou référez-vous au document d'entretien du véhicule.



www.lubricants.elf.com



Une marque de **TOTAL**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

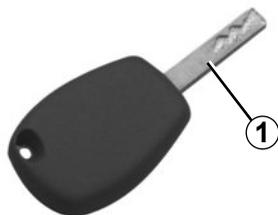


Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clé, télécommande	1.2
Emetteur-récepteur accès mains libres	1.7
Verrouillage, déverrouillage des portes	1.9
Portes	1.12
Appuis-tête	1.18
Sièges avant	1.19
Ceintures de sécurité	1.22
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.26
Dispositifs de protection latérale	1.29
Sécurité enfants : généralités	1.31
choix de la fixation du siège enfant	1.34
installation du siège enfant, généralités	1.36
Siège enfant : fixation par ceinture de sécurité ou par système isofix	1.38
désactivation, activation airbag passager avant	1.68
Rétroviseurs	1.71
Poste de conduite direction à gauche	1.72
Poste de conduite direction à droite	1.74
Témoins lumineux	1.76
Ordinateur de bord	1.82
Volant de direction/direction assistée	1.91
Heure	1.92
Température extérieure	1.92
Essuie-vitre, lave-vitre	1.93
Éclairages et signalisations extérieurs	1.95
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.99
Avertisseurs sonore et lumineux	1.100
Réservoir carburant	1.101
Réservoir additif	1.103

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/3)

30341



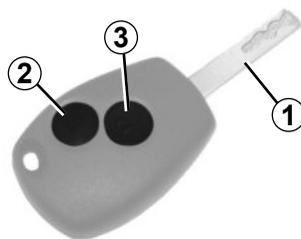
(A)

Clé A

- 1 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

29996



(B)

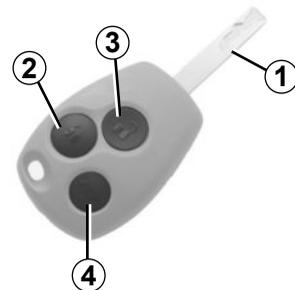
Télécommande à radiofréquence B

- 1 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

30391



(C)

Télécommande à radiofréquence C

- 1 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage des portes avant et suivant véhicule de tous les ouvrants. Reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommandes à radiofréquence : utilisation » en chapitre 1.
- 4 Verrouillage/déverrouillage du coffre. Suivant véhicule, verrouillage/déverrouillage des portes latérales coulissantes.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/3)

Champ d'action de la télécommande à radiofréquence

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande provoquant un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : pour certains véhicules, si aucune porte n'est ouverte dans les 2 minutes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Emetteur-récepteur accès mains libres *D*

Il permet de verrouiller/déverrouiller les ouvrants du véhicule sans action sur la télécommande. Reportez-vous au paragraphe « Emetteur-récepteur accès mains libres utilisation » en chapitre 1.

Remplacement, besoin d'une télécommande ou d'un émetteur-récepteur supplémentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez un Représentant de la marque car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes ou deux émetteur-récepteurs.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (1/2)

La télécommande **B** assure le verrouillage ou le déverrouillage des portes.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

Verrouillage des portes

Un appui sur le bouton **1** permet le verrouillage des ouvrants.

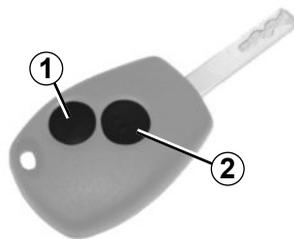
Le **verrouillage** est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Déverrouillage des portes

Un appui sur le bouton **2** permet le déverrouillage des ouvrants.

Le **déverrouillage** est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

29996



B

Nota : suivant véhicule, lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est mal fermé ou resté ouvert, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse.

Pour verrouiller/déverrouiller les portes de l'intérieur, reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage centralisé des portes » en chapitre 1.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

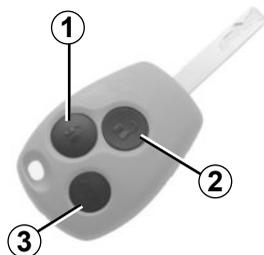
En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CLÉ, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (2/2)

30391



La télécommande **C** assure le verrouillage ou le déverrouillage des portes et du coffre.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Clé, télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

C

Déverrouillage des portes

Un appui court sur le bouton **2** permet de déverrouiller les portes avant ou suivant véhicule, toutes les portes.

Suivant véhicule, deux appuis courts successifs sur le bouton **2** permettent de déverrouiller toutes les portes.

Un appui court sur le bouton **3** permet de déverrouiller/verrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Verrouillage des portes

Un appui court sur le bouton **1** permet de verrouiller tous les ouvrants.

Un appui sur le bouton **1** permet de verrouiller/déverrouiller le coffre et, suivant véhicule, les portes latérales coulissantes.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Supercondamnation des portes

Lorsque le véhicule en est équipé, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux appuis successifs sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

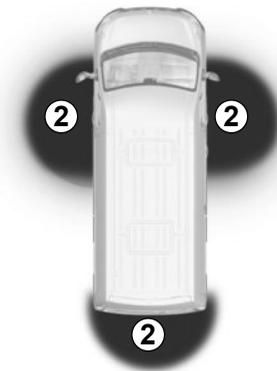
EMETTEUR-RÉCEPTEUR ACCÈS MAINS LIBRES : utilisation (1/2)

31565



Pour les véhicules équipés de l'émetteur-récepteur **1**, celui-ci permet, en plus des fonctionnalités de la télécommande, le verrouillage/déverrouillage sans action sur la télécommande lorsqu'il est présent dans une des zones d'accès **2**.

Nota : l'émetteur-récepteur accès mains libres fonctionne uniquement sur les portes avant et la porte de coffre.



30420

Il est alimenté par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Emetteur-récepteur accès mains libres : piles » en chapitre 5).



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

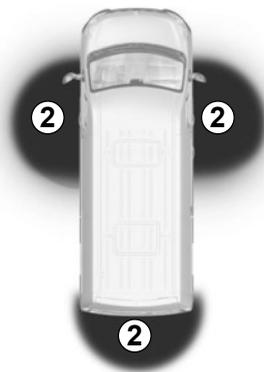
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

EMETTEUR-RÉCEPTEUR ACCÈS MAINS LIBRES : utilisation (2/2)



30420

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.



Déverrouillage du véhicule

Emetteur-récepteur dans une des zones d'accès **2**, appuyez sur le bouton **3** ou **4**, toutes les portes se déverrouillent.

Le déverrouillage des portes est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.



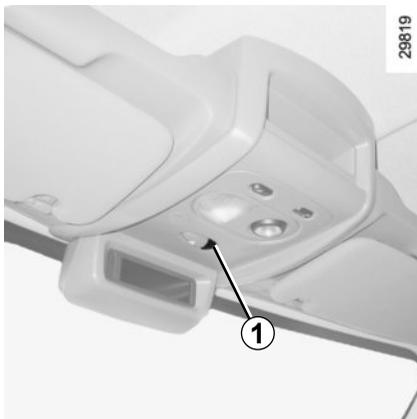
Verrouillage du véhicule

Emetteur-récepteur dans une des zones d'accès **2**, appuyez sur le bouton **3** ou **4**, toutes les portes se verrouillent.

Le verrouillage des portes est visualisé par **un clignotement long** de 4 secondes des feux de détresse.

Nota : lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est mal fermé ou resté ouvert, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES PORTES



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Elle permet la commande simultanée des serrures de toutes les portes.

Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur **1**.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la télécommande

Moteur arrêté, portes arrière fermées, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.

Assurez-vous d'avoir votre clé sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé ou la télécommande, pour la porte avant conducteur.

Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré au contacteur **1** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.

Verrouillage des portes avec coffre ouvert

Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé : moteur arrêté, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur **1**.



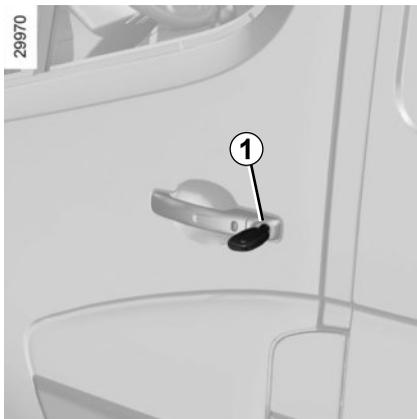
Ne quittez jamais votre véhicule clé, télécommande ou émetteur-récepteur à l'intérieur du véhicule.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

VERROUILLAGE, DÉVERROUILLAGE MANUEL DES PORTES



Commande manuelle

Utilisation de la clé

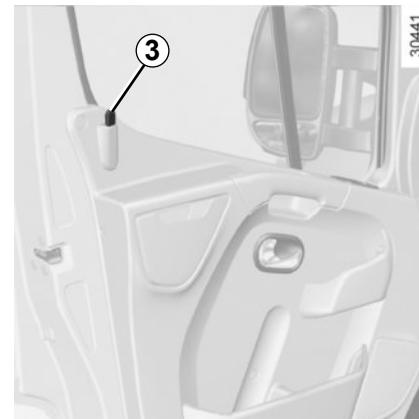
Verrouillez ou déverrouillez les portes équipées d'une serrure en introduisant la clé à fond dans la serrure **1**, puis en tournant la clé.



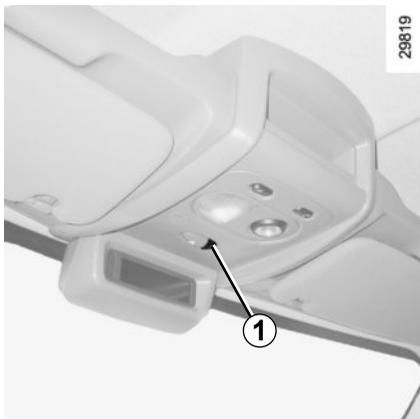
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis **2** (à l'aide de l'embout de la clé) ou appuyez sur le bouton **3** et fermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour les portes avant.



CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE



Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le contacteur **1** pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Le témoin intégré au contacteur s'allume lorsque les ouvrants sont verrouillés.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le contacteur **1** environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore. Le témoin intégré au contacteur s'éteint.

Principe de fonctionnement

Au démarrage, le système condamne automatiquement les portes dès que vous atteignez environ 7 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique), vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés et que le problème persiste, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Assurez-vous également que la condamnation n'a pas été désactivée par erreur.

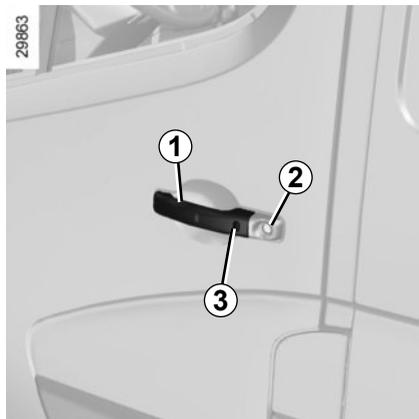
Si c'est le cas, réactivez-la après avoir coupé et remis le contact.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES AVANT (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé l'une des portes équipées de la serrure **2**.

Véhicules avec télécommande

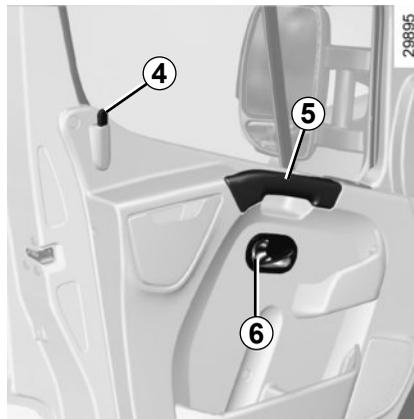
Tirez la poignée **1**.

Véhicules avec émetteur-récepteur

Appuyez sur le bouton **3** et tirez la poignée **1**.

Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte. Verrouillez à clé la serrure **2** ou utilisez la télécommande ou l'émetteur-récepteur accès mains libres en appuyant sur le bouton **3**.



Ouverture de l'intérieur

Tirez la poignée **6** et poussez la porte.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte à l'aide de la poignée **5** exclusivement.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES AVANT (2/2)

Verrouillage manuel

Porte fermée, verrouillez la porte en appuyant sur le bouton **4**.

NOTA

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

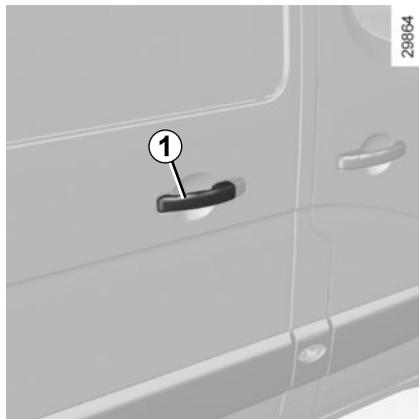
Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE (1/2)

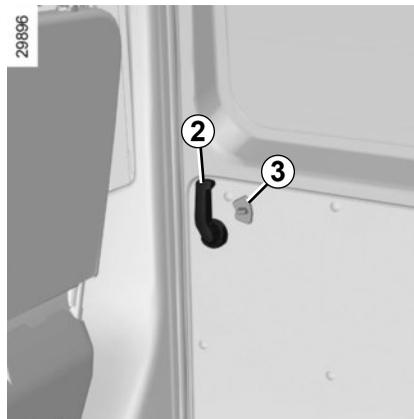


Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la serrure avec la clé ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande.

Tirez la poignée **1** vers vous et faites coulisser la porte vers l'arrière.

Nota : l'émetteur-récepteur n'agit pas sur la porte latérale coulissante (absence du bouton sur la poignée).



Ouverture de l'intérieur

Tirez le levier **2** vers l'arrière et ouvrez la porte coulissante jusqu'au point de blocage.

Fermeture de l'extérieur

Tirez la poignée **1** et faites coulisser la porte vers l'avant du véhicule jusqu'à la fermeture complète. Verrouillez à clé la serrure ou utilisez la télécommande.

Fermeture de l'intérieur

Tirez le levier **2** vers l'avant et fermez la porte jusqu'à l'enclenchement.

Verrouillage manuel de l'intérieur

Abaissez le bouton **3**.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTE LATÉRALE COULISSANTE (2/2)

30467



Verrouillage enfant

Porte ouverte, faites pivoter le levier 4 et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'intérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'extérieur du véhicule.

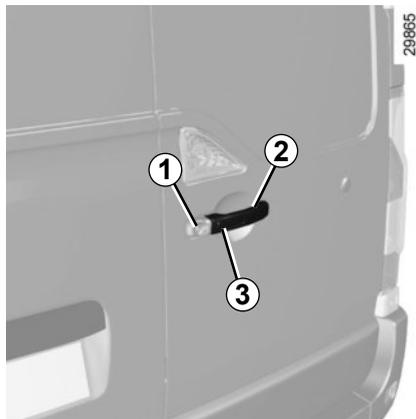


Recommandations concernant la porte latérale coulissante.

L'ouverture ou la fermeture de la porte doit s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions d'usage liées à la manœuvre :

- Vérifiez qu'aucune personne, partie du corps, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez ou fermez complètement la porte avec précaution jusqu'à sa position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.

PORTES ARRIÈRE (1/2)



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez la serrure **1** avec la clé ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande ou l'émetteur-récepteur accès mains libres en appuyant sur le bouton **3**. Tirez la poignée **2** vers vous et ouvrez la porte.



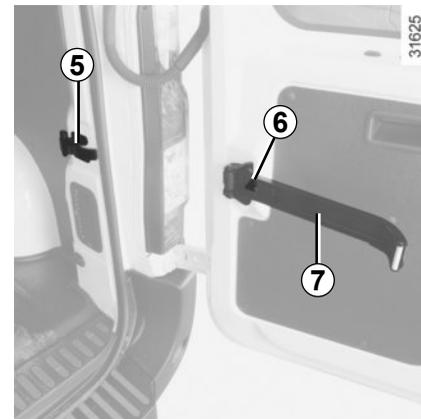
En cas de coup de vent violent, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. Risques de blessures.



Abaissez le levier **4** pour ouvrir la porte.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ouverture des portes à 180°

Ouvrez la porte sans aller jusqu'en butée.

Dégagez le tirant **7** de son logement **5**.

Verrouillez le tirant sur le crochet **6**.

Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

PORTES ARRIÈRE (2/2)



Ouverture des portes à 270°

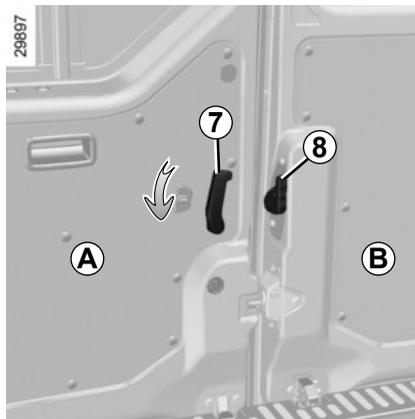
Dégagez le tirant de son logement comme pour l'ouverture à 180°. Ouvrez complètement la porte jusqu'au contact des aimants **6**.

Fermeture de l'extérieur

Ramenez d'abord la porte côté gauche en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte côté droit.

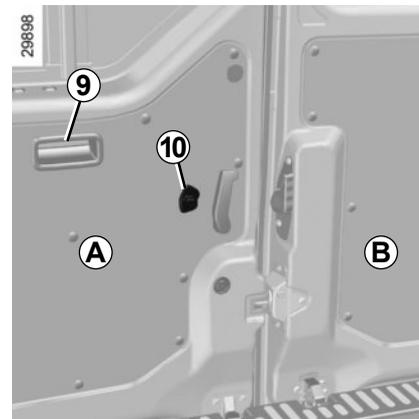
Verrouillez.



Ouverture de l'intérieur

Abaissez le levier **7** et poussez la porte **A**.

Tirez le levier **8** et ouvrez la porte **B**.



Fermeture de l'intérieur

Ramenez d'abord la porte **B** en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte **A** en utilisant la poignée **9**.

Verrouillage, déverrouillage

Basculez le bouton **10**.



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

APPUI-TÊTE



Pour monter l'appui-tête

Faites-le simplement coulisser.

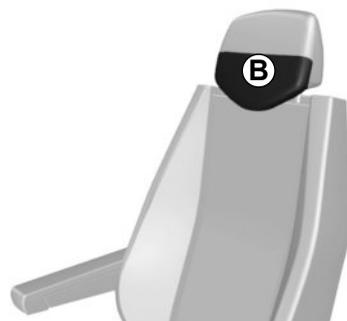
Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur la languette **1** et abaissez celui-ci simultanément.

Pour enlever l'appui-tête

Montez l'appui-tête puis appuyez sur les languettes **1** et **2** pour le libérer.

31419



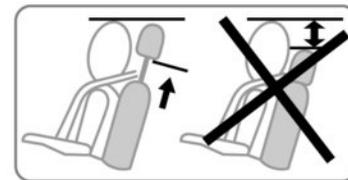
Pour remettre l'appui-tête

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée, en appuyant sur la languette **1**.

Pour régler l'inclinaison de l'appui-tête

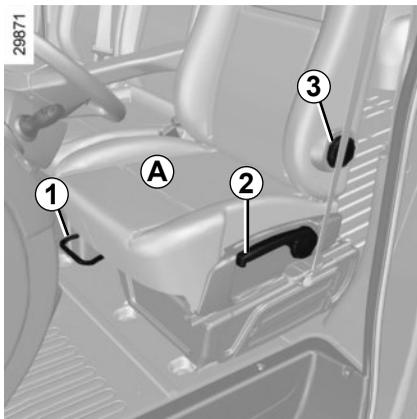
(Suivant véhicule)

Écartez ou rapprochez la partie **B** jusqu'au confort désiré.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie **A** doit être minimale.

SIÈGES AVANT (1/3)



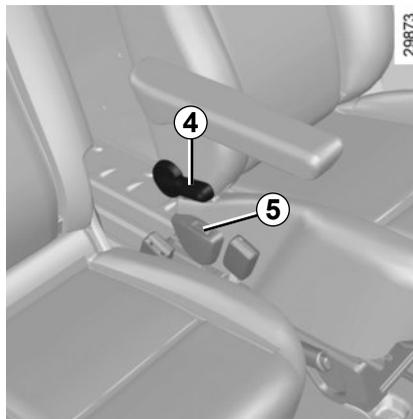
Réglages du siège A

Pour avancer ou reculer

Soulevez la poignée **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour régler la hauteur de l'assise

Abaissez ou tirez le levier **2** autant de fois que nécessaire pour descendre ou monter l'assise.



Réglage des lombaires

(suivant véhicule)

Tournez la molette **3** pour accentuer ou atténuer le soutien.

Pour incliner le dossier

Manœuvrez le levier **4**.

Siège chauffant

(suivant véhicule)

Contact mis, actionnez le contacteur **5**, le témoin intégré s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.

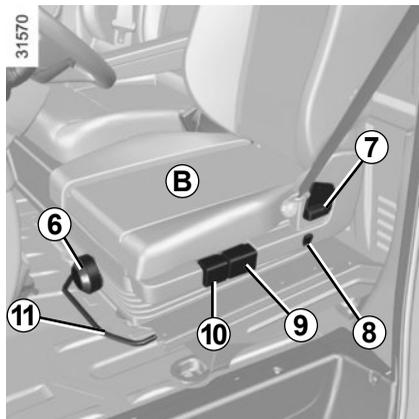


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT (2/3)



Réglages du siège suspendu **B**

Pour avancer ou reculer

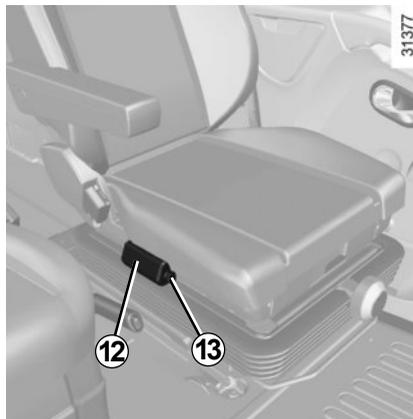
Soulevez la poignée **11** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour incliner le dossier

Abaissez ou tirez la commande **7**.

Pour régler la hauteur de l'assise

Manœuvrez la commande **9** pour régler l'arrière de l'assise ou la commande **10** pour régler l'avant de l'assise.



Réglage des lombaires

Actionnez la poire **12** pour accentuer le maintien.

Pressez le contacteur **13** pour atténuer le maintien.

Pour régler l'amortissement du siège

Tournez la molette **6** vers la droite pour raffermir la suspension ou vers la gauche pour l'adoucir.

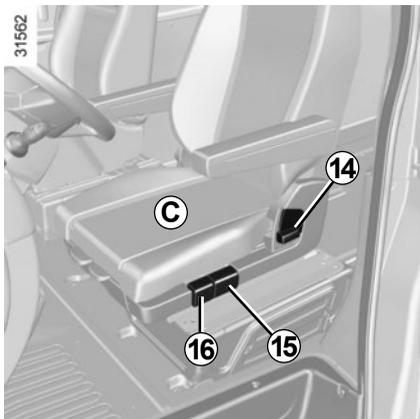
Siège chauffant

(suivant véhicule)

Contact mis, actionnez le contacteur **8**, le témoin intégré s'allume.

Le système, qui est thermostaté, régule le chauffage et le désactive si nécessaire.

SIÈGES AVANT (3/3)



Réglages du siège pivotants C

Pour avancer ou reculer le siège

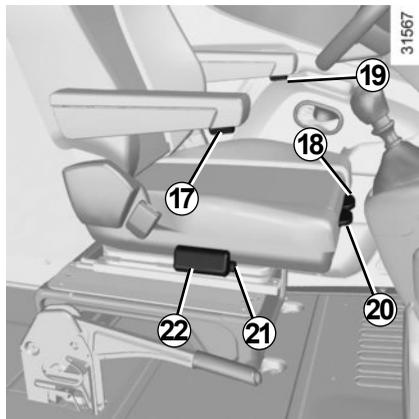
Manœuvrez la poignée **15** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour avancer ou reculer l'assise

Levez la commande **18** pour avancer/reculer l'assise du siège.

Pour incliner le dossier

Abaissez ou tirez la commande **14**.



Pour régler l'inclinaison de l'assise

Manœuvrez la commande **16** pour régler l'inclinaison de l'assise.

Pour régler la hauteur des accoudoirs

Tournez les molettes **17** ou **19**.

Réglage des lombaires

Actionnez la poire **22** pour accentuer le maintien.

Pressez le contacteur **21** pour atténuer le maintien.

Pour pivoter les sièges

- Détachez le pêne de ceinture de son boîtier ;
- relevez les accoudoirs ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez l'assise au plus bas ;
- réglez le dossier en position verticale ;
- ouvrez la porte ;
- levez la commande **20** et faites pivoter le siège pour le déverrouiller de sa position « face à la route » puis lâchez la commande **20**.

Retour à la position de conduite

- Faites pivoter le siège jusqu'à revenir en position « face à la route » ;
- assurez-vous du bon verrouillage du siège ;
- réglez le siège à votre position de conduite.



La position du siège en « dos à la route » doit être utilisée exclusivement à l'arrêt, moteur non tournant.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/3)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**

13622



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/3)



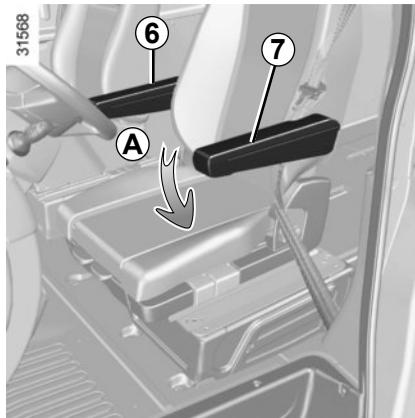
Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Siège équipé d'accoudoir(s)

Veillez à passer la ceinture sous l'accoudoir **6**, assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5**.

Abaissez l'accoudoir **7** côté porte (mouvement **A**).

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups**.

Passez la sangle de bassin sous l'accoudoir **7** et la sangle de thorax par-dessus l'accoudoir **7**.

Assurez l'encliquetage du pêne dans le boîtier (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne).



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

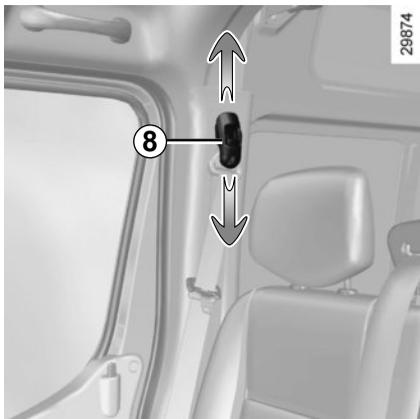
Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 16 km/h et que la ceinture conducteur est non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

Suivant véhicule, il clignote si la ceinture du passager avant n'est pas bouclée.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/3)



Réglage en hauteur des ceintures de sécurité avant

Utilisez le bouton **8** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax **1** passe comme indiqué précédemment ;

Appuyez sur le bouton **8** et montez ou descendez la ceinture.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

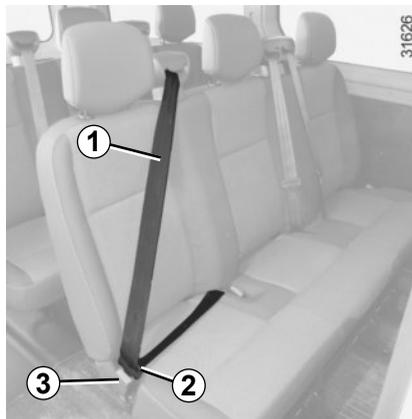
CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



Ceintures arrière à enrouleur 1

Verrouillage

Dérivez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **2** dans le boîtier **3** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **2**).



Déverrouillage

Pressez le bouton du boîtier **3**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

Ceintures de bassin à réglage manuel 5

La sangle doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Pour la tendre, tirez sur le brin libre **6** de la ceinture.

Pour la détendre, basculez la boucle de réglage **4** perpendiculairement à la ceinture, pressez la boucle tout en tirant sur la sangle de bassin **5**.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- **prétensionneurs de ceinture de sécurité** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal.

L'airbag passager protège le ou les passager(s) avant (suivant qu'il y ait un siège ou une banquette en place avant).

30454



Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher un piston qui rétracte instantanément la ceinture.

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (2/3)

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et, suivant véhicule, côté passager.

Suivant véhicule, un marquage « airbag » sur le volant, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle unique  ;
- des capteurs déportés.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord. Puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (3/3)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'airbags pouvant équiper les sièges avant et qui se déploient sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.



Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (1/2)

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage, déverrouillage des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!
Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.
Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités (2/2)

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement.
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant

31235



Sièges enfant dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

38824



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

31234



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (1/2)

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route
- semi-universel ISOFIX 2 points
- spécifique

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

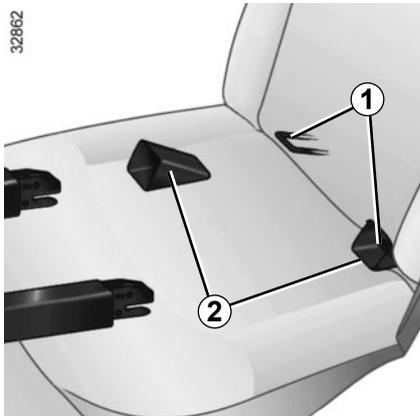
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



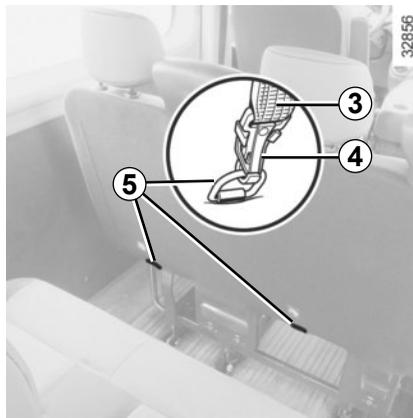
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (2/2)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

- Mettez l'appui-tête en position haute ou retirez-le ;
- faites passer la sangle **3** (livrée avec le siège) entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **4 impérativement** sur l'anneau **5** situé derrière le dossier ;
- tendez la sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (1/2)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Les schémas en pages suivantes vous indiquent où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place(s) avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications des schémas en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, reculez le siège au maximum ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant, généralités (2/2)

En place arrière

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

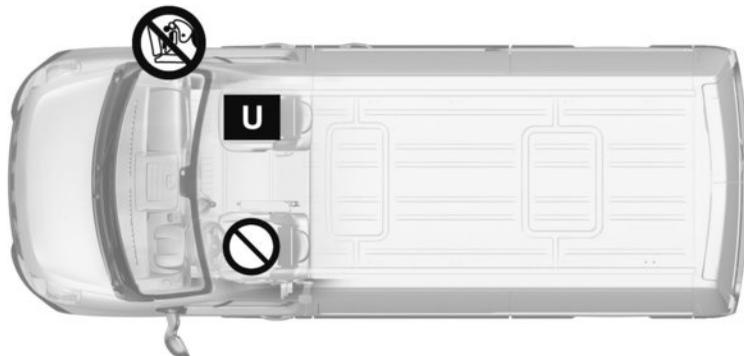


Un siège enfant avec
jambe de force ne doit
jamais être installé en place
arrière centrale.

**RISQUE DE MORT OU
BLESSURES GRAVES.**

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (1/18)

Version fourgon deux places



30010



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (2/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon deux places		AVEC AIRBAG PASSAGER	SANS AIRBAG PASSAGER
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place passager avant	Place passager avant
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	U
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1)	U

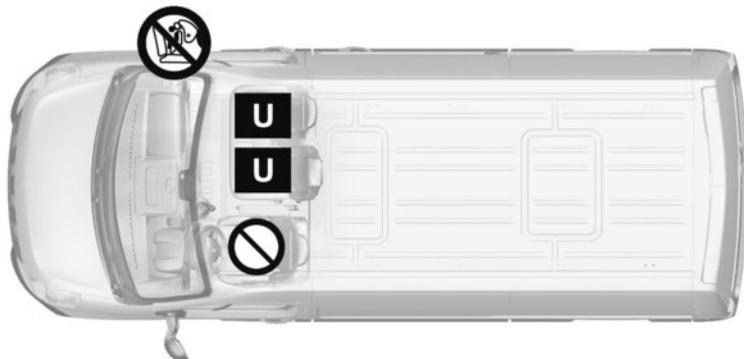
U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (3/18)

Version fourgon trois places



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (4/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version fourgon trois places		AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER	
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1)	U (1)	U	U

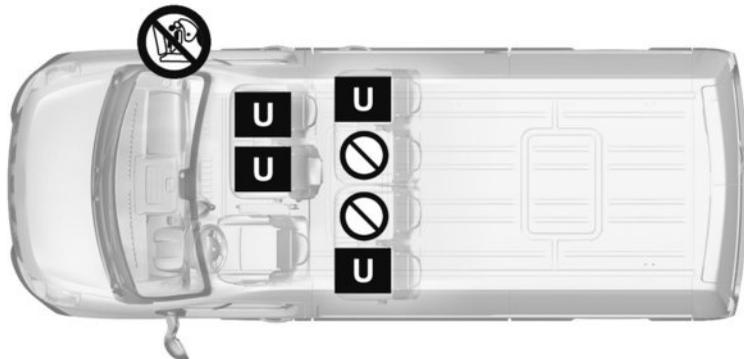
U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (5/18)

Version double cabine



31557

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (6/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version double cabine		AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER		Places arrière latérales	Places arrière centrales
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale		
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (1)	U (1)	U	U	U	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel », vérifiez qu'il se monte.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (7/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 5 places		Places avant		Places arrière		
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER (3)	SANS AIRBAG PASSAGER	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U	U	U (1)	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U	U	U (1)	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (8/18)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

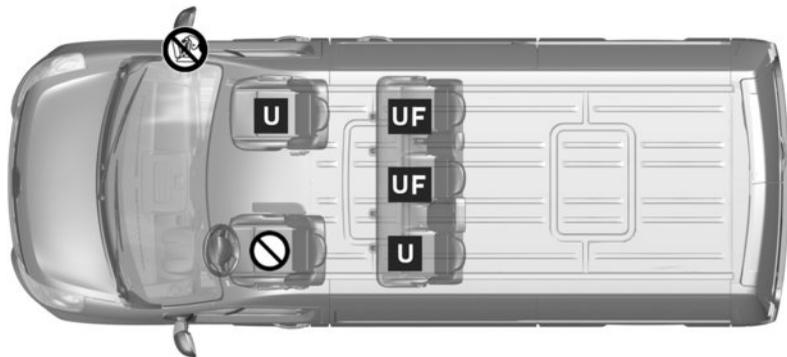
- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(3) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (9/18)

Version combi 5 places



38801

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

- U** Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;
- ⊘** Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
- UF** Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

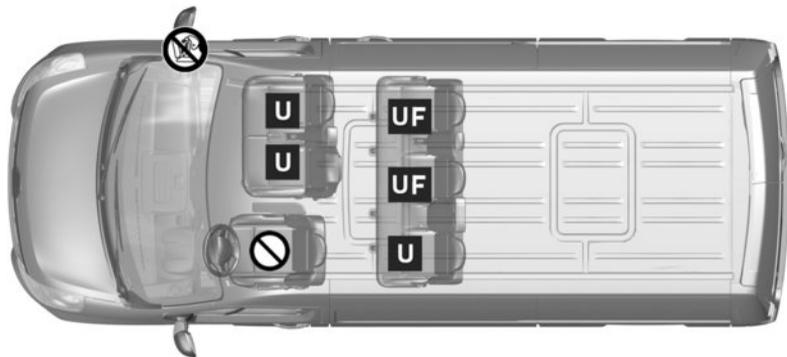
avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (10/18)

Version combi 6 places



Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;

⊘ Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

⊘ Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (11/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 6 places		Places avant				Places arrière		
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER (3)		SANS AIRBAG PASSAGER		latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée
		centrale	latérale	centrale	latérale	Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U	U	U	U	U (1)	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U	U	U	U	U (1)	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (12/18)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant..
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(3) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (13/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 8 places		Places avant		Places arrière			
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER (1)	SANS AIRBAG PASSAGER	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée	3ème rangée
		centrale	centrale	Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U	U	U (1)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U	U	U (2)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)	X

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (14/18)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

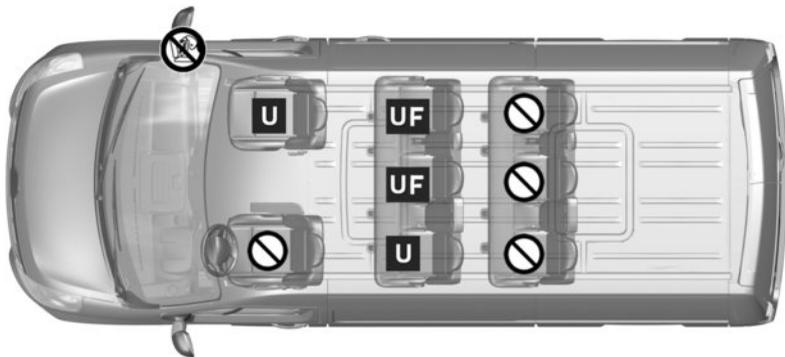
- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(3) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (15/18)

Version combi 8 places



Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

U Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

UF Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

 Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

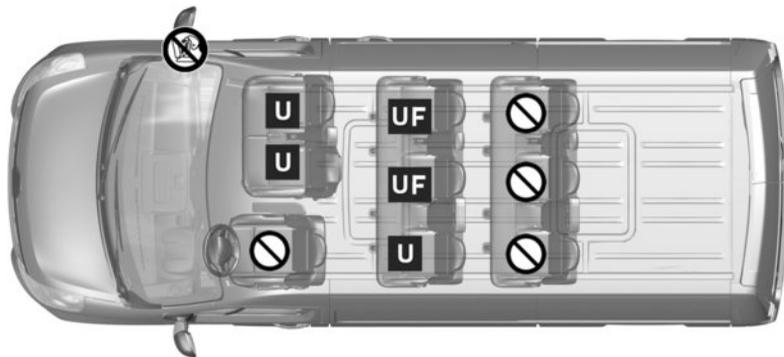
avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (16/18)

Version combi 9 places



38804

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

- U** Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;
- ⊘** Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
- UF** Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège face à la route** homologué « Universel ».

⊘ Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (17/18)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 9 places		Places avant				Places arrière			
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	AVEC AIRBAG PASSAGER (3)		SANS AIRBAG PASSAGER		latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée	3ème rangée
		centrale	latérale	centrale	latérale	Derrière conducteur	Derrière passager avant		
N a c e l l e transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	U	U	U	U	U (1)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U	U	U	U	U (1)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	U (2)	UF (2)	UF (2)	X

SIÈGES ENFANT : fixation par ceinture de sécurité (18/18)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège face à la route homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(3) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (1/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 5 places			Places avant	Places arrière		
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège Isofix		latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	E	X	IL (1)	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D	X	IL (1)	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (2/12)

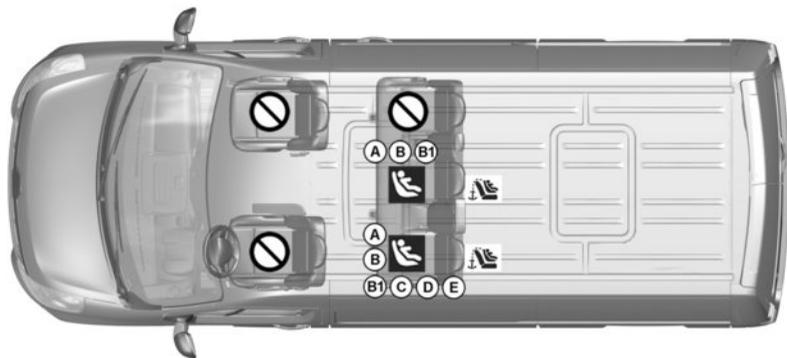
X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 3). Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (3/12)

Combi 5 places



38805

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



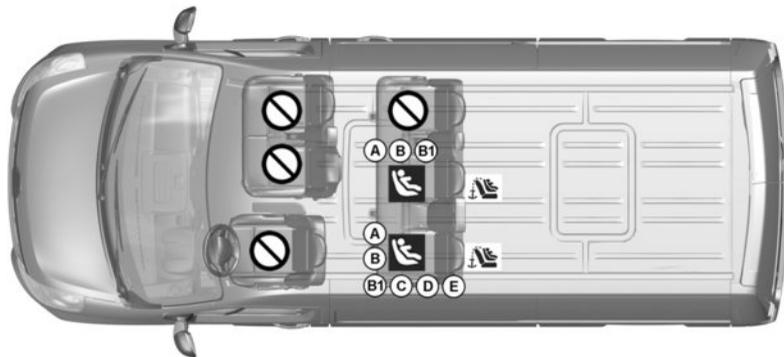
Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (4/12)

Combi 6 places



38807

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (5/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 6 places			Places avant		Places arrière		
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège Isofix	centrale	latérale	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée
					Derrière conducteur	Derrière passager avant	
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	E	X	X	IL (1)	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D	X	X	IL (1)	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (6/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 3). Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (7/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages suivantes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 8 places			Places avant	Places arrière			
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège isofix	centrale	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée	3ème rangée
				Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	E	X	IL (1)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D	X	IL (1)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	X	X	X	X

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (8/12)

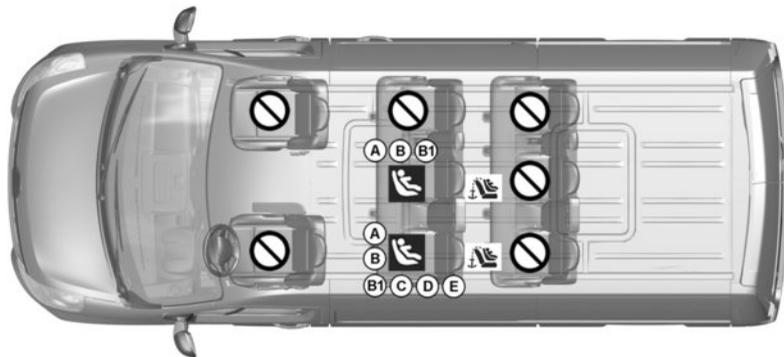
X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 3). Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (9/12)

Combi 8 places



38806

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



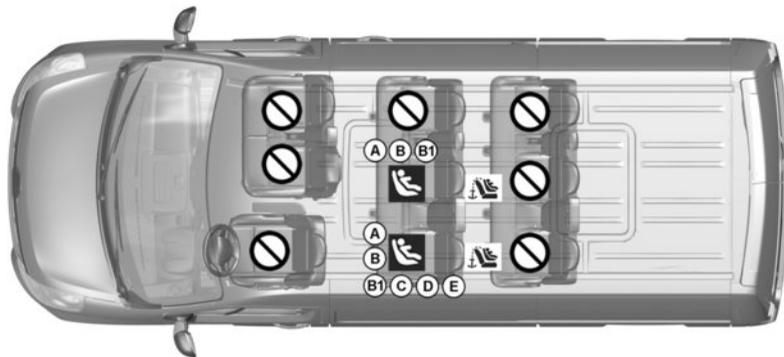
Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (10/12)

Combi 9 places



38808

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (11/12)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version combi 9 places			Places avant		Places arrière			
Groupe du siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège Isofix	centrale	latérale	latérales 2ème rangée		centrale 2ème rangée	3ème rangée
					Derrière conducteur	Derrière passager avant		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	X	X	X	X	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0 +	< à 13 kg	E	X	X	IL (1)	X	X	X
Siège dos route Groupe 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D	X	X	IL (1)	X	X	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	X	IUF - IL (2)	X	IUF - IL (2)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	X	X	X	X	X

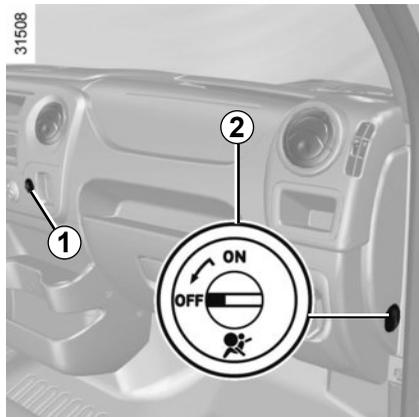
SIÈGES ENFANT : fixation par système isofix (12/12)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant ISOFIX.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.
- (2) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant (reportez-vous au paragraphe « appui-tête arrière » en chapitre 3). Ne reculez pas le siège, devant l'enfant, au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (1/3)



Désactivation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager.

Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le verrou **2** en position **OFF**.



Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **1**  est bien allumé sur la planche de bord et, suivant véhicule, que le message « airbag passager off » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.

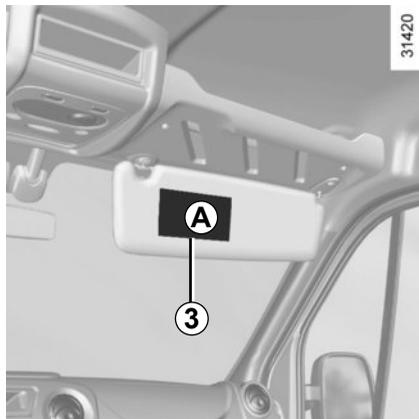
 La désactivation de l'airbag passager avant est également requise lors de l'installation d'un siège enfant face à la route en place passager avant.

 L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (2/3)



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.

A

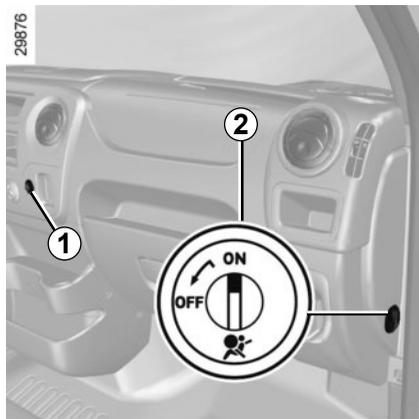


A



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple des étiquettes ci-dessus) vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager avant (3/3)



Activation de l'airbag passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le verrou **2** en position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **1**  est éteint sur la planche de bord.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



DANGER

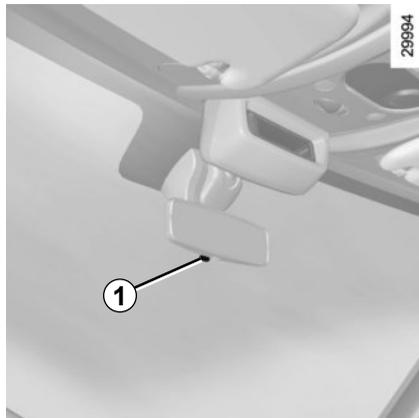
Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS** installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un **AIRBAG frontal ACTIVÉ**. Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT**.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**. En cas de manipulation

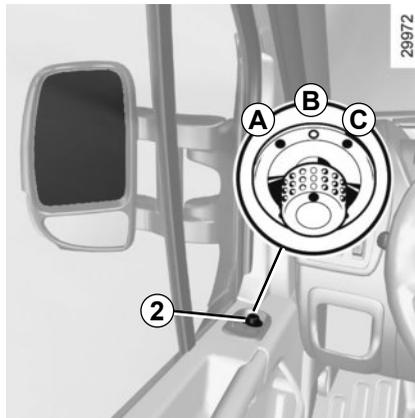
véhicule roulant, les témoins  et  s'allument. Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur intérieur est orientable. En conduite de nuit pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suivre : basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



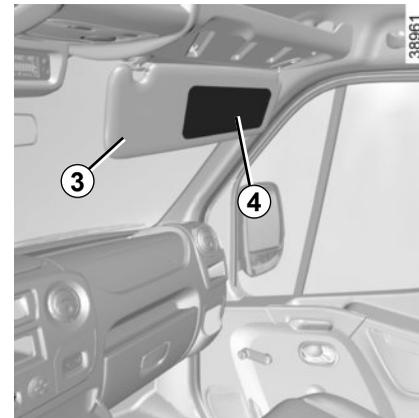
Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques

Contact mis, positionnez la commande **2** sur :

- A** pour régler le rétroviseur gauche,
- C** pour régler le rétroviseur droit,
- B** pour la rendre inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Suivant véhicule, le dégivrage des miroirs est assuré seul ou conjointement à celui des vitres arrière.



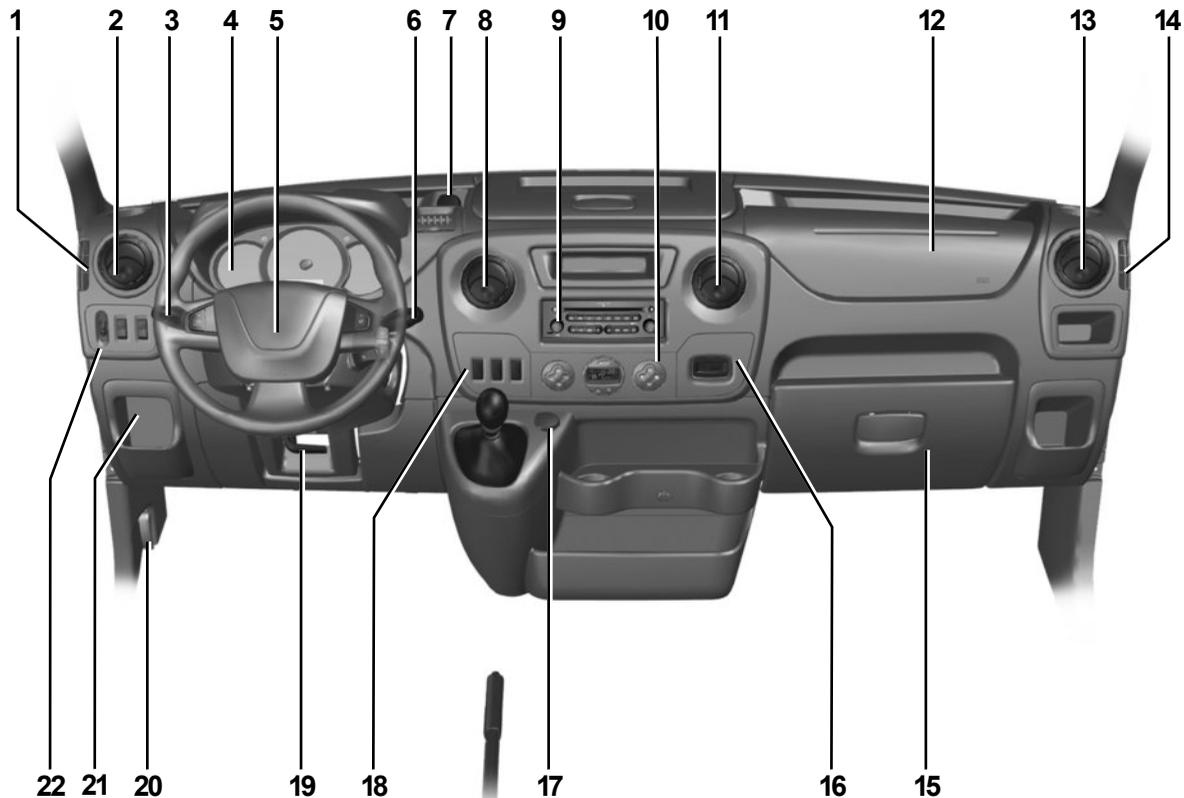
Rétroviseur additionnel **4** (suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil **3** pour accéder au miroir spécifique permettant, lors de manoeuvres, d'accroître la visibilité latérale.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)



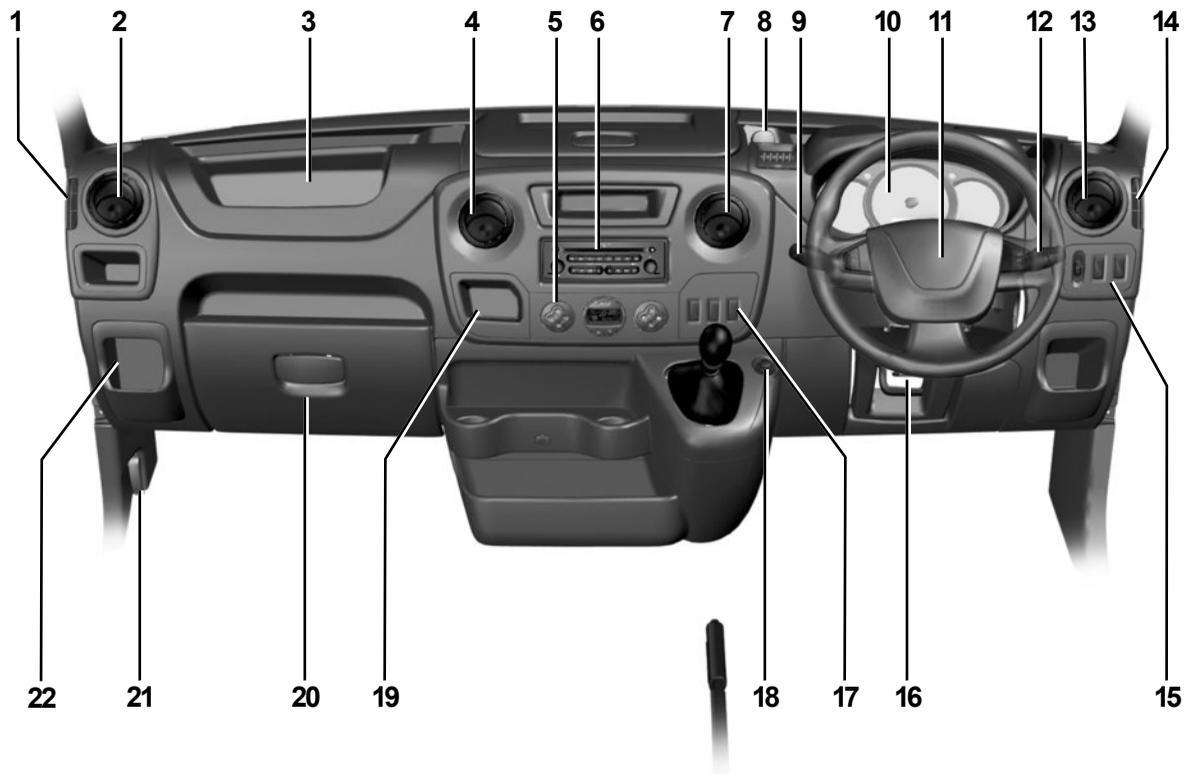
29714

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2** Aérateur latéral.
- 3** Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 4** Tableau de bord.
- 5** Emplacement airbag conducteur.
- 6** – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 7** Prise accessoires.
- 8** Aérateur central.
- 9** Emplacement pour :
 - radio ;
 - vide-poches.
- 10** Commandes de climatisation.
- 11** Aérateur central.
- 12** Emplacement airbag passager.
- 13** Aérateur latéral.
- 14** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 15** Vide-poches.
- 16** Emplacement pour :
 - vide-poches ;
 - prise pour connexion audio ;
 - témoin de désactivation airbag passager avant.
- 17** Allume-cigares ou prise accessoires.
- 18** Contacteurs :
 - du régulateur et limiteur de vitesse ;
 - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - d'activation/désactivation de la position neige ;
 - d'activation/désactivation du mode ECO ;
 - du ralenti accéléré.
- 19** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 20** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 21** Trappe à fusibles.
- 22** Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
 - activation/désactivation de l'aide au parking ;
 - d'activation/désactivation de la position charge ;
 - activation/désactivation du contrôle d'adhérence.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (1/2)



30013

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (2/2)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 2** Aérateur latéral.
- 3** Emplacement airbag passager.
- 4** Aérateur central.
- 5** Commandes de climatisation.
- 6** Emplacement pour :
 - radio ;
 - vide-poches.
- 7** Aérateur central.
- 8** Prise accessoires.
- 9** Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard avant ;
 - feux de brouillard arrière.
- 10** Tableau de bord.
- 11** Emplacement airbag conducteur.
- 12** – Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise ;
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 13** Aérateur latéral.
- 14** Frise de désembuage de vitre latérale.
- 15** Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux ;
 - activation/désactivation de l'aide au parking ;
 - d'activation/désactivation de la position charge ;
 - activation/désactivation du contrôle d'adhérence.
- 16** Commande de réglage en hauteur du volant.
- 17** Contacteurs :
 - du régulateur et limiteur de vitesse ;
 - d'activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - d'activation/désactivation de la position neige ou de la position charge ;
 - d'activation/désactivation du mode ECO ;
 - du ralenti accéléré.
- 18** Allume-cigares ou prise accessoires.
- 19** Emplacement pour :
 - vide-poches ;
 - prise pour connexion audio ;
 - témoin de désactivation airbag passager avant.
- 20** Vide-poches.
- 21** Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 22** Trappe à fusibles.

Témoins lumineux (1/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

-  Témoin des feux de brouillard avant
-  Témoin des feux de brouillard arrière
-  Témoin des feux de route
-  Témoin des feux de croisement
-  Témoin des feux de route automatiques

Reportez-vous au paragraphe « Éclairages et signalisations extérieurs » en chapitre 1.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de feu indicateur de direction gauche



Témoin de feu indicateur de direction droit



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoins lumineux (2/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes environ.

S'il s'allume, parfois conjointement à d'autres témoins, il impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

Suivant véhicule, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message au tableau de bord.



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

S'il reste allumé sur route accompagné du témoin **STOP**, il signale une surchauffe moteur. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes environ. La température doit s'abaisser. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Faites appel à un Représentant de la marque si nécessaire.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume contact mis. S'il s'allume au freinage ou en roulage accompagné du témoin **STOP**, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant de la marque.



Avertisseur de perte de pression des pneumatiques

Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous 3 secondes environ.

S'il s'allume, parfois conjointement à d'autres témoins, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant de la marque.

Suivant véhicule, l'allumage de ce témoin est accompagné d'un message au tableau de bord.



Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue accompagné du témoin , consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseil entretien et antipollution » en chapitre 2.



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes environ. S'il s'allume, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de porte ouverte

Il s'allume, contact mis, lorsqu'une porte est mal fermée.



Non utilisé

Témoins lumineux (3/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes environ. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le freinage étant alors assuré normalement mais sans antiblocage de roues. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin du système d'alerte de sortie de voie

Reportez-vous au paragraphe « Alerte de sortie de voie » en chapitre 2.



Témoin de préchauffage

Contact mis, il s'allume. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

Témoin du chronotachygraphe

S'il s'allume, il signale une défaillance du système. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Témoin de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur

Reportez-vous au paragraphe « Fonction Stop and Start » en chapitre 2.



Témoin de présence d'eau dans le filtre à gazole

S'il s'allume en roulant, il signale la présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes environ. S'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause, faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle d'adhérence

Reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.



Témoin d'usure de plaquettes de frein

Suivant véhicule, si le témoin s'allume, vous devez faire vérifier au plus tôt vos plaquettes de frein.

TÉMOINS LUMINEUX (4/4)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Indicateur de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou, suivant véhicule, un rapport inférieur (flèche vers le bas).



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESP).

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2.



Témoins de régulateur et limiteur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin d'alerte de niveau d'additif et d'anomalie du système de réduction des gaz d'échappement

Reportez-vous au paragraphe « Réservoir additif » en chapitre 1.



Sur l'afficheur B



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture de sécurité

Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 16 km/h et que la ceinture conducteur est non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

Suivant véhicule, il clignote si la ceinture du passager avant n'est pas bouclée.



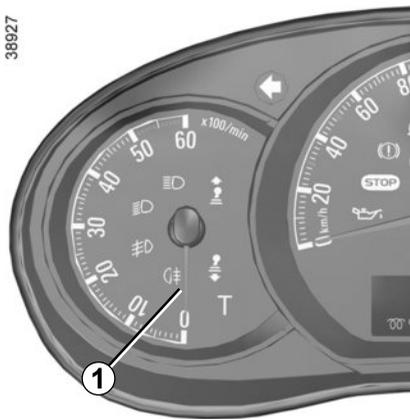
Airbag passager OFF

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1.

Afficheurs et indicateurs (1/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

38927



Compte-tours 1 (graduations $\times 1000$)

40214



Indicateur de vitesse 2 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant 10 secondes toutes les 40 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Ordinateur de bord A

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » au chapitre 1.

Alerte niveau huile moteur minimum

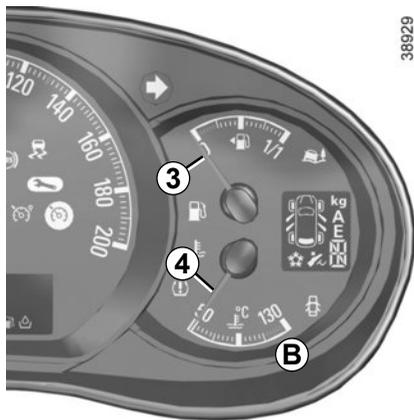
Suivant véhicule, à la mise sous contact et pendant 30 secondes, l'afficheur **A** alerte lorsque le niveau d'huile moteur minimum est atteint. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

Indicateur de niveau de carburant

Le nombre de pavés allumés sur l'afficheur **A** indique le niveau de carburant. Lorsque ce dernier est au minimum, le dernier pavé s'allume, accompagné d'un signal sonore. Le témoin  s'allume également au tableau de bord. Faites le plein rapidement.

Afficheurs et indicateurs (2/2)

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Indicateur de niveau carburant 3

L'aiguille vous indique le niveau de carburant. Lorsque ce dernier est au minimum, le témoin d'alerte carburant  s'allume, accompagné d'un signal sonore.

Faites le plein rapidement.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 4

En marche normale, l'aiguille doit se situer avant la zone **B**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin  s'allume, ou si le message « surchauffe moteur » apparaît.



Indicateur de niveau d'additif 5

L'aiguille vous indique le niveau d'additif. Lorsque ce dernier est au minimum, le témoin d'alerte  s'allume, accompagné d'un signal sonore.

Reportez-vous au paragraphe « Réservoir additif » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (1/2)



Ordinateur de bord A

Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin ) ;
- les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- réglage de l'heure.

Toutes ces fonctions sont décrites en pages suivantes.



Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler vers le haut (touche **1**) ou vers le bas (touche **2**) les informations suivantes par appuis successifs et brefs (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays).

- a) Totalisateur général et partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage :
 - carburant consommé ;
 - consommation moyenne ;
 - consommation instantanée ;
 - autonomie prévisible ;
 - distance parcourue ;
 - vitesse moyenne ;
- c) autonomie de révision ;
- d) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- e) vitesse de consigne du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse ;
- f) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD : généralités (2/2)

30363



Mise à zéro du totalisateur partiel

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », appuyez sur l'une des touche **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro du totalisateur.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top Départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur l'une des touches **1** ou **2** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

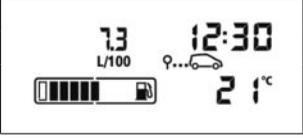
- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

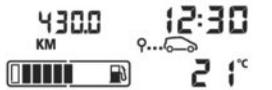
ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (1/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
<p data-bbox="92 331 399 460">37360 KM 7080 KM</p>	 <p data-bbox="427 238 730 376">37360 KM 12:30 7080 KM 21°C</p>	<p data-bbox="757 376 1120 398">a) Totalisateur général et partiel</p>
<p data-bbox="92 565 399 700">CARBURANT 26.0 L </p>	 <p data-bbox="427 412 730 549">750.2 KM 12:30 26.0 L 21°C</p>	<p data-bbox="757 611 1040 633">b) Paramètres de voyage</p> <p data-bbox="757 647 1319 669">Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.</p>
<p data-bbox="92 731 399 865">MOYENNE 7.3 L/100 </p>	 <p data-bbox="427 731 730 869">7.3 L/100 12:30 7.3 L/100 21°C</p>	<p data-bbox="757 734 1357 757">Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ.</p> <p data-bbox="757 770 1430 848">Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (2/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>INSTANTANÉE 8.6 L/100</p> 		<p>Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.</p>
<p>AUTONOMIE ----- KM</p> 		<p>Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. Quelques minutes après l'allumage de la réserve (reportez-vous au paragraphe « Tableau de bord »), il n'y a plus d'affichage de l'autonomie prévisible.</p>
<p>DISTANCE 0.0 KM</p> 		<p>Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.</p>
<p>MOYENNE 109.2 KM/H</p> 		<p>Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (3/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection		Interprétation de l'affichage sélectionné
<p>VIDANGE DANS 39624 KM</p> 		<p>c) Autonomie de révision Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètres), puis lorsque l'intervalle arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 3000 km ou deux mois : suivant véhicule, le message « vidange dans » s'affiche ;– autonomie de révision égale à 0 km ou date de révision atteinte : suivant véhicule le message « faire révision rapidement » s'affiche, lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de révision », accompagné du symbole  et du voyant . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p>Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>La périodicité de révision est indépendante du programme d'entretien du véhicule : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.</p> <p>Réinitialisation : pour réinitialiser l'autonomie de révision, l'affichage en sélection «révision», appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>		

ORDINATEUR DE BORD : paramètres de voyage (4/4)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
<div data-bbox="181 297 485 434" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">PRESSIION PNEUS ACQUISITION</div> <div data-bbox="181 473 485 610" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">LIMITEUR 70 KM/H</div> <div data-bbox="181 649 485 786" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">REGULATEUR 70 KM/H</div> <div data-bbox="181 825 485 962" style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;">PAS DE MESSAGE MEMORISE</div>	<p>d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.</p> <p>e) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous au paragraphe « Régulateur-Limiteur de vitesse » en chapitre 2.</p> <p>f) Journal de bord Affichage successif :</p> <ul style="list-style-type: none">– des messages d'informations (allumage automatique des feux...),– des messages d'anomalies de fonctionnement (injection à contrôler...).

ORDINATEUR DE BORD : messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.
Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
ANTIPATINAGE DESACTIVE	Indique que vous avez désactivé la fonction antipatinage.
MODE ECONOMIE BATTERIE	Indique une coupure des accessoires du véhicule pour préserver la batterie.
NIVEAU D'HUILE CORRECT	Indique à la mise sous contact que le niveau d'huile est correct.

ORDINATEUR DE BORD : messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation des messages
ESC A CONTROLER	Indique une défaillance du système antipatinage ou du contrôle dynamique de conduite (reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite » en chapitre 2).
FILTRE GAZOLE A PURGER	Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
BOITE VITESSES A CONTROLER	Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement un Représentant de la marque.
ECLAIRAGE AUTO A CONTROLER	Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez un Représentant de la marque.
ANTIPOLLUTION A CONTROLER	– Indique une défaillance dans le système de dépollution du véhicule. – Indique une défaillance du système de réduction des gaz d'échappement lorsqu'il est accompagné du témoin  . Reportez-vous au paragraphe « Réservoir additif » en chapitre 1.

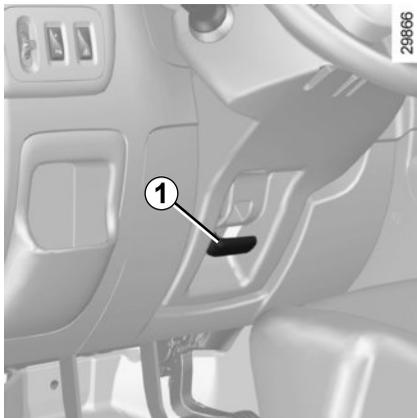
ORDINATEUR DE BORD : messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un bip sonore.

Exemples de messages	Interprétation des messages
PANNE DE L'INJECTION	Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
SURCHAUFFE DU MOTEUR	Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
BOITE VITESSES SURCHAUFFE	Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.
CREVAISON	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.

VOLANT DE DIRECTION/DIRECTION ASSISTÉE



Réglage en hauteur du volant

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, repoussez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Moteur tournant, ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Moteur en veille, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance de direction).

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIURE



Contact mis, l'heure, et suivant véhicule, la température extérieure s'affichent à l'ordinateur de bord **A**.

Mise à l'heure de la montre **A**

Affichez la page « Heure » au tableau de bord en appuyant sur l'un des boutons de la manette **1**.

Après 2 secondes, les heures et les minutes clignotent.



Exercez un appui long sur le bouton du bas pour entrer en mode de réglage des heures. Lorsqu'elles clignotent seules, appuyez sur la touche du haut pour les faire défiler.

Exercez un appui long sur le bouton du bas pour entrer en mode de réglage des minutes. Lorsqu'elles clignotent seules, appuyez sur la touche du haut pour les faire défiler.

Validez en exerçant un appui long sur la touche du bas de la manette **1**.

Température extérieure

Lorsque la température est comprise entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens. Il convient de la remettre à l'heure.

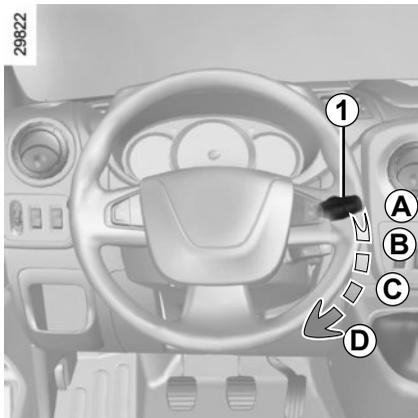
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (1/2)



Véhicule équipé d'essuie-vitre intermittent

A arrêt

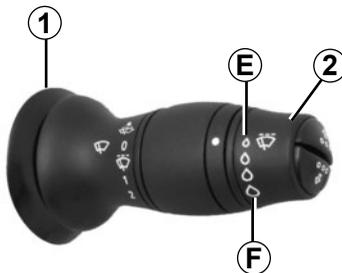
B balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

30363



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine. Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : en cas de blocage mécanique le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avec capteur de pluie

A arrêt

B fonction essuyage automatique.

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

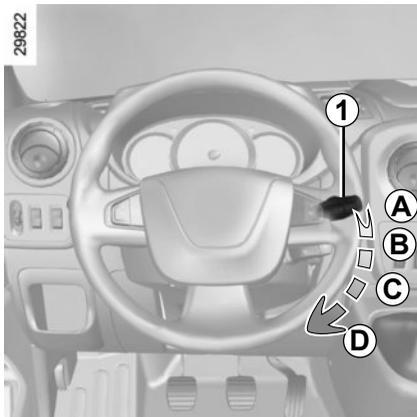
- E : sensibilité minimum
- F : sensibilité maximum

nota : lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous le contrôle du conducteur.

C balayage continu lent

D balayage continu rapide

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE (2/2)



Lave-vitre

Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action brève déclenche, en plus du lave-vitre, un aller-retour des essuie-vitres.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, trois aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un quatrième.

Par temps de neige ou de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre.

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (1/5)



Feux de position

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire.

Feux de position latéraux

(suivant véhicule)

Ils permettent aux autres usagers de la route de voir le gabarit du véhicule.

Ils s'allument lors de l'activation des feux de position.

26972



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, si la porte de coffre est ouverte, les feux arrière peuvent être masqués. Vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (2/5)

Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant, en marche avant...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

Nota : sous certaines conditions d'utilisations prolongée, ce système étant prévu pour fonctionner un temps limité, il se coupe automatiquement.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, la bague **3** en position **0**, tirez la manette **1** vers vous : les feux de croisement s'allument pendant environ une minute. Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à quatre minutes). Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **3** dans une position quelconque puis ramenez-la en position **0**.

26972



Feux de route

La manette **1** en position feux de croisement, tirez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (3/5)

Feux de route automatiques

Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détecter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 45 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

40450



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- pare-brise ou caméra obstruée ;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
- mauvais réglage des feux avant ;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

Activation

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**. Tirez sur la manette **1** pour activer les

feux de route. Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Désactivation

- Tirez de nouveau la manette **1** ;
- ou, tournez la bague **3** dans une autre position que AUTO.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (4/5)

26972



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Les feux de brouillard avant ne fonctionnent que si l'éclairage extérieur est activé. Un témoin s'allume au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**.

Les feux de brouillard arrière ne fonctionnent que si l'éclairage extérieur est activé. Un témoin s'allume au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

Extinction des feux

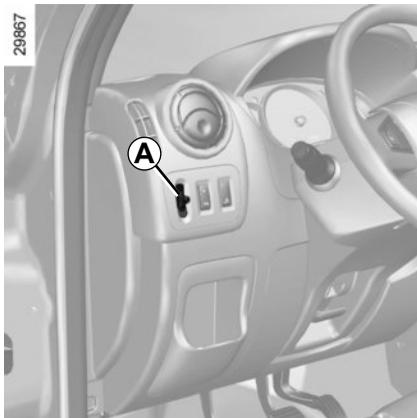
Il y a deux possibilités :

- Manuellement, amenez la bague **3** en position **0** ;
- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **3**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (5/5)



Réglage électrique de la hauteur des faisceaux

La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux.

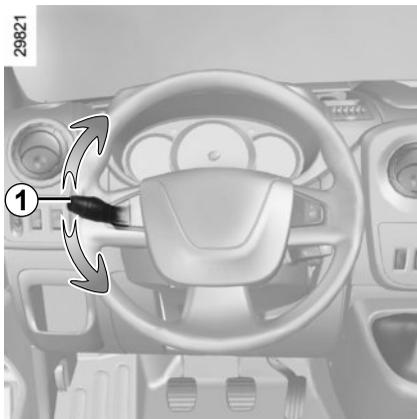
Tournez la commande **A** pour régler les projecteurs en fonction de la charge.

Cette commande ne fonctionne que lorsque l'éclairage est en position feux de croisement.

État de charge	Position de la commande
À vide, conducteur seul	0
Conducteur avec passager(s) et coffre chargé (1)	2
Autres cas	Selon appréciation du conducteur

(1) État de charge atteignant la masse maximum autorisée.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

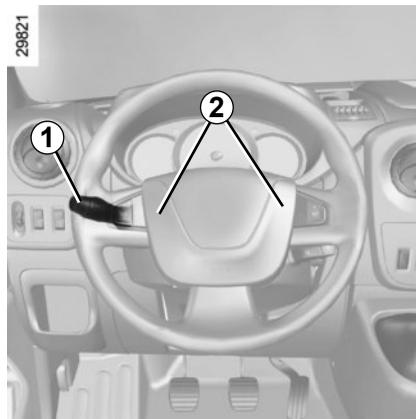


Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ.

Il existe une position intermédiaire sur laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.



Vous pouvez aussi amener brièvement la manette **1** en position intermédiaire, alors le feu indicateur clignotera trois fois.

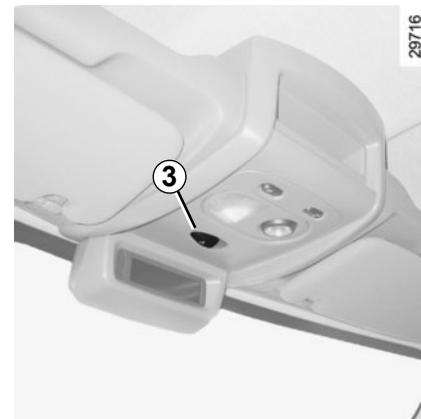
En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à son point de départ.

Avertisseur sonore

Appuyez sur les côtés **2** du coussin du volant.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.

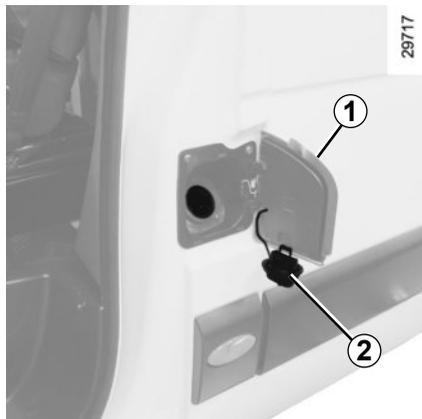


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant sur le contacteur **3**.

RÉSERVOIR CARBURANT (1/2)



Remplissage du réservoir

Ouvrez la porte conducteur afin d'ouvrir le portillon **1**.

Suivant véhicule, déverrouillez le bouchon **2** à l'aide de la clé.

Retirez le bouchon **2** et accrochez-le au portillon **1**.

Capacité utilisable du réservoir : 105 litres ou 80 litres environ (suivant véhicule).

Remplissage carburant

Contact coupé, à la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Qualité du carburant

Utilisez **impérativement** du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières. Le gazole doit être de bonne qualité.

Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

Ne pas rajouter d'additif au carburant, vous risquez d'endommager le moteur.

Véhicule équipé de la fonction Stop and Start

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/2)



Panne de carburant version Diesel

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur.

Remplissez le réservoir véhicule sur sol horizontal avec au minimum 5 litres de gazole.

Actionnez plusieurs fois la poire **3**.

Vous pouvez ensuite redémarrer le moteur.

Si le moteur ne redémarre pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RÉSERVOIR ADDITIF (1/6)

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Il est important de noter que le non-respect de la réglementation en vigueur peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

Principe de fonctionnement

L'utilisation d'un additif permet de réduire les gaz d'échappement en transformant les polluants en vapeur d'eau et en azote.

Remplissage

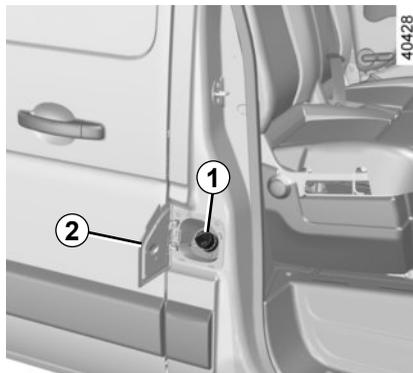
Capacité utilisable du réservoir : 20 litres environ.

Ouvrez la porte passager avant afin d'ouvrir le portillon **2**. Dévissez le bouchon **1**.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque. Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.



Véhicule équipé de la fonction Stop and Start

Pour un remplissage d'additif, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Toute intervention sur le système complet est rigoureusement interdite. Pour éviter tout dommage, seul le personnel qualifié du réseau de la marque est habilité à intervenir sur le système.



En cas d'alerte « xxxKM BLOCAGE AJOUT ADBLUE », faites le plein d'additif et reportez-vous aux consignes de remplissage. Risque d'immobilisation du véhicule.



Remplissage

Après le remplissage du réservoir d'additif, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon, démarrez le moteur et **attendez IMPÉRATIVEMENT 10 secondes véhicule à l'arrêt, moteur tournant**, avant de reprendre la route.

Si cette opération n'est pas respectée, la prise en compte du remplissage du réservoir ne s'effectuera de manière automatique qu'après plusieurs dizaines de minutes de roulage.

Le message « --- AJOUT ADBLUE » et/ou les voyants continueront d'apparaître jusqu'à la prise en compte du remplissage par le système.

RÉSERVOIR ADDITIF (2/6)

Qualité de l'additif

Utilisez **exclusivement le liquide additif conforme à la norme ISO 22241** et conformément à l'étiquette présente sur la trappe du réservoir.

Consommation moyenne

Environ 3,5 l/1000 km suivant véhicule et le style de conduite.

Précaution d'emploi

Lisez **impérativement** les informations sur le bidon de l'additif.

Manipulez l'additif avec précaution. Celui-ci est agressif pour les vêtements, les chaussures, les éléments de carrosserie...

Nettoyez rapidement les parties peintes avec un chiffon humidifié en cas de débordement et souillage par l'additif.

Par conditions extrêmes climatiques froides

Le véhicule est équipé d'un système de réchauffage du liquide additif permettant de circuler par des conditions extrêmes climatiques froides.

Précaution de remplissage du réservoir

Le liquide additif gèle en dessous de -10°C environ.

Dans ce cas, n'effectuez pas de remplissage lorsque le liquide est gelé.

Il est donc conseillé d'effectuer ou de faire effectuer par un professionnel habilité, un appoint de liquide additif dès

le premier allumage du témoin



au tableau de bord.



L'additif ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

RÉSERVOIR ADDITIF (3/6)



**Alerte avec message
au tableau de bord sur
afficheur 3**
(suivant véhicule)

Entretien/Autonomie

L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Que faire ?
 s'allume à chaque démarrage.	« NIVEAU ADBLUE FAIBLE »	Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque le remplissage ou un appoint d'additif dans le réservoir.
 s'allume.	« ADBLUE A REMPLIR »	
 s'allume.	« xxxKM BLOCAGE AJOUT ADBLUE »	Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque le plein d'additif dans le réservoir dès que possible.
 s'allume.	« 0KM BLOCAGE AJOUT ADBLUE »	Le démarrage du moteur est impossible. Pour redémarrer, vous devez faire vous-même le plein d'additif dans le réservoir.

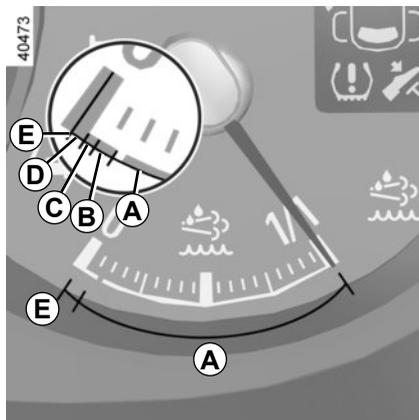
RÉSERVOIR ADDITIF (4/6)

Anomalie de fonctionnement du système

L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Message	Interprétations
 et  s'allument.	« ANTIPOLLUTION A CONTROLER »	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« xxxKM BLOCAGE ANTIPOLL. »	Indique qu'il vous reste moins de 1100 km à parcourir avant que le redémarrage du véhicule ne soit impossible. Ces alertes se répètent tous les 100 km. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  s'allument.	« 0KM BLOCAGE ANTIPOLL. »	Indique qu'après coupure du contact, le redémarrage du véhicule est impossible. Faites appel à un Représentant de la marque.

RÉSERVOIR ADDITIF (5/6)



Alerte sans message au tableau de bord
(suivant véhicule)

Entretien/Autonomie

Niveau jauge	Alertes	Que faire ?
Intervalle A	-	-
Intervalle B	 s'allume.	
Intervalle C	 clignote quelques secondes au début de l'alerte et à chaque mise sous contact, puis s'allume fixe.	Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque le remplissage ou un appoint d'additif dans le réservoir.
Intervalle D	 clignote quelques secondes au début de l'alerte et à chaque mise sous contact, puis s'allume fixe. Il est accompagné de signaux sonores.	Perte de puissance moteur. Effectuez ou faites effectuer par un Représentant de la marque le plein d'additif dans le réservoir dès que possible.
En E	Réservoir vide.  clignote accompagné de signaux sonores et du message « ANTIPOLLUTION A CONTROLER ».	Dans ce cas, au prochain arrêt/démarrage moteur, la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h jusqu'à effectuer ou faire effectuer par un Représentant de la marque le plein d'additif dans le réservoir.

RÉSERVOIR ADDITIF (6/6)

Anomalie de fonctionnement du système

L'allumage des témoins décrits ci-après peut être accompagné d'un signal sonore.

Témoins	Interprétations
 et  s'allument.	Indique une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  clignotent au démarrage puis s'allument fixe.	Indique une défaillance du système accompagnée d' une perte de puissance moteur . Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
 et  clignotent.	Indique une défaillance du système. Dans ce cas, au prochain arrêt/démarrage moteur, la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h . Consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage, contacteur de démarrage	2.2
Démarrage, arrêt du moteur	2.3
Fonction Stop and Start.	2.4
Particularités des versions diesel	2.7
Conseils de conduite, Eco conduite	2.8
Conseils entretien et antipollution	2.12
Environnement	2.13
Levier de vitesses	2.14
Frein à main.	2.15
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.16
Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.21
Alerte de sortie de voie	2.24
Limiteur de vitesse.	2.27
Régulateur de vitesse	2.30
Fonction « Bridage vitesse »	2.34
Aide au parking	2.35
Caméra de recul	2.37
Prise de mouvement	2.39
Ralenti accéléré.	2.40
Différentiel autobloquant	2.41
Boîte de vitesses robotisée	2.42

RODAGE, CONTACTEUR DE DÉMARRAGE

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2500 tr/mn ou 90 km/h environ sur le rapport le plus élevé. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.



Contacteur de démarrage

Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact mis, le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, ramez la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses robotisée

Appuyez sur la pédale de frein, levier en position **N**.

Nota : si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.

En position « Accessoires » ou « Marche », un système peut couper automatiquement les accessoires de votre véhicule en fonction de l'état de charge de la batterie, ceci pour éviter qu'elle ne se décharge totalement.

DEMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Démarrage du moteur

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à l'extinction du voyant de préchauffage moteur .



Ne démarrez jamais votre véhicule en roue libre dans une pente. **Risque d'inactivation de l'assistance de direction.**
Risque d'accident.

Suivant véhicule, lorsqu'une vitesse est engagée, le message « Débrayer + démarrer » s'affiche au tableau de bord. Appuyez sur la pédale d'embrayage.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D** sans accélérer.

Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Démarrage du véhicule

Sur les versions propulsion roues jumelées sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième vitesse.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FONCTION STOP AND START (1/3)

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre.

Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement.

En roulage le système stoppe le moteur (mise en veille) lors d'un arrêt du véhicule (embouteillage, arrêt à un feu...).

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt.

Pour boîte de vitesses robotisée :

- la boîte est en position A, M ou N ;
- et
- la pédale de frein est appuyée (suffisamment fort) ;
- et
- la pédale d'accélérateur n'est pas appuyée ;
- et
- la vitesse est nulle pendant 1 seconde environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si la position N est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- la boîte de vitesses est en position neutre (point mort) ;
- et
- la pédale d'embrayage est relâchée.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que la pédale d'embrayage n'est pas assez relâchée.

- et
- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 3 km/h.

Le moteur redémarre lorsque vous appuyez sur la pédale d'embrayage et passez une vitesse.

Pour tous les véhicules :

le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

En cas de calage moteur, si le système est en fonction, le fait d'appuyer à fond sur la pédale d'embrayage redémarre le moteur.

Si vous quittez votre véhicule, un signal sonore vous avertit que le moteur est en veille et non arrêté.



Avant de quitter le véhicule, la coupure du contact est impérative (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur »).



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille (le témoin  s'affiche au tableau de bord).



Moteur en veille, l'assistance de freinage n'est plus opérationnelle.

FONCTION STOP AND START (2/3)

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Boîte de vitesses robotisée :

maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.

Boîte de vitesses manuelle :

maintenez la pédale d'embrayage enfoncée.

Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez impérativement le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur »).

Sortie de veille moteur

Pour boîte de vitesses robotisée :

- la pédale de frein est relâchée, position A ou M engagée ou ;
- la pédale de frein est relâchée, position N engagée et frein de parking desserré ou ;
- la pédale de frein est à nouveau appuyée, position P engagée, ou position N engagée avec frein de parking serré ou ;
- la position R est engagée ou ;
- la pédale d'accélération est appuyée.

Pour boîte de vitesses manuelle :

- vitesse au neutre et pédale d'embrayage légèrement enfoncée ou,
- vitesse engagée et pédale embrayage totalement enfoncée.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la marche arrière est enclenchée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée (inférieure à environ 0°C ou supérieure à environ 30°C) ;
 - la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
 - la différence de température intérieure du véhicule avec celle de consigne de la climatisation automatique est trop importante ;
 - la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;
 - la température du liquide de refroidissement moteur est insuffisante ;
 - le nettoyage automatique du filtre à particules est en cours ;
- ou
- ...

Le témoin  apparaît au tableau de bord et vous avertit de la non-disponibilité de la mise en veille du moteur.

FONCTION STOP AND START (3/3)

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

- la température extérieure est trop basse ou trop élevée (inférieure à environ 0°C ou supérieure à environ 30°C) ;
- la fonction « voir clair » est activée (reportez-vous au paragraphe « climatisation automatique » en chapitre 3) ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h (en descente...) ;
- appuis répétés sur la pédale de frein ou besoin du système de freinage ;
- ...

Nota : suivant véhicule, pour certaines de ces conditions, le redémarrage automatique du moteur est inhibé si une porte est ouverte.



Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le témoin intégré **2** au contacteur s'allume.

Un nouvel appui réactive le système. Le témoin intégré **2** au contacteur **1** s'éteint.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur »).

Anomalies de fonctionnement

Si le témoin **2** s'allume sans appui sur le contacteur **1**, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



Avant de quitter le véhicule, la coupure du contact est impérative (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur »).

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection avec régulateur électronique **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si les témoins  et  s'allument, consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Réservoir carburant ».

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser le niveau de gazole trop baisser dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (1/4)

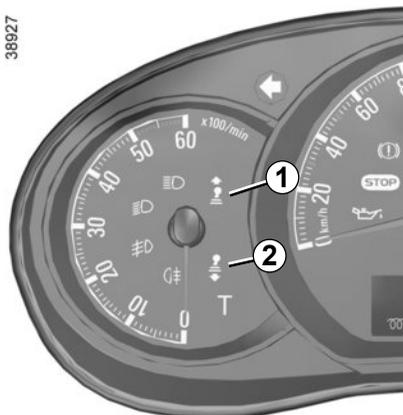
La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, référez-vous aux conseils ci-après.

Suivant véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

- le compte-tours ;
- indicateur de changement de vitesse ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'afficheur multimédia ;
- le mode ECO activé par le bouton ECO.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système de navigation complète ces informations.

38927



Indicateur de changement de vitesse 1 et 2

(suivant véhicule)

Afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou, pour les véhicules qui en sont équipés, le rapport inférieur :

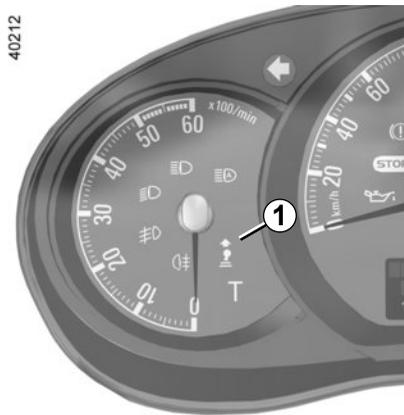


engagez le rapport supérieur ;

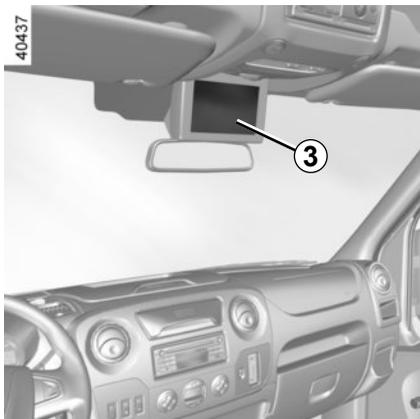


engagez le rapport inférieur.

40212



CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (2/4)



Bilan trajet

À la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran **3** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- la consommation moyenne ;
- le nombre de kilomètres parcourus ;
- le nombre de kilomètres gagnés.



Une note globale de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus la note est élevée, plus la consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances.

Pour plus d'information, consultez la notice d'utilisation du système multimédia.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Elle agit sur certains éléments consommateurs du véhicule (chauffage, climatisation, assistance de direction...) et sur certaines actions de conduite (accélération, passage de vitesses, régulation de vitesses, décélération...).

Activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **4**.

Le témoin intégré au contacteur **4** s'allume.

En conduite, Il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

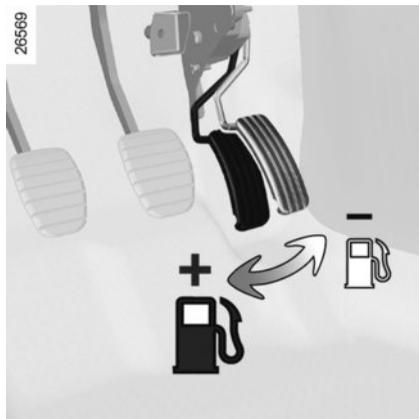
Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **4**.

Le témoin intégré au contacteur **4** s'éteint.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (3/4)



Conseils de conduite et ECO conduite

Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.

- Évitez les accélérations brutales.
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

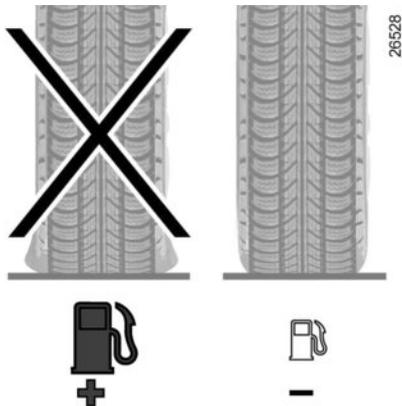


Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

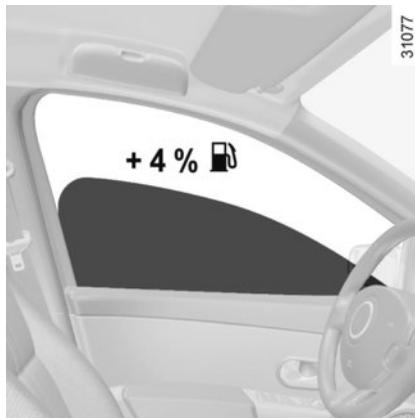
Risque de coincement des pédales

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE (4/4)



Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

- Privilégiez le Mode ECO.
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.

- Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agrégé et n'oubliez pas de le régler.

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage, qui entreront en vigueur en 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont donc été conçues en vue de leur recyclage ultérieur.

Ces pièces sont facilement démontables afin d'être récupérées et retraitées dans les filières de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule. Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Reportez-vous au paragraphe « Réservoir additif » en chapitre 1.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Cet engagement se traduit par la signature eco² du constructeur.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets)

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.

- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

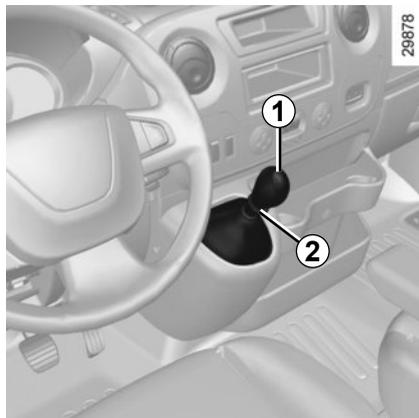
Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

LEVIER DE VITESSES



Levier de vitesses

Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis positionnez le levier de vitesses en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

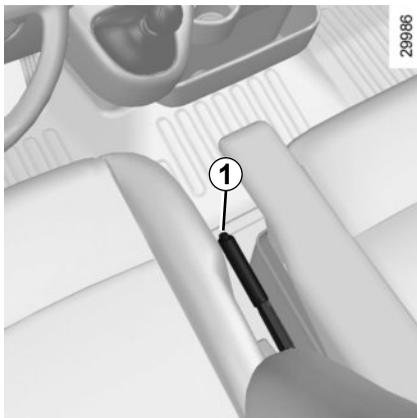
Véhicules à boîte de vitesses robotisée : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses robotisée » en chapitre 2.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

FREIN À MAIN



Frein à main

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **1** et ramenez le levier au plancher.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint), risque de surchauffe, voire de détérioration.

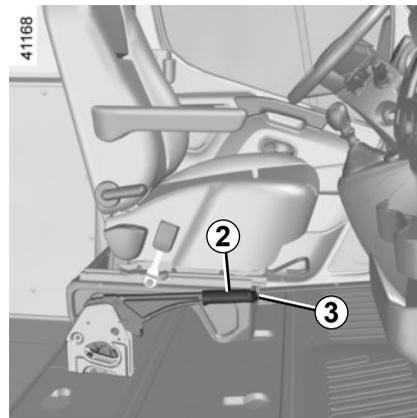


À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Frein à main escamotable

(suivant véhicule)

Pour desserrer

Tout en appuyant sur le bouton-poussoir **3**, tirez le levier **2** vers le haut et ramenez-le en position horizontale.

serrer

Tirez le levier **2** vers le haut, puis relâchez-le, il retombe en position horizontale.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/5)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**antiblocage des roues (ABS)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**assistance de conduite avec une remorque** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle d'adhérence** ;
- de l'**aide au démarrage en côte**.

Antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré** ;

-    et  allumés au tableau de bord accompagnés du message « panne du freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/5)

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les témoins



s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/5)

Assistance de conduite avec une remorque

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans le cas d'une utilisation avec une remorque. Il détecte les oscillations provoquées par la traction d'une remorque dans des conditions particulières de conduite.

Conditions de fonctionnement

- l'attelage doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- le faisceau doit être agréé par un Représentant de la marque ;
- l'attelage doit être branché au véhicule.

Principe de fonctionnement

La fonction stabilise le véhicule par :

- un freinage asymétrique des roues avant pour réduire les oscillations provoquées par la remorque ;
- un freinage des quatre roues et une limitation du couple moteur pour réduire la vitesse du véhicule jusqu'à l'arrêt des oscillations.

Le témoin  clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ABS à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin



Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/5)

Contrôle d'adhérence

Lorsque le véhicule en est équipé, le contrôle d'adhérence permet de faciliter le contrôle du véhicule sur des routes en conditions d'adhérence réduite (sol meuble...).



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Mode « Route »

Au démarrage du véhicule, message au tableau de bord « MODE ROUTE »

s'allume. Le témoin  au tableau de bord est éteint.

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions de route normales (sèche, humide, faible neige...).

Le mode « Route » utilise les fonctions du système antipatinage.

Mode « Sol meuble »

Appuyez sur le contacteur **1** : le témoin  au tableau de bord s'allume accompagné du message « MODE SOL MEUBLE ».

Cette position permet une utilisation optimale dans des conditions sol meuble (boue, sable, feuilles mortes...). Dans cette position, le régime du moteur est laissé sous contrôle du conducteur. Le système bascule automatiquement en mode « Route » au-delà de 50 km/h environ

et le témoin  au tableau de bord s'éteint.



Pneumatiques

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (5/5)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, selon la pente en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer ou d'avancer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer ou d'avancer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents et/ou en pente.

Risques de blessures graves.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement, en roulage, la pression du pneumatique.

Le témoin  **1** s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...).

Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée) ;
- après un changement de roue.

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).

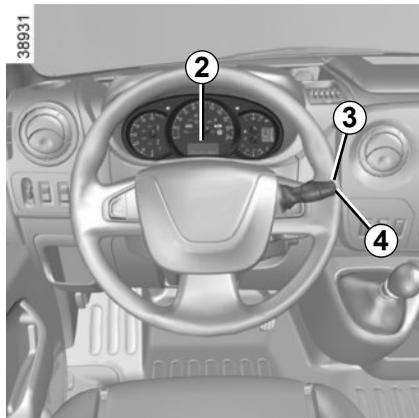


Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)



Procédure de réinitialisation

Contact mis :

- faites des appuis courts sur l'un des boutons **3** ou **4** pour sélectionner la fonction « PRESSION PNEUS ACQUISITION » sur l'afficheur **2**;
- faites un appui long (environ 3 secondes) sur l'un des boutons **3** ou **4** pour lancer l'initialisation. L'affichage du message « ACQUISITION PP LANCEE » indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage.

Nota

La valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

Affichage

L'afficheur **2** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

« Pression pneus à réajuster »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Pression pneus à réajuster ».

Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée.

Contrôlez et réajustez si nécessaire, les pressions des quatre roues à froid.

Le témoin  s'éteint après quelques minutes de roulage.

La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

« Crevaison »

Le témoin  s'allume fixe accompagné du message « Crevaison » et d'un signal sonore.

Ce message est accompagné du témoin **STOP**.

Ils indiquent qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

« Capteurs pneus à contrôler »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « Capteurs pneus à contrôler ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent qu'au moins une des roues est non équipée de capteurs (roue de secours par exemple). Dans les autres cas, faites appel à un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...). Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » en chapitre 5.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le

véhicule, le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du témoin  et le message « Capteurs pneus à contrôler » apparaît au tableau de bord.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

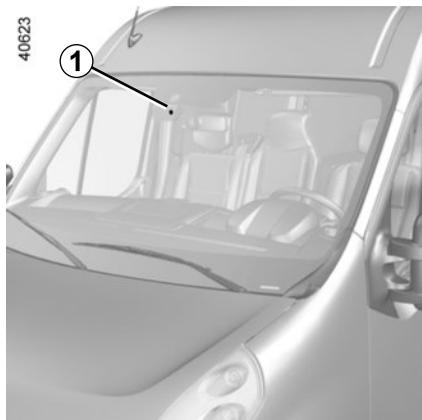
Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque. Reportez-vous au paragraphe « Kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (1/3)



À partir des informations provenant de la caméra **1**, la fonction avertit le conducteur en cas de franchissement d'une ligne continue ou discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

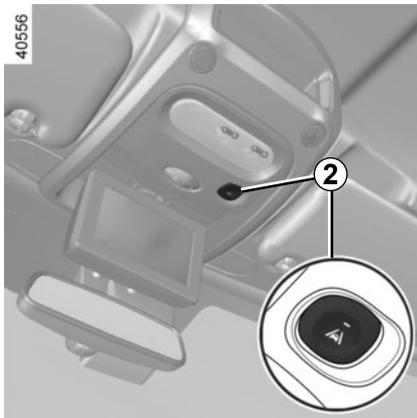
Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction d'alerte de sortie de voie ne corrige pas la trajectoire du véhicule.

ALERTE DE SORTIE DE VOIE (2/3)



Contact mis, la fonction est active par défaut.

Désactivation/ Activation de la fonction

Pour la désactiver, appuyez sur le bouton **2**. Le témoin intégré au bouton **2** s'allume accompagné d'un message au tableau de bord « ALERTE SORTIE VOIE OFF ».

Pour l'activer, appuyez sur le bouton **2**. Le témoin intégré au bouton **2** s'éteint accompagné d'un message au tableau de bord « ALERTE SORTIE VOIE ON ».

La fonction est prête à alerter si :

- le témoin intégré au bouton **2** est éteint ;
- et
- la vitesse est supérieure à environ 60 km/h ;
- et
- des lignes sont détectées.

Le témoin  s'allume au tableau de bord pour vous en informer.

La fonction entre en alerte si :

une ligne est franchie sans activation des indicateurs de changement de direction. La fonction alerte le conducteur au moyen du témoin clignotant  au tableau de bord et d'un signal sonore.

Conditions de non-activation des alertes

- Indicateurs de direction activés ou ayant été activés moins de 4 secondes environ avant le franchissement de la ligne ;
- Franchissement très rapide de ligne ;
- Roulage en continu sur une ligne ;
- ...

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, un message « SORTIE DE VOIE A CONTROLER » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin . Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...);
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

LIMITEUR DE VITESSE (1/3)

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 2 Variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 3 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 4 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt.



Mise en service

Pressez le contacteur **5** côté . Le témoin **6** s'allume en orange, et le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets, pour indiquer que le limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur **1** (+) : la vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

LIMITEUR DE VITESSE (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **1** (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **2** (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

Ensuite, dans la mesure du possible, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

LIMITEUR DE VITESSE (3/3)



Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est suspendue lorsque vous agissez sur le contacteur **3** (O). Dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de cette vitesse, apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **4** (R).

Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **5**. Dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange  au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le contacteur **1** (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE (1/4)

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.



Commandes

- 1 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 2 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 3 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 4 Activation avec rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).
- 5 Contacteur général Marche/Arrêt.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. La fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur **5** côté .

Le témoin **6** s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **1** (+) ou **2** (-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La mise en régulation est confirmée par l'allumage du témoin **7** en vert en plus du témoin **6**.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR DE VITESSE (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur **1** (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **2** (-) pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous agissez sur :

- le bouton **3** (O) ;
- la pédale de frein ;
- la pédale d’embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîtes de vitesses automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l’extinction du témoin vert .

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).

Vitesse du véhicule supérieure à 30 km/h, appuyez sur le contacteur **4** (R).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu’à ce seuil.

Lorsque le régulateur est mis en veille, un appui sur le contacteur **1** (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c’est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **5**, dans ce cas, il n’y a plus de vitesse mémorisée.

L’extinction des témoins  et  au tableau de bord confirme l’arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l’arrêt de la fonction régulateur de vitesse n’entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse du véhicule peut être limitée en permanence à une vitesse de bridage suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez un Représentant de la marque pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

Dans le cas d'un bridage réglementaire (suivant véhicule), cette fonction ne peut pas être désactivée.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle la vitesse de bridage.

Cas particulier : si votre véhicule est équipé du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage (reportez-vous au paragraphe « Limiteur de vitesse » en chapitre 2).

Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

AIDE AU PARKING (1/2)

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un signal sonore retentit. Si le signal est long (3 secondes environ), il signale une anomalie de fonctionnement.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (2/2)



Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui long sur le contacteur **1**.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un nouvel appui long.

Anomalie de fonctionnement

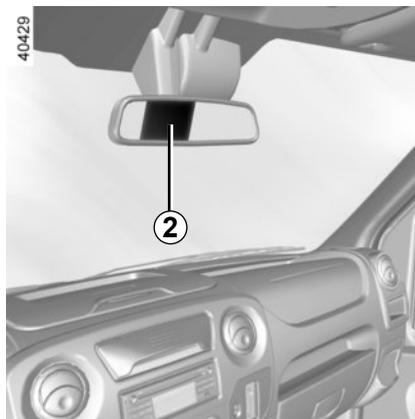
Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un signal sonore retentit, pendant environ 3 secondes pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.

CAMÉRA DE RECUL (1/2)

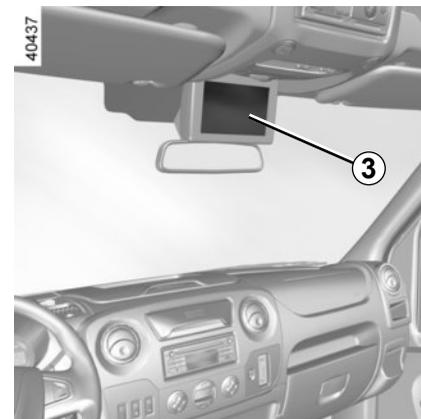


Fonctionnement

Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur le hayon ou, suivant véhicule, sur la porte arrière battante transmet une vue de l'environnement arrière du véhicule sur le rétroviseur **2** ou, suivant véhicule, sur l'afficheur multimédia **3** accompagné d'un ou de deux gabarits **4** et **5** (mobile et fixe).



Nota : veillez à ce que la caméra de recul ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, buée...).



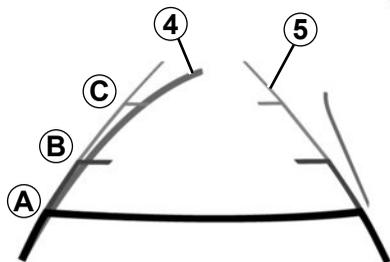
Nota : suivant véhicule, vous pouvez régler certains paramètres depuis l'afficheur multimédia **3**. Reportez-vous à la notice de l'équipement.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

CAMÉRA DE REcul (2/2)



Gabarit mobile 4 (suivant véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'afficheur multimédia 3. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Gabarit fixe 5

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.

L'écran représente une image inversée.

Les gabarits sont une représentation projetée sur sol plat. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

Lorsque les portes arrière sont ouvertes ou mal fermées, l'affichage caméra disparaît et, suivant véhicule, le message « COFFRE OUVERT » apparaît.

PRISE DE MOUVEMENT



Mise en marche de la fonction

Véhicule arrêté, moteur au ralenti, boîte de vitesses au point mort :

- appuyez sur la pédale d'embrayage ;
- appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume au bout de 2 secondes environ ;
- relâchez la pédale d'embrayage. Le régime de ralenti augmente à 1200 tr/mn.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le témoin intégré au contacteur **1** ne s'allume pas et que la prise de mouvement ne s'enclenche pas :

- pédale d'embrayage enfoncée, appuyez sur le contacteur **1** et relâchez la pédale d'embrayage puis recommencez la procédure ;
- ou relâchez progressivement la pédale d'embrayage.

Lorsque la prise de mouvement (ou prise de force) est engagée, ne procédez pas à un changement de vitesse. Si un changement de vitesse s'avère nécessaire, il faut au préalable déconnecter la prise de mouvement.

Arrêt de la fonction

- Appuyez sur la pédale d'embrayage ;
- appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin intégré à l'interrupteur s'éteint au bout de 2 secondes environ.

RALENTI ACCÉLÉRÉ



Appuyez sur la commande **1**, la fonction est activée après quelques secondes.

Modification régime de ralenti accéléré

Pour augmenter ou diminuer le régime, faites appel à un Représentant de la marque.

Arrêt de la fonction

La fonction est interrompue lorsque :

- vous agissez sur la pédale d'embrayage et/ou d'accélérateur ;
- la boîte de vitesse robotisée n'est pas sur le neutre ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 0 km/h ;
- le témoin  s'allume au tableau de bord ;
- le témoin  s'allume au tableau de bord ;
- le témoin  s'allume au tableau de bord.

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT

Le différentiel autobloquant contrôle le couple transmis à chaque roue arrière.

En fonction des conditions d'adhérence de la surface de circulation et à faible vitesse (moins de 30Km/h), ce dispositif permet un basculement automatique du couple à la roue, présentant la plus forte adhérence. Cela permet d'exploiter au mieux le potentiel d'adhérence de chaque roue permettant ainsi au véhicule de franchir des zones de circulation à faible adhérence (ex. chantier, terrains boueux...).

Le retour à une adhérence normale des roues arrière (ex. retour sur la route goudronnée) désactive le dispositif de différentiel autobloquant en émettant parfois des bruits sans conséquence dans l'utilisation du véhicule. Vous pouvez décider d'anticiper la désactivation de ce dispositif, dès le retour à une adhérence normale, par un bref relâchement de l'accélérateur



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

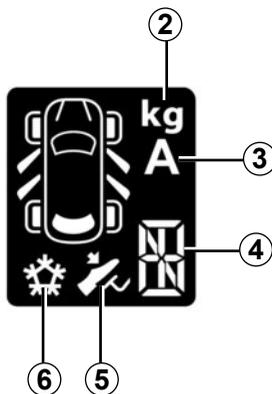
BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (1/6)



Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, de sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

Nota : après chaque action sur le levier de sélection celui-ci revient automatiquement en position milieu.



Afficheur

- 2 Mode charge
- 3 Mode automatique
- 4 Affichage des rapports
- 5 Témoin d'appui sur la pédale de frein
- 6 Mode neige (suivant véhicule)

Le rapport engagé (1, 2..., 6, N, R) est indiqué sur l'afficheur de tableau de bord. En mode automatique, (A) s'affiche.

Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord.

Si le neutre (**N**) est affiché et est accompagné, suivant véhicule, du témoin 5 ; appuyez sur la pédale de frein et démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre est engagé, **N** clignote sur l'afficheur accompagné du témoin 5 ; appuyez sur la pédale de frein et mettez le levier en position **N**. Démarrez le moteur.

Nota : ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant le véhicule si la batterie est déchargée (l'afficheur reste éteint à la mise sous contact).

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (2/6)

Démarrage

Marche avant (à partir du neutre)

L'affichage des rapports indique N et A.

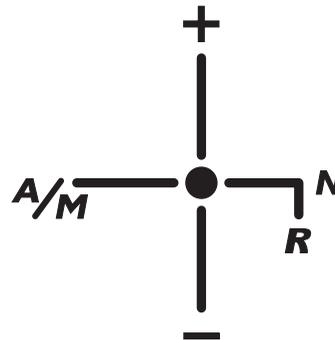
- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection puis relâchez-le.
- Relâchez la pédale de frein et accélérez doucement pour avancer.

Marche arrière (véhicule à l'arrêt)

- **Pied sur la pédale de frein.** Donnez une impulsion vers la droite et en arrière sur le levier de sélection conformément au marquage à l'embase du levier, puis relâchez-le. La marche arrière est engagée et la lettre **R** apparaît sur l'afficheur.
- Relâchez la pédale de frein :
 - le ralenti moteur est suffisant pour les manœuvres de stationnement ;
 - accélérez doucement pour reculer.

Lorsque le véhicule est arrêté, à partir de la marche arrière, vous pouvez engager la marche avant en donnant une impulsion du levier vers l'avant.

Nota : À l'arrêt vous devez impérativement appuyer sur la pédale de frein pour pouvoir engager ou déga-ger un rapport. Dans le cas contraire le témoin **5** s'allumera.



Grille de sélection des vitesses

(reportez-vous au marquage à l'embase du levier)

- + Pour monter les vitesses
- Pour descendre les vitesses

N Neutre

R Marche arrière

- Seule position stable du levier

A/M Pour passer du mode automatique en mode manuel et vice versa



Comme pour un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le véhicule équipé d'une boîte de vitesses robotisée ne tient pas arrêté en pente sans le frein à main serré ou l'appui constant sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (3/6)

Fonctionnement du mode semi-automatique (manuel)

Ce mode peut être activé à tout moment en roulage en donnant une impulsion du levier vers la gauche. Le basculement de mode se fera sans montée de rapport.

Vous déclenchez vous-même les changements de rapport par le biais du levier de sélection.

Pour monter d'un rapport, donnez une impulsion sur le levier de sélection vers l'avant sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Pour descendre d'un rapport, donnez une impulsion sur le levier de sélection vers l'arrière sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Les rétrogradages qui généreraient un surrégime moteur ou les montées de rapports qui généreraient un sous-régime moteur sont refusés par le système.

Deux impulsions successives vers l'avant permettent de monter deux rapports à la fois (sauf en cas de sous-régime). Deux impulsions successives vers l'arrière permettent de descendre de deux rapports à la fois (sauf en cas de surrégime).

En décélération pied relevé, les rapports descendent automatiquement au seuil de sous-régime pour éviter le calage. La première passe automatiquement en dessous d'un certain seuil de vitesse. Vous pouvez maintenir le véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...) avec le frein sans passer au neutre (**N**).

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage) ;
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

Nota : le neutre n'est accessible en roulage ou à l'arrêt qu'avec **le pied sur le frein (en cas d'oubli, le témoin 5 s'allumera)**.

Pour l'enclencher, donnez une impulsion à droite sur le levier de sélection.

En cas de sous-régime ou de surrégime, le système agira de manière à choisir le rapport optimal.

Le mode semi-automatique peut être désactivé et réactivé à tout moment moteur tournant en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (4/6)

Fonctionnement du mode automatique

À chaque mise sous contact, le mode automatique est choisi par défaut.

La lettre **A** apparaît sur l'afficheur. Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein. Les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car « l'automatisme » tient compte du profil de la route et du style de conduite.

Le passage manuel de rapport est possible dans ce mode. Une impulsion du levier vers l'avant ou l'arrière permet de monter (sauf en cas de risque de sous-régime) ou descendre (sauf en cas de risque de surrégime) de rapport.

Nota

Le mode automatique tient compte de :

- la position et la vitesse d'enfoncement de la pédale d'accélérateur pour estimer le style de conduite et ainsi choisir le rapport optimal ;
- l'action sur la pédale de frein, pour permettre d'apporter du frein moteur en anticipant le rétrogradage.

Lors d'un arrêt, à un feu rouge, rapport engagé, vous pouvez maintenir le véhicule avec le frein sans passer au neutre (**N**).

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant uniquement le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage) ;
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est **rigoureusement interdit** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (5/6)



Situations exceptionnelles

Position neige

(suivant véhicule)

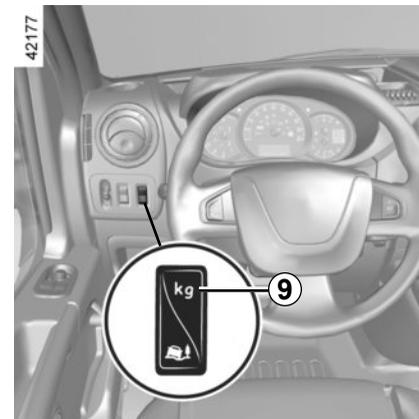
En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le

contacteur **7**, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur, le témoin de fonctionnement s'éteint.

La sélection du mode neige impose le mode automatique de la boîte de vitesses (le passage en mode manuel suspend le fonctionnement « neige » jusqu'à ce que le mode automatique soit de nouveau sélectionné).

Après chaque arrêt du moteur, le mode neige n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.



Position charge

En cas de conduite véhicule chargé, appuyez sur le contacteur **8** ou, suivant véhicule, sur le contacteur **9**, le témoin **kg** s'allume au tableau de bord.

Après chaque arrêt du moteur, le mode charge n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Le mode charge peut être utilisé aussi bien en mode automatique qu'en mode manuel.

BOÎTE DE VITESSES ROBOTISÉE (6/6)

Accélération et dépassements

- Pour obtenir une accélération progressive du véhicule, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur ;
- **pour obtenir la puissance maximale du véhicule, quel que soit le mode (automatique ou manuel), enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser un point dur.**

La vitesse d'enfoncement de la pédale vous permettra de rétrograder dans la mesure des possibilités du véhicule.

Stationnement

Il est possible de stationner en engageant une vitesse (dans une pente par exemple) :

- contact mis, sélectionnez la vitesse **ped sur le frein** ;
- vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord, puis retirez la clé de contact ;
- **serrez le frein à main.**

Pour désengager la vitesse, mettez le contact sans démarrer le moteur et positionnez le levier de sélection sur le Neutre, **ped sur le frein**. Vérifiez que **N** s'affiche au tableau de bord.

Signal sonore

- Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, vous sollicitez anormalement le système (risque de surchauffe de l'embrayage).

Dans ce cas, un signal sonore intermittent vous rappellera qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein ou d'utiliser le frein à main.

- Ne quittez jamais le véhicule moteur tournant, vitesse engagée. Par mesure de sécurité, vous entendrez un bip intermittent dès l'ouverture de la porte tant que vous ne serez pas revenu au neutre ou que vous n'aurez pas coupé le contact ou appuyé sur la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement

 **En roulant** si ce témoin s'allume, il indique une défaillance du système. Dans la plupart des cas, le véhicule peut continuer à rouler avec toutefois des performances dégradées. Cependant consultez rapidement un Représentant de la marque.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses robotisée

Si la boîte est bloquée sur un rapport :

- mettez le contact ;
- sélectionnez le neutre **ped sur le frein** ;
- vérifiez que la boîte est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.

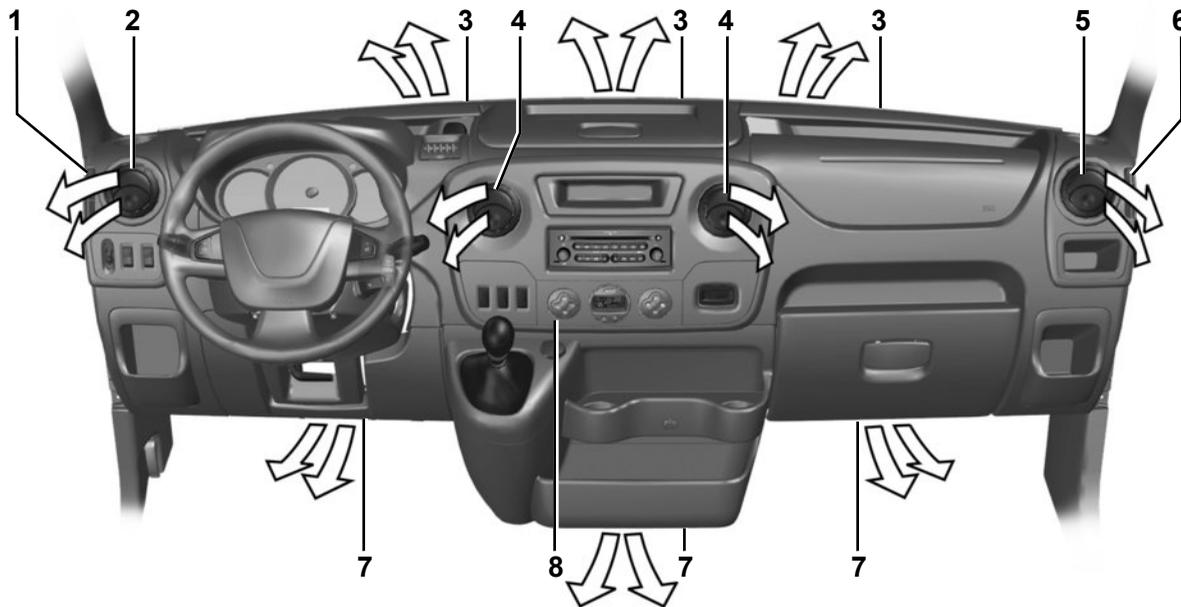
Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage, climatisation manuelle	3.4
Climatisation automatique	3.7
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.13
Vitres	3.15
Éclairage intérieur	3.17
Pare-soleil, poignée de maintien	3.18
Cendriers, allume-cigares, prise accessoires	3.19
Rangements, aménagements dans l'habitacle	3.20
Banquettes arrière	3.26
Équipement multimédia	3.28
Transports d'objets	3.29

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)

29992



- 1 Frise de désembuage vitre latérale.
- 2 Aérateur latéral.
- 3 Frises de désembuage pare-brise.
- 4 Aérateurs centraux.

- 5 Aérateur latéral.
- 6 Frise de désembuage vitre latérale.
- 7 Sorties chauffage pieds des occupants.
- 8 Tableau de commande.

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateur 1 ou 2

Pour l'ouvrir, appuyez sur l'aérateur.

Pour l'orienter, saisissez l'aérateur et tournez-le jusqu'à la position désirée.



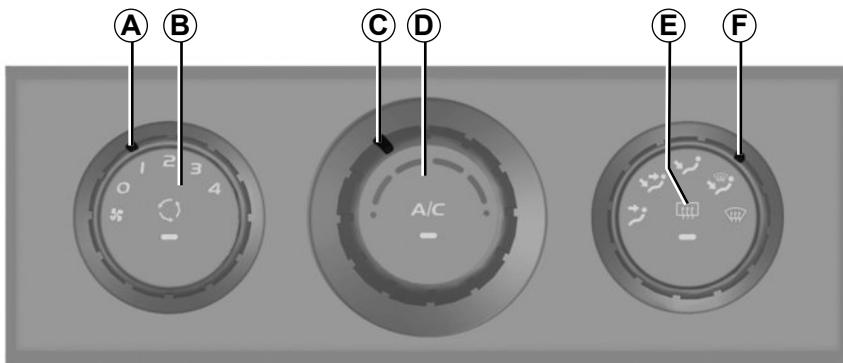
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, CLIMATISATION MANUELLE (1/3)



Commandes

- A** Réglage de la quantité d'air pulsé.
- B** Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle).
- C** Réglage de la température de l'air.
- D** Activation de l'air conditionné (suivant véhicule).
- E** Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs.
- F** Répartition de l'air.

Informations et conseils d'utilisation
Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Répartition de l'air dans l'habitacle

Tournez la commande **F**.



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



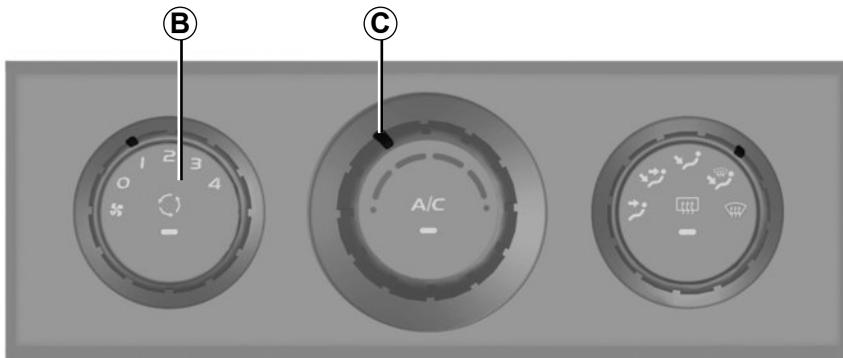
Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage et/ou dégivrage du pare-brise et des vitres latérales. Cette position permet d'éviter l'apparition de buée. À utiliser avec la température la plus élevée.



Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

Appuyez sur la touche **E**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche, le témoin intégré s'éteint. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.



Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **C**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

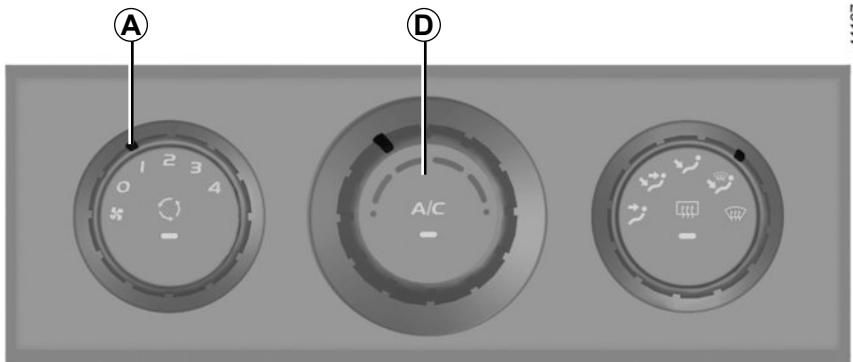
Pour passer en mode isolation, actionnez la touche **B**.

Cette fonction permet également d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Le témoin de fonctionnement s'allume lorsque la fonction est opérationnelle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à l'air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **B** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.



Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Tournez la commande **A** de **0** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ».

C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule a néanmoins une légère influence.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

(suivant véhicule)

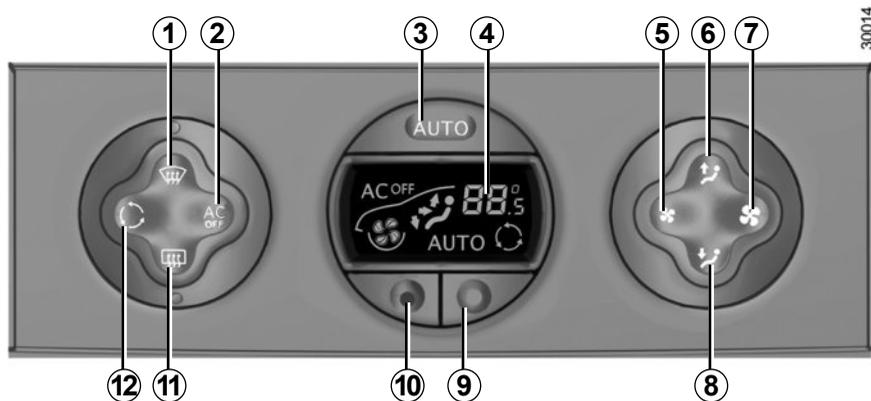
La touche **D** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota : l'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse ou que la vitesse de ventilation est inférieure à 1.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (1/6)



Commandes (suivant véhicule)

- 1 - Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2 - Touche d'arrêt de l'air conditionné.
- 3 - Mise en service du mode automatique.
- 4 - Afficheur.
- 5 et 7 - Réglage de la vitesse de ventilation.
- 6 et 8 - Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

9 et 10 - Réglage de la température de l'air.

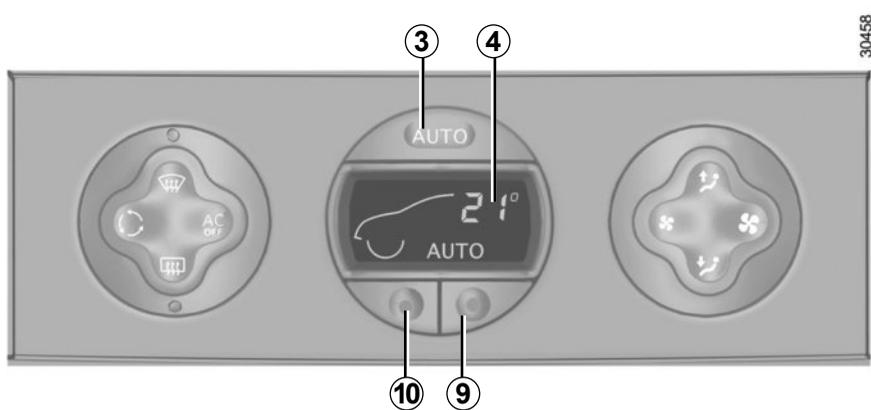
11 - Dégivrage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants.

12 - Commande de recyclage de l'air.

Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (2/6)



Mode automatique

Appuyez sur la touche **3**. AUTO s'allume sur l'afficheur **4**.

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

- appuyez sur la touche **9** pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche **10** pour diminuer la température.

Nota : les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaleur quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est plus contrôlée par le système.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (3/6)

Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique, mais il vous est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air). Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé

La climatisation automatique est un système garantissant, dans la plupart des cas, le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Les possibilités de modifications sont décrites en pages suivantes.

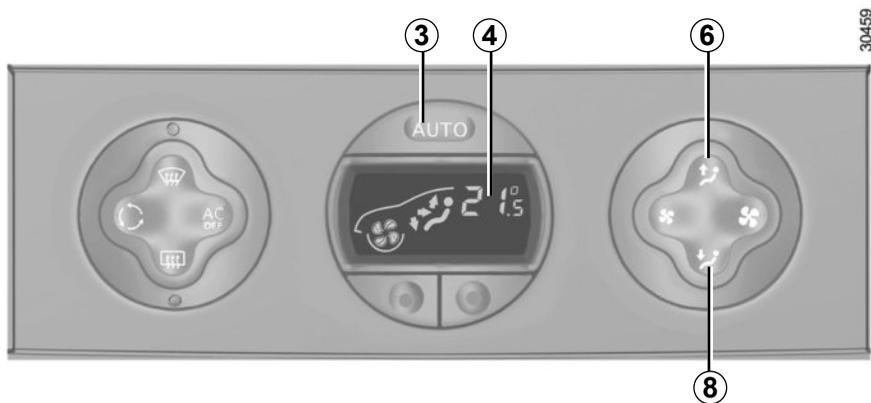
Revenez en mode automatique dès que possible.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le niveau de confort. Le système optimise toujours la descente ou la montée en température (la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente progressivement) cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

CLIMATISATION AUTOMATIQUE (4/6)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **6** et **8**. Les flèches situées dans l'afficheur **4** vous informent du choix retenu :



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les aérateurs de la planche de bord.



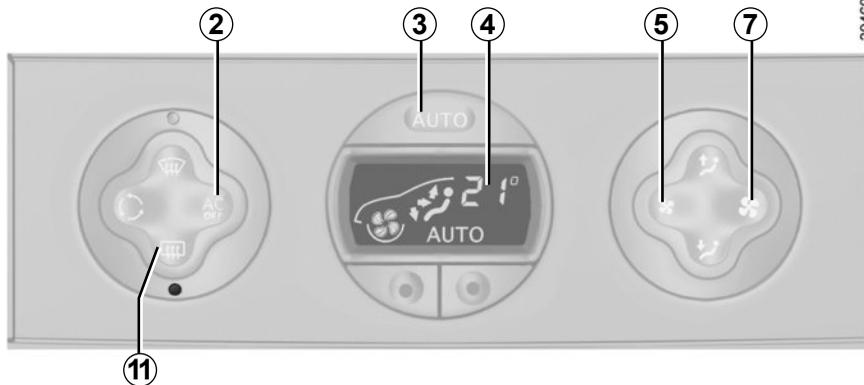
Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement sur l'afficheur **4** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **3**.



Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **2**, vous sortez du mode automatique : AUTO s'éteint de l'afficheur **4** et AC OFF s'allume.

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné. Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **3**.

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **5** et **7**, vous sortez du mode automatique.

Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation.

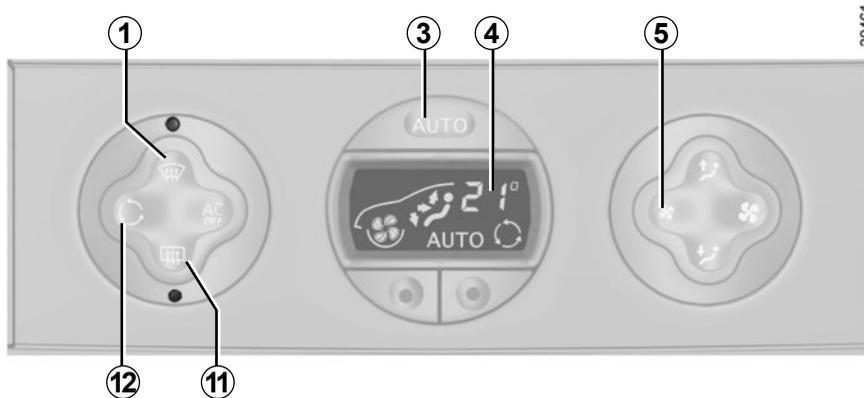
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs extérieurs

Appuyez sur la touche **11**, le témoin s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique de la lunette arrière et/ou des miroirs supérieurs des rétroviseurs électriques dégivrants.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **11**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

En mode automatique, la ventilation peut ne pas démarrer en vitesse maximale suivant l'ambiance extérieure : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **1**, les témoins des touches **1** et **11** s'allument.

AUTO s'éteint de l'afficheur **4**.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs.

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air, du dégivrage de la lunette arrière et/ou des rétroviseurs dégivrants et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **11**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante et/ou des rétroviseurs dégivrants.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **5**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer :

- soit de nouveau sur la touche **1** ;
- soit sur la touche **3** (AUTO s'allume sur l'afficheur).

Recyclage de l'air

Un appui sur la touche **12** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche **12** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (1/2)

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « **voir clair** » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des soupapes. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation (2/2)



Le circuit de fluide frigorigère contient des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigère. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez le moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).



Type du fluide frigorigère



Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg

Quantité de fluide frigorigère présente dans le véhicule.

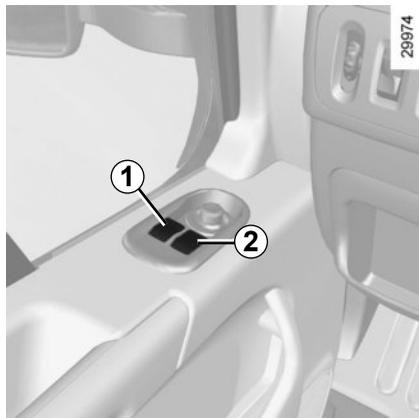
GWP xxxxx

Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).

CO2 eq
x,xxt

La quantité en poids et en équivalent CO2.

VITRES (1/2)



Lève-vitres électriques

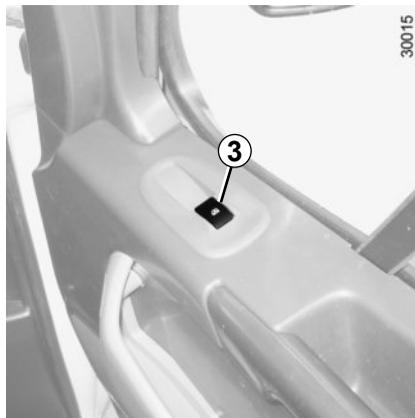
Contact mis :

- appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée;
- soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- **1** pour le côté conducteur;
- **2** pour le côté passager avant.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur **3**.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

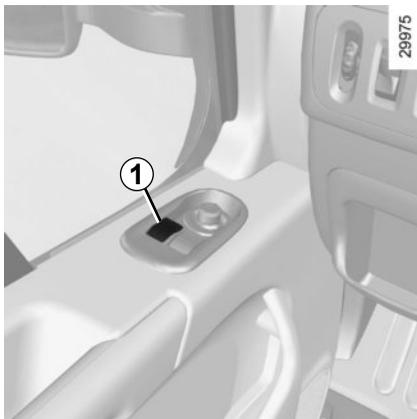


Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé, télécommande ou émetteur-récepteur à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

VITRES (2/2)



Lève-vitre électrique impulsif

Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrits précédemment.

Il équipe la vitre conducteur, à la descente uniquement.

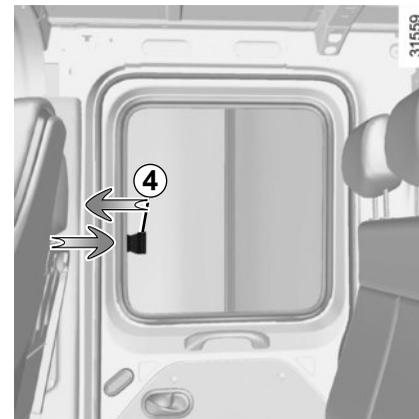
Appuyez brièvement sur le contacteur **1** : la vitre s'abaisse complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la descente de la vitre.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

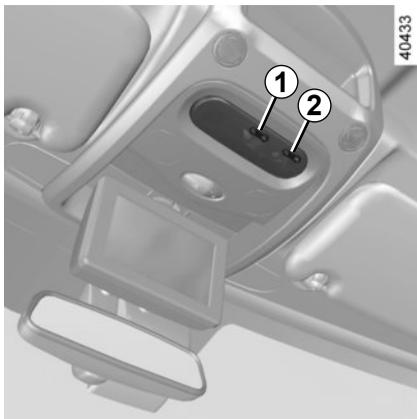
Risque de blessures graves.



Vitres arrière coulissantes

Pressez la palette **4** et faites coulisser la vitre.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

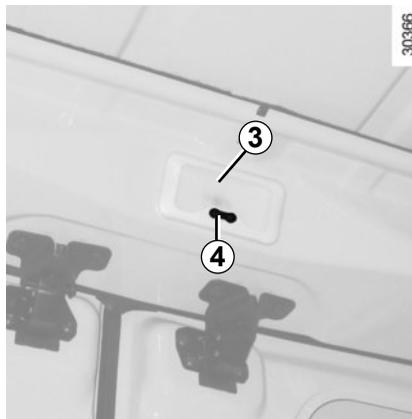
Manipulez le contacteur **1** vous obtenez :

- un éclairage permanent;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture

(suivant véhicule)

Basculez l'interrupteur **2**.



Éclaireur arrière 3

Basculez l'interrupteur **4** vous obtenez :

- la position éclairage imposé;
- la position éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes arrière. Ils ne s'éteignent que lorsque les portes concernées sont correctement fermées;
- la position extinction imposée.

Nota

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle.

L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement. Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte;
- au bout de 15 secondes lorsque toutes les portes sont fermées;
- lorsque vous mettez le contact.

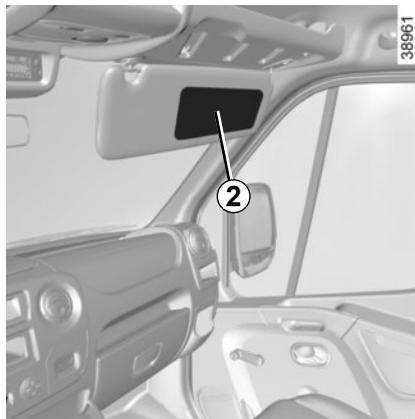
PARE-SOLEIL, POIGNÉE DE MAINTIEN



Pare-soleil

Abaissez le pare-soleil **1**.

Il est possible de le basculer contre la vitre de la porte.



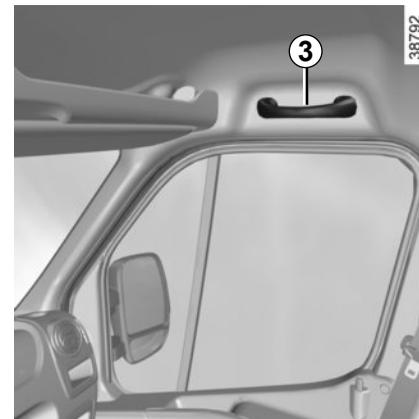
Miroir de courtoisie ou rétroviseur additionnel **2**

(suivant véhicule)

Abaissez le pare-soleil pour accéder au miroir.

Particularité du rétroviseur additionnel

Reportez-vous au paragraphe « Rétroviseurs » en chapitre 1.

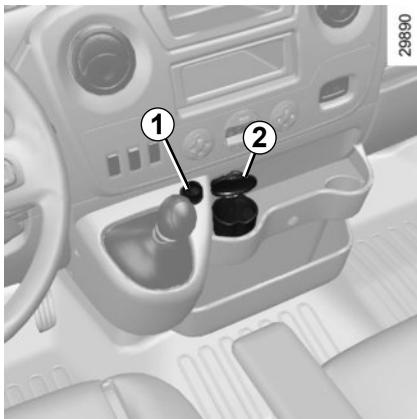


Poignée de maintien **3**

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



Cendrier 2

(suivant véhicule)

Il s'agit d'un cendrier amovible qui peut se loger dans les porte-cigarettes. Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle. Pour le vider, tirez sur l'ensemble. Le cendrier sort de son logement.

Allume-cigares 1

(suivant véhicule)

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 1, il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

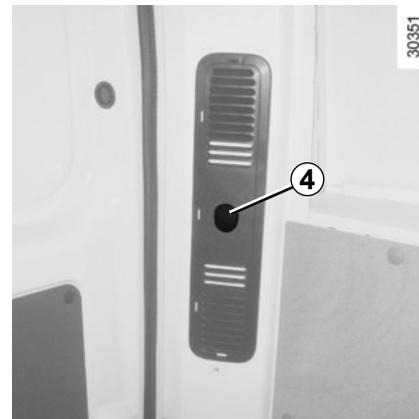


Prises accessoires 1 et 3

(suivant véhicule)

Elles sont prévues pour le branchement d'accessoires agréés par les services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12 V).

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.



Prise accessoires 4 (située dans le coffre)

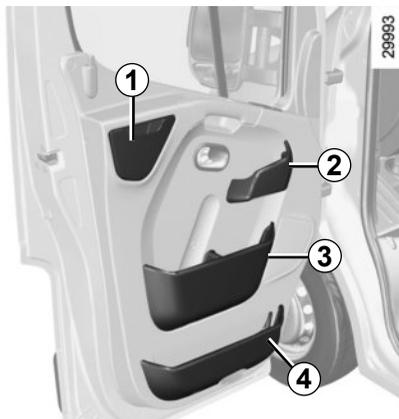


Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts (tension 12V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (1/6)



Vide-poches portes avant

Vide-poches 1

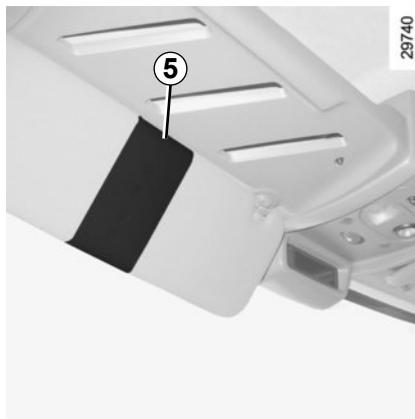
Vide-poches 2

Ne l'utilisez pas comme poignée pour fermer la porte.

Vide-poches 3

Il peut recevoir une bouteille de 1,5 litre.

Vide-poches 4



Rangement pare-soleil 5

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...

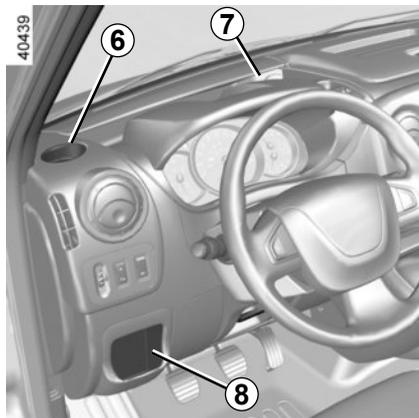


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



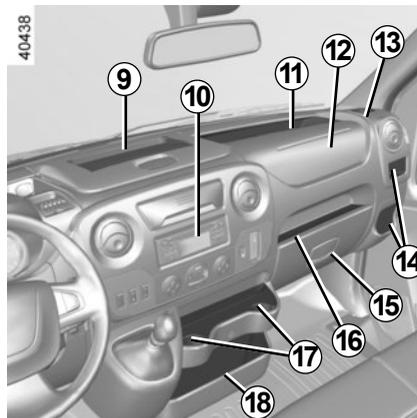
Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (2/6)



Porte-canettes 6, 13 et 17

Ils peuvent accueillir une canette ou le cendrier.



Vide-poches de planche de bord 7, 8, 9, 11, 14, 16 et 18

Vide-poches ou emplacement radio 10



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Vide-poches ou emplacement airbag passager 12

Boîte à gants 15

Pour l'ouvrir tirez la palette.

Elle peut accueillir des documents de format A4, une bouteille d'eau de 2 litres...

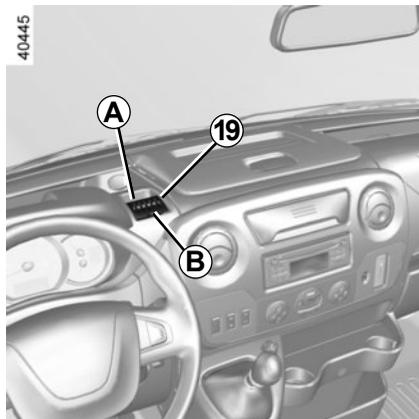
Suivant véhicule, elle est ventilée et réfrigérée.



Laissez toujours le couvercle du rangement fermé en roulage :

- risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;
- risque de projections d'objets à travers l'habitacle.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (3/6)

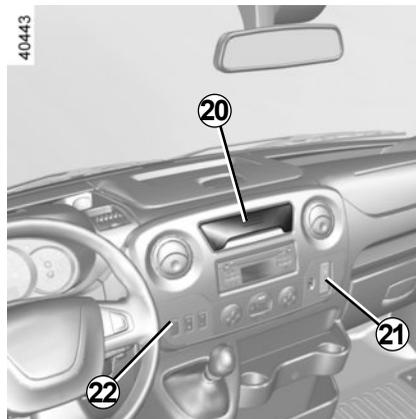


Porte-jetons et porte-cartes 19

Porte-jetons A

Porte-cartes B

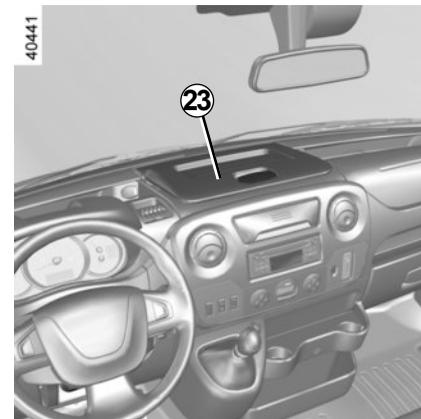
Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes...



Vide-poches ou emplacement tablette 20

Vide-poches ou emplacement prises pour boîtier multiconnexion audio 21

Vide-poches ou emplacement interrupteurs 22



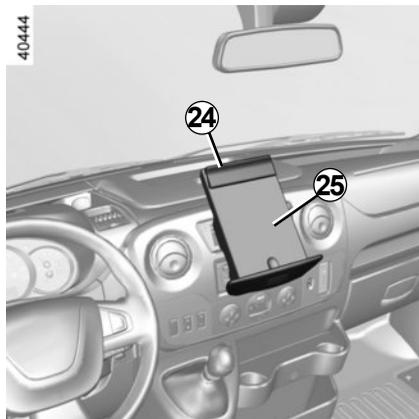
Rangement supérieur de planche de bord 23

Pour l'ouvrir, levez la palette.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (4/6)



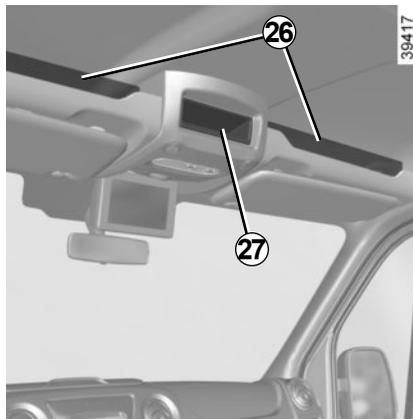
Tablette 25

Tirez vers vous et à fond la tablette **25**.

Faites-la pivoter et repoussez-la jusqu'en butée.

Vous pouvez accrocher à l'aide de la pince **24** des documents de format A5.

Pour la remise en place, tirez la tablette vers vous jusqu'en butée, relevez-la jusqu'à l'horizontal et poussez-la jusqu'en butée.



Rangements supérieurs de cabine 26 et 27

Réservé uniquement au transport d'objets.

Le poids total du contenu du rangement supérieur de cabine **27** ne doit pas dépasser 5 kg.

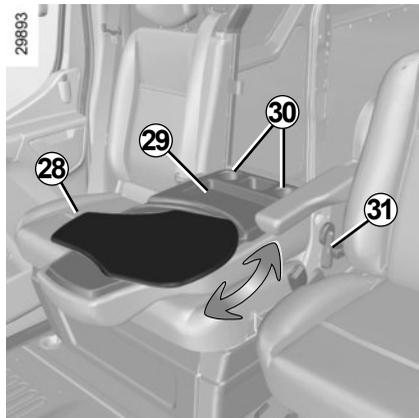


Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber durant le roulage. Risque de blessures.



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (5/6)



Tablette

Lorsque le véhicule en est équipé, rabattez le dossier du siège central en levant la commande **31**.

Vous disposez au dos du dossier du siège central :

- d'une tablette **28** pivotante uniquement vers le côté conducteur (suivant véhicule);
- de porte-canettes **30**;
- de rangement **29**.



Il est interdit de s'asseoir sur le siège central lorsque son dossier est rabattu.

Nota : veillez à bien remettre la tablette en place, avant de relever le dossier du siège central. Veillez au bon verrouillage du dossier du siège central.

Veillez à ce qu'aucun objet ne gêne le bon fonctionnement de la tablette pivotante.

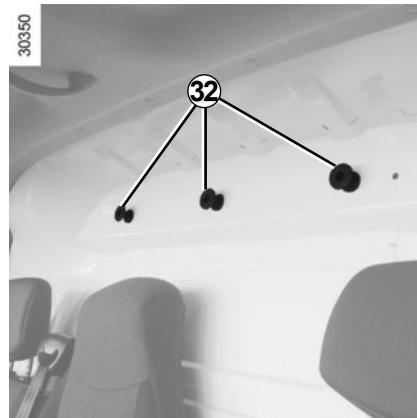


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

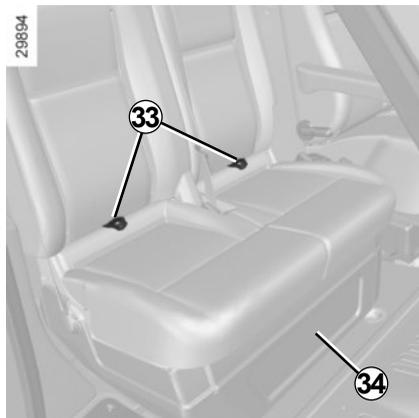


Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements ouverts, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



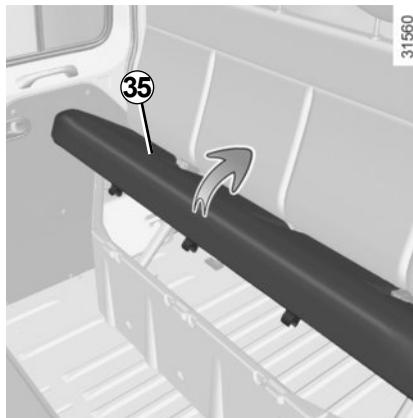
Crochets porte-vêtements 32

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS DANS L'HABITACLE (6/6)



Coffre de rangement 34 sous banquette avant

Pour y accéder, tirez sur les languettes 33.



Coffre de rangement sous banquette arrière

L'assise 35 se soulève pour donner accès au coffre de rangement situé sous la banquette.



Rangement supérieur de cellule arrière 36

Réservé uniquement au transport d'objets.

Le poids total du contenu du rangement supérieur de cellule arrière ne doit pas dépasser 35 kg.



Laissez toujours l'assise fermée en roulage :

- risque de blessures en cas de freinage brusque ou d'accident ;
- risque de projections d'objets à travers l'habitacle.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.



Veillez à ne mettre aucun objet lourd et/ou tranchant qui pourrait tomber. Risque de blessures.

BANQUETTES ARRIÈRE (1/2)



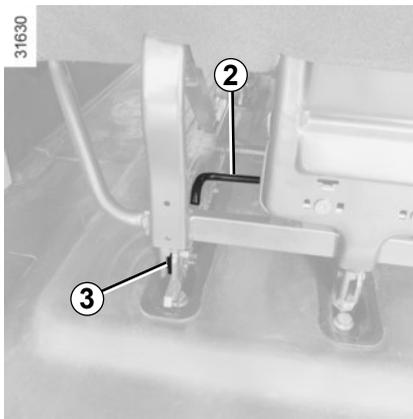
Accès aux places arrière

Basculez la poignée **1** vers l'arrière pour abaisser le dossier.

Pour remettre le siège en place, ramenez le dossier en position.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Dépose de la banquette

Pour chacune des banquettes, soulevez les leviers **2** situés à l'arrière de chaque banquette. Les ergots **3** sortent pour indiquer que la banquette est déverrouillée.

Tirez la banquette vers l'arrière de manière à dégager les points d'ancrage puis soulevez-la pour pouvoir la sortir.



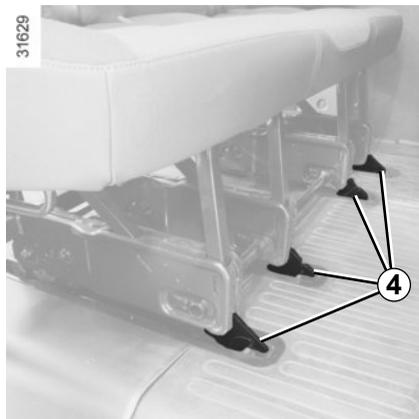
Le démontage des points d'ancrage est interdit.



La masse de la banquette est importante (environ 65kg). Pour votre sécurité, veillez à la manoeuvrer avec précaution.

Risque de blessures.

BANQUETTES ARRIÈRE (2/2)

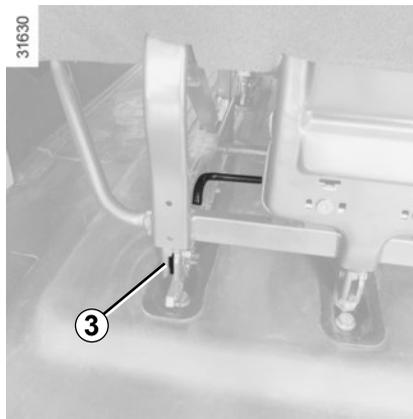


Repose de la banquette

- Positionnez les guides **4** sur les rails en retrait par rapport aux points d'ancrage ;
- glissez la banquette vers l'avant.

La banquette se verrouille automatiquement.

Vérifiez que les ergots rouges **3** ne sont plus apparents.



Il est impératif de positionner les banquettes arrière sur les points d'ancrage d'origine.

L'usage « banquettes dos à la route » est interdit en roulage.

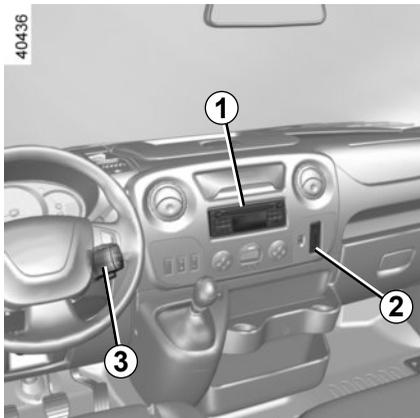
Les banquettes des rangs 2 et 3 ne sont pas interchangeables, ne pas forcer lors de leur repose.

Risques de dégradation.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous de la propreté des ancrages de la banquette (ils doivent être exempts de graviers, chiffons, ou tout autre élément pouvant gêner le bon verrouillage de la banquette).

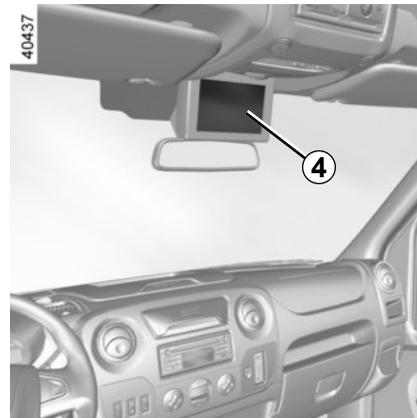
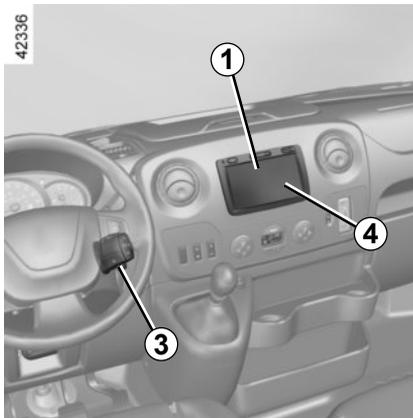
ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent de l'équipement multimédia du véhicule.

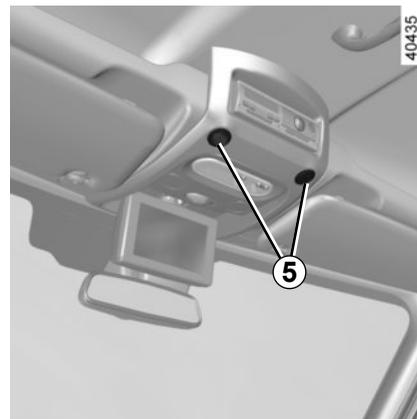
- 1 Radio ;
- 2 Prises multimédia ;
- 3 commande sous volant ;
- 4 écran tactile multimédia ;
- 5 micro.

Pour le fonctionnement de ces équipements : consultez la notice de l'équipement.

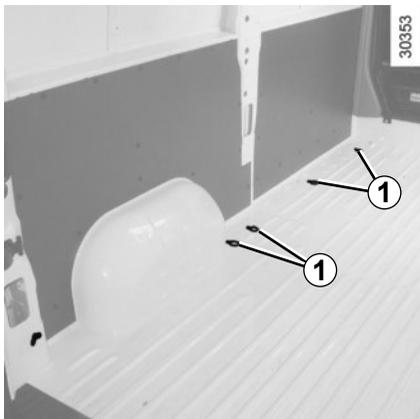


Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.



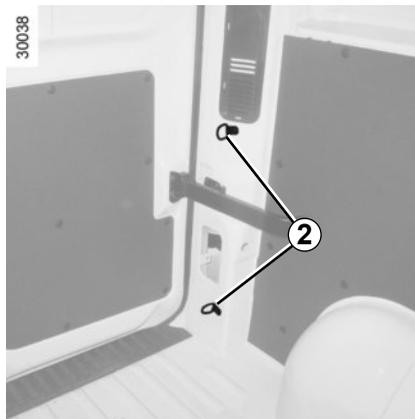
TRANSPORT D'OBJETS (1/2)



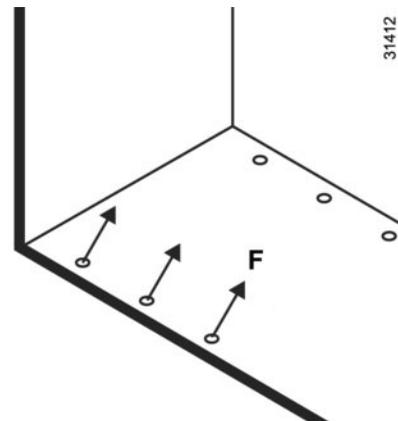
Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux **1** et **2** permettent aux objets transportés de ne pas basculer. Le nombre d'anneaux et leur emplacement peut différer suivant véhicule.

Les anneaux **2** servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation **1** sur le plancher du véhicule.

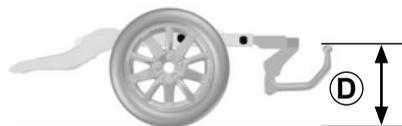
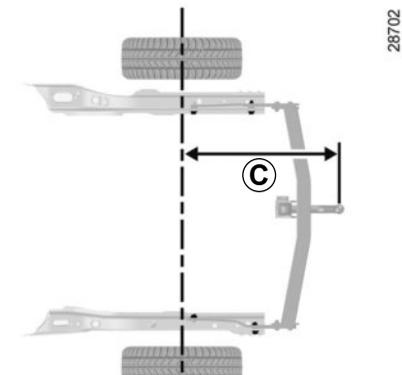


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



F max : 625 daN

TRANSPORT D'OBJETS (2/2)



Traction roues simples

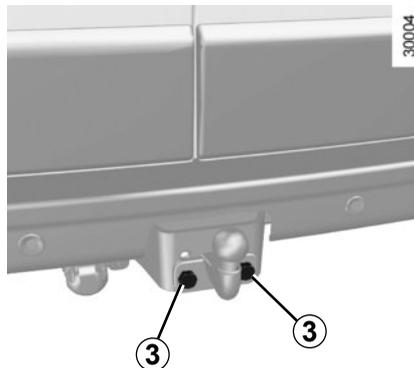
C = 1 110 mm.

Propulsion roues simples

C = 1 760 mm.

Propulsion roues jumelées

C = 1 753 mm.



Remorquage

Installation de la boule de remorquage

Positionnez la boule afin de respecter la hauteur **D** qui doit être comprise entre 350 et 420 mm, véhicule chargé. Serrez les boulons **3** en respectant un couple de serrage de 196 N.m (Newtons.mètre).

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

Choix et montage de l'attelage

Masse maximum de l'attelage : 26 kg

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Si la boule d'attelage masque la plaque d'immatriculation ou le feu de brouillard arrière du véhicule, vous devez la retirer lorsque vous ne tractez pas.

Dans tous les cas, veillez à respecter les lois locales.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau d'huile moteur	4.4
Niveau huile moteur : appoint, remplissage	4.6
Niveaux	4.8
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement	4.9
pompe d'assistance direction.	4.10
réservoir lave-vitre	4.10
Filtres	4.10
Pression de gonflage des pneumatiques	4.11
Batterie	4.13
Entretien de la carrosserie.	4.14
Entretien des garnitures intérieures.	4.16

CAPOT MOTEUR (1/2)



Pour ouvrir, tirez la manette **1**.

Déverrouillage de sécurité du capot

Pour déverrouiller, tirez la commande **2**.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact (reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » en chapitre 2).

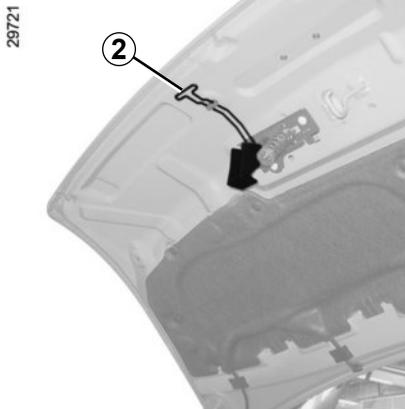


Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

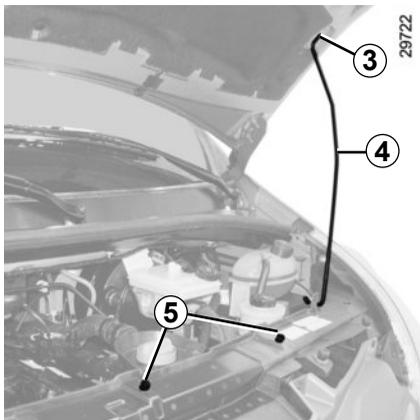


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



CAPOT MOTEUR (2/2)



Ouverture du capot

Levez le capot, dégrafez la béquille **4** des fixations **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).

En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

Fermeture du capot

Assurez-vous du bon positionnement des balais d'essuie-vitres.

Remplacez la béquille **4** dans les fixations **5**, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (1/2)

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des appoints d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



Affichage du niveau huile minimum A

Si le niveau est au-dessus du niveau minimum

Le message « Niveau d'huile » apparaît sur l'afficheur, accompagné de pavés indiquant le niveau. Au fur et à mesure que le niveau descend, ils sont remplacés par des tirets.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez sur **1** ou **2**.

30363



Si le niveau est au minimum

Le message « Niveau d'huile à réajuster » et le témoin  s'allument au tableau de bord.

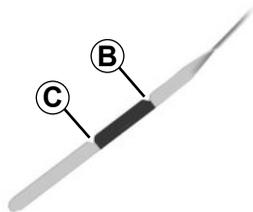
Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (2/2)

29990



Lecture du niveau à la jauge

Moteur à l'arrêt :

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **C** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

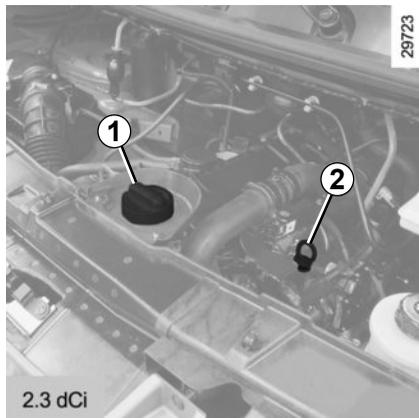
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant de la marque.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (1/2)



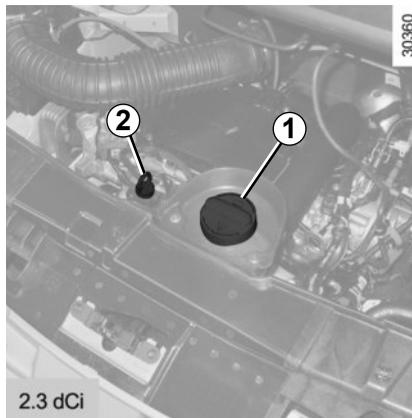
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « **MAXI** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.



- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (2/2)



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des plaquettes, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

NIVEAUX (2/3)



Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « **MINI** » et « **MAXI** » indiqués sur le bocal de liquide de refroidissement **2**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « **MINI** ».

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité de contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

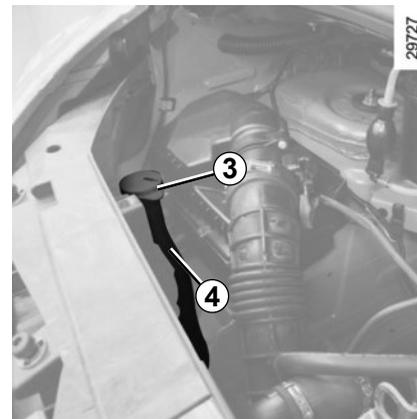
Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



Réservoir lave-vitre 4

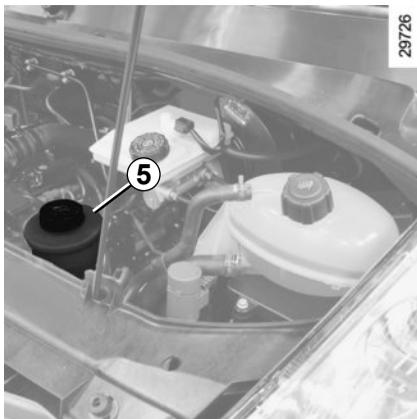
Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitre (produit antigel en hiver).

NIVEAUX (3/3)/FILTRES



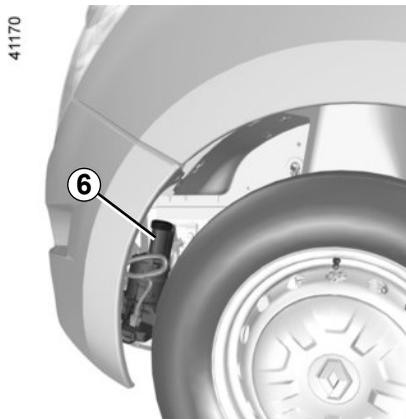
Pompe d'assistance de direction

Niveau : pour un niveau correct à **froid**, moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, il faut qu'il soit visible entre les niveaux « **MINI** » et « **MAXI** » sur le réservoir 5.

Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos Services Techniques.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.



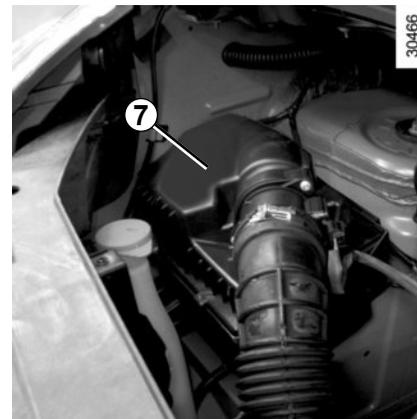
Particularité des véhicules équipés du réservoir 6

L'accès au bouchon de remplissage n'est pas accessible. Faites appel à un Représentant de la marque pour les appoints ou le remplissage.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

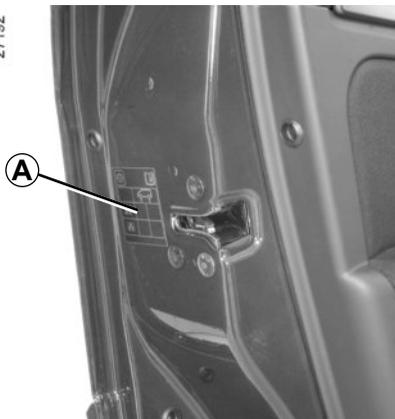
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Pour les véhicules qui en sont équipés, si le témoin 7 devient rouge, cela indique un encrassement du filtre à air.

Adressez-vous au plus tôt à un Représentant de la marque.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/2)

27192



Étiquette A

Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**). **Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaisin, sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord. Reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

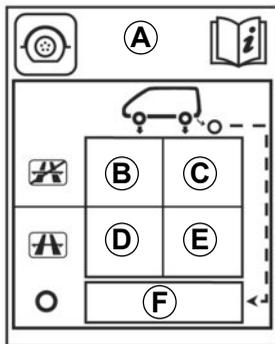
Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/2)



Zone **B** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

Zone **C** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

Zone **D** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.

Zone **E** : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.

Zone **F** : pression de gonflage de la roue de secours.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Risque d'éclatement des pneumatiques.

BATTERIE



Elle se situe derrière le marchepied **A** et ne nécessite pas d'entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.**

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie.

Contact coupé, certains consommateurs d'énergie peuvent être coupés (feux de croisement, radio, ventilation...). Au tableau de bord, la coupure s'accompagne du message « Mode économie batterie ». Lorsque le niveau devient critique, le message « Batterie faible démarrer moteur » s'affiche. L'état de charge de la batterie peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en roulage urbain ;
- lorsque la température baisse... ;
- véhicule arrêté, moteur coupé.

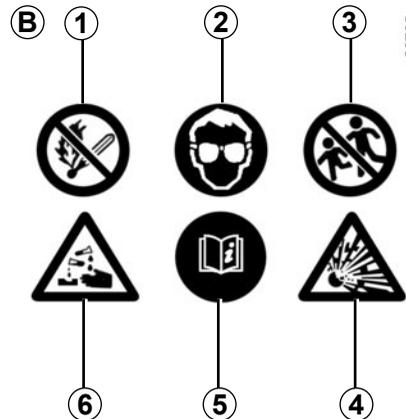
Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



Étiquette B

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **1** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **2** protection obligatoire de la vue ;
- **3** tenir éloigné des enfants ;
- **4** matières explosives ;
- **5** se reporter à la notice ;
- **6** matières corrosives.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (2/2)

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il ne faut pas faire

- utiliser des produits à base de cire (lustrage) ;
- frotter de manière intensive ;
- passer le véhicule sous un portique de lavage ;
- laver le véhicule avec un appareil à haute pression ;
- coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre, lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de «glaces» plastiques, utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (1/2)

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tâche doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tâche, utilisez de **l'eau savonneuse** froide (éventuellement tiède) à **base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio, afficheur multimédia ou multifonctions...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES (2/2)

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veuillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

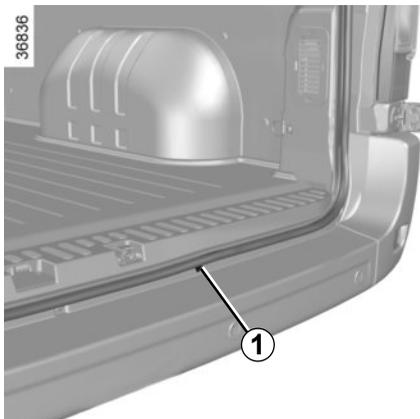


Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Crevaison	5.2
Roue de secours	5.2
Bloc outils	5.4
Kit de gonflage des pneumatiques	5.5
Enjoliveurs	5.11
Changement de roue : cric hydraulique.	5.13
Changement de roue : cric	5.16
Pneumatiques	5.18
Projecteurs avant (remplacement des lampes).	5.21
feux de brouillard avant	5.23
feux latéraux.	5.24
feux arrière	5.25
éclairage intérieur.	5.27
Fusibles	5.28
Batterie : dépannage	5.33
Clé, télécommande à radiofréquence : pile.	5.35
Emetteur-récepteur accès mains libres : pile	5.36
Remplacement balais d'essuie-vitre	5.37
Remorquage	5.38
Pré-équipement radio	5.40
Accessoires	5.41
Anomalies de fonctionnement	5.42

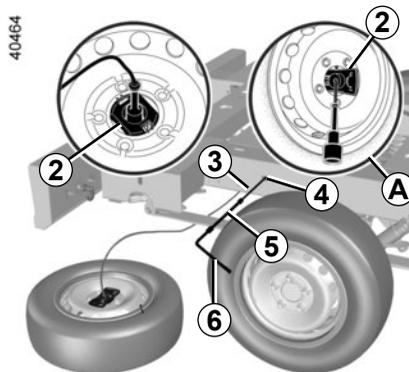
CREVAISON, ROUE DE SECOURS (1/2)



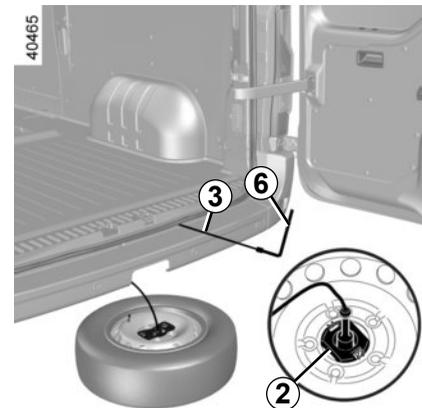
Pour les véhicules qui en sont équipés, elle se situe sous le châssis.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



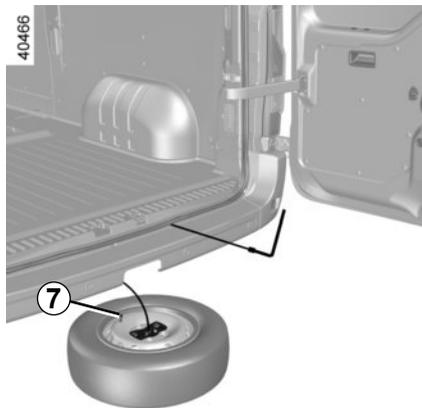
Dans certains cas (crevaison à l'arrière, véhicule chargé avec attelage...) il peut être nécessaire de lever auparavant le véhicule (par le point de levage le plus proche de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours (reportez-vous au paragraphe « changement de roue : véhicule à roues simples » en chapitre 5).



Pour retirer la roue de secours

- Insérez dans l'emplacement 1 ou 4, l'embout de la clé de déverrouillage 3 prolongée, suivant véhicule, de la rallonge hexagonale 5 et de la clé de roue 6 (l'usage d'autres outils pourrait endommager le mécanisme) ;
- faites descendre la roue de secours au maximum ;
- déclipsez l'élément 2 de la jante ;
- faites passer l'élément 2 par la jante (comme indiqué en A) et libérez ainsi la roue.

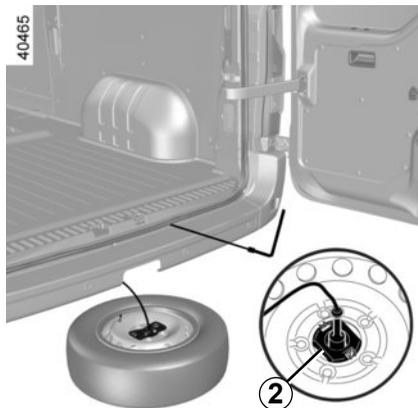
CREVAISON, ROUE DE SECOURS (2/2)



Pour remettre une roue

Procédez dans le sens inverse :

- mettez la roue à plat sous le véhicule, **valve 7 vers vous impérativement**. Risque de perte de la roue ;
- faites traverser le câble et l'élément **2** à travers la jante ;



- centrez l'élément **2** au centre de la roue et clippez-le à la jante ;
- remontez au maximum le câble de maintien et vérifiez le bon verrouillage de la roue.

Nota : ne placez pas une roue crevée avec jantes en aluminium dans le treuil de roue de secours. Veillez à bien remonter le treuil.



Mettez la roue crevée à plat sur le sol, **valve 7 vers vous impérativement**. Risque de perte de la roue.

BLOC OUTILS



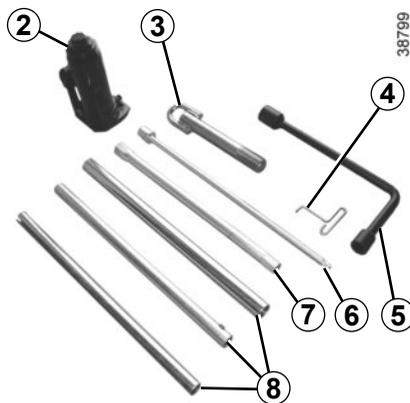
Emplacement du bloc outils

Le bloc outils **1** est situé sous le siège conducteur.

Pour sortir les outils, avancez le siège et rabattez le dossier (reportez-vous au paragraphe « Sièges avant » en chapitre 1).

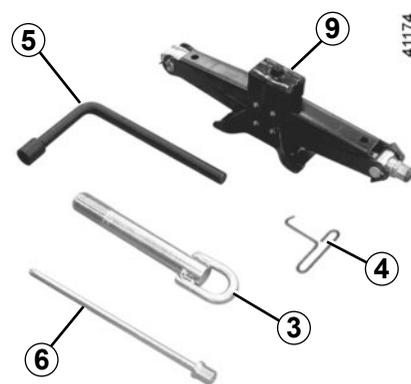


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Composition du bloc outils (suivant véhicule)

- cric hydraulique **2** ;
- anneau de remorquage **3** ;
- clé d'enjoliveur **4** ;



- clé de roue **5** ;
- clé de déverrouillage du treuil **6** ;
- rallonge hexagonale **7** ;
- rallonges **8** ;
- cric **9**.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leur support puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées, utilisez impérativement et exclusivement ces vis pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/6)

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/6)



Kit de gonflage C

Suivant véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit de gonflage **1** situé sous le siège conducteur.

Avancez le siège conducteur et rabattez le dossier pour accéder au kit de gonflage.

Ouvrez-le.



Vissez l'embout **3** du compresseur sur la bouteille **2** et clippez cette dernière sur le compresseur **D**.

La bouteille doit être impérativement en position verticale.

Dévissez le bouchon de valve de la roue concernée.

Vissez l'embout de gonflage **4** sur la valve.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse, serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

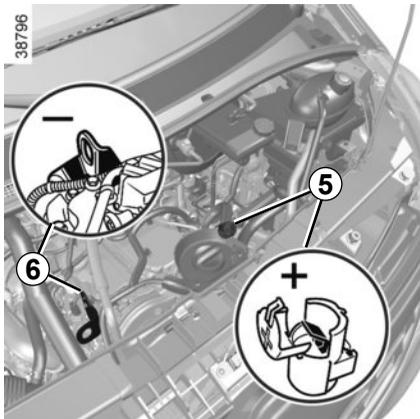


En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/6)

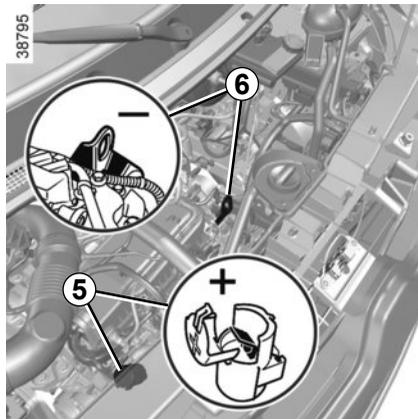


Pour brancher le compresseur, ouvrez le capot moteur et branchez la pince noire **10** sur l'élément de masse **6** (reportez-vous en chapitre 5 « Batterie dépannage »).

Branchez ensuite la pince rouge **11** sur le bornier **5**.



Avant de démarrer le moteur, vérifiez que le frein à main soit serré et que le levier de vitesses soit au point mort ou en position **N** pour les boîtes de vitesses robotisées.



Moteur tournant, appuyez sur l'interrupteur **7** pour commencer le gonflage.

Après **15** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression sur le manomètre **9**.

Une pression d'au moins 4,7 bars doit être atteinte.

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **9** indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars. Ensuite la pression chute.



Si la pression n'est pas atteinte, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Si la pression est trop élevée, appuyez sur le bouton **8 pour diminuer la pression.**

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (4/6)



25640

Une fois le pneu correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **3** de manière à éviter la projection de produit et vissez le flexible de gonflage **4** du pneu sur l'orifice libre de la bouteille **2** pour éviter ainsi l'écoulement du produit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit sous le siège conducteur.

Démarrez sans délai de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et, après **10** kilomètres ou **10** minutes de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression. Pour cela, vissez directement l'embout **3** sur la valve du pneu. Si la pression est inférieure à celle préconisée réajustez-la (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Précautions d'utilisation du kit

- Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives ;
- en roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit injecté dans le pneumatique.



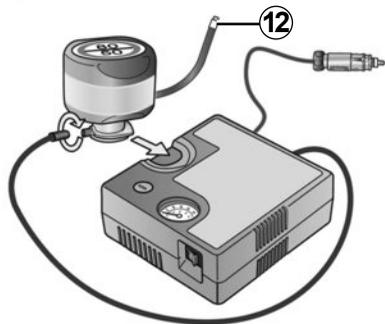
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (6/6)

35749



Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **12** de manière à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez entre 20 et 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et après 3 kilomètres de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle préconisée, réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



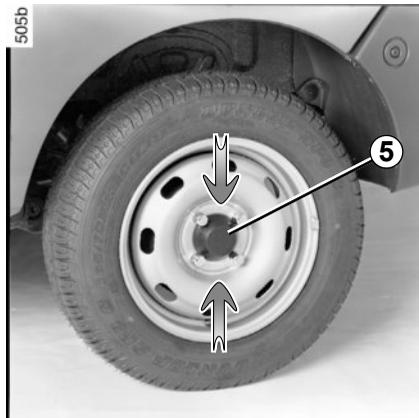
Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

ENJOLIVEURS (2/2)

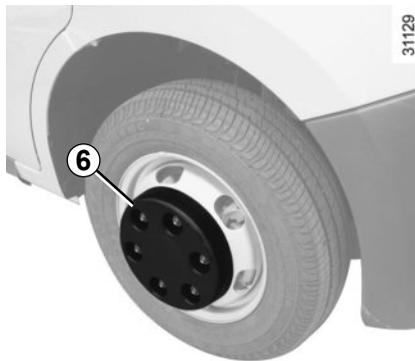


Enjoliveur 5 (vis de roues apparentes)

Pour le déposer sans démonter la roue, pincez-le aux endroits indiqués par les flèches.

Faites-le tourner de manière à dégager les pattes de fixation situées derrière les vis de roue.

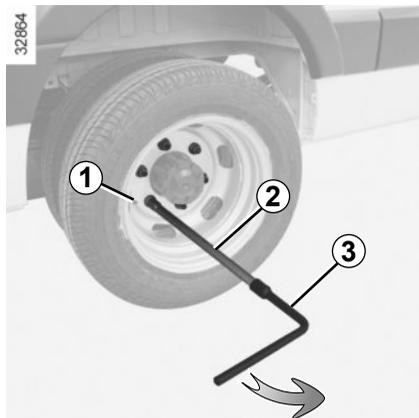
Pour le remettre, procédez de manière inverse.



Enjoliveur 6 (Roue avant uniquement pour les véhicules équipés de roues jumelées)

Enlevez les cache-écrous 6 à la main puis l'enjoliveur.

CHANGEMENT DE ROUE : cric hydraulique (1/3)



Dans le cas d'un démontage de roues jumelées, dévissez la rallonge de gonflage 1.

N'oubliez pas de la visser au remontage.

Débloquez les vis de la roue en plaçant la clé de roue 3 prolongée par la rallonge hexagonale 2 (fournies avec le bloc outils) de façon à appuyer dessus.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



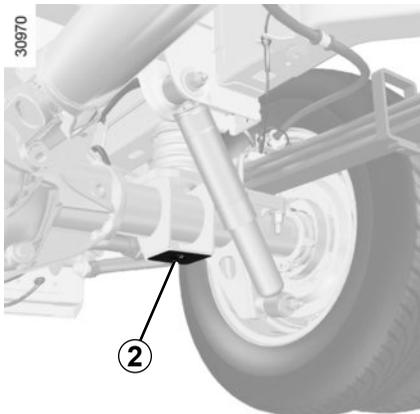
Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **N** pour les boîtes de vitesses robotisée).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

CHANGEMENT DE ROUE : cric hydraulique (2/3)

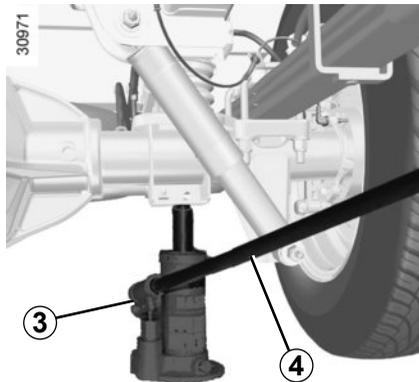


Sortez le cric **3** situé dans le bloc outils. Prenez connaissance du dessin sur le cric avant de l'utiliser.

Utilisation du cric

Placez la tête du cric sur les points d'appui **2** proche de la roue concernée.

Présentez le cric **3** horizontalement. La tête du cric doit coïncider avec l'emplacement **2** prévu.



Commencez à pomper en manoeuvrant les rallonges **4** mises bout à bout et disponibles dans le bloc outils.

Décollez la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue (retirez l'enjoliveur central si nécessaire).

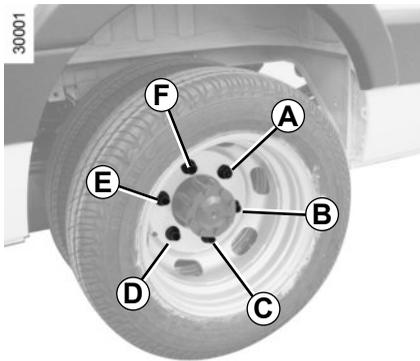
Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et, suivant véhicule, tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours.



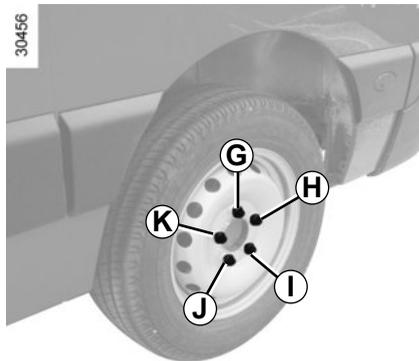
Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE : cric hydraulique (3/3)



Serrez les écrous et descendez le cric.
Roue au sol, serrez les vis fortement en respectant l'ordre de serrage suivant :

Roue avec 6 trous : commencez par la vis **A**, puis **D**, **B**, **E**, **C** et terminez par **F**.



Roue avec 5 trous : commencez par la vis **G**, puis **J**, **H**, **K**, et terminez par **I**.

Faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

CHANGEMENT DE ROUE : cric (1/2)



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



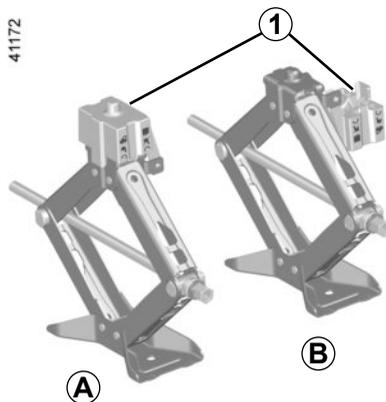
Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **N** pour les boîtes de vitesses robotisées).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

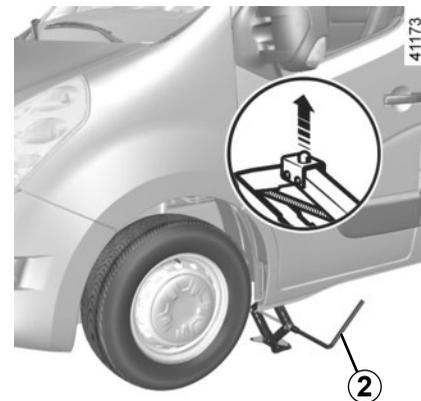
41172



Véhicule équipé du cric avec réhausse

Pour le changement d'une roue avant, utilisez la réhausse **1** (figure **A**).

Pour le changement d'une roue arrière, retirez la réhausse **1** (figure **B**).



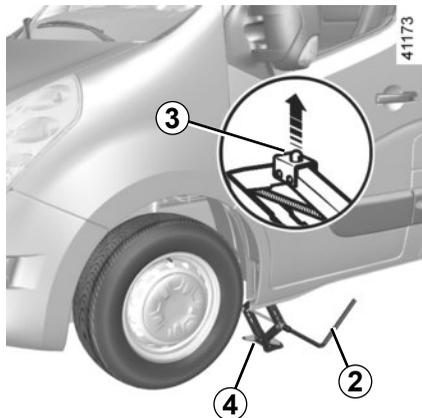
Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE : cric (2/2)

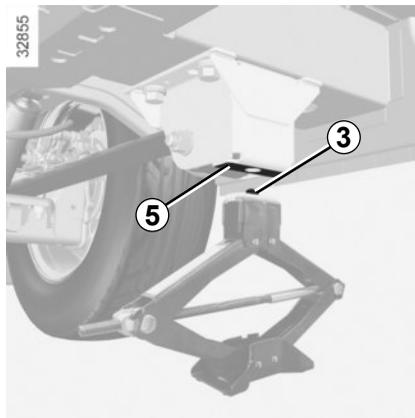


Présentez le cric **4** horizontalement, la tête du cric **3** doit être positionnée **impérativement** à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée ou des points d'appui **5**;

commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle à l'aide de la clé de roue **2** jusqu'à décoller la roue du sol, démontez les vis et retirez la roue;

mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

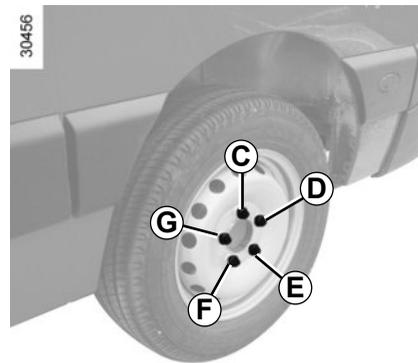


Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours. Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et dévissez le cric.

Nota : ne lubrifiez pas les vis de roue.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



Roue au sol, serrez les vis fortement en commençant par le côté **C**, puis **E**, **G**, **D** et terminez par **F**, faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES (1/3)

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



31546

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Versions à roues jumelées

Pour gonfler la roue extérieure, il est conseillé de faire passer le tuyau de gonflage entre les deux roues.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le voyant  s'allume au tableau de bord, reportez-vous au paragraphe « Avertisseur de perte de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (3/3)

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » du chapitre 5.

Utilisation hivernale

Chaînes

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage**.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez un Représentant de la marque.

Versions tractions

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Versions propulsions

Pour des raisons de sécurité, montez des chaînes sur l'essieu arrière uniquement.

Nota : pour les versions propulsions roues jumelées, placez des chaînes sur les roues arrière extérieures.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper **toutes les roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage ;
- un indice de vitesse maximum qui peut être inférieur à la vitesse maximum de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

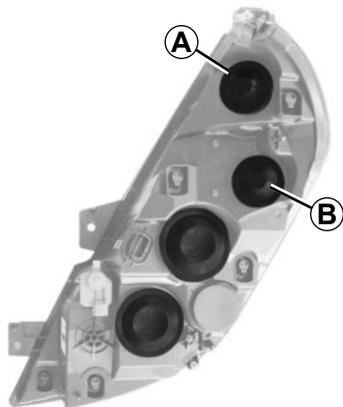
Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneumatiques doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum pour les tractions et toutes les roues arrière au minimum pour les propulsions.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (1/2)

29933



Feux de position avant

Retirez le cache **B** et tirez sur le porte-lampe **2**.

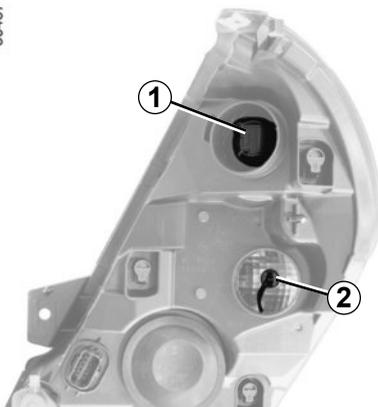
Type de lampe : W5W.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

30457



Feux indicateur de direction

Retirez le cache **A** et tournez le porte-lampe **1** d'un quart de tour.

Pour la repose, positionnez correctement le porte-lampe par rapport au détrompeur.

Type de lampe : PY21W.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

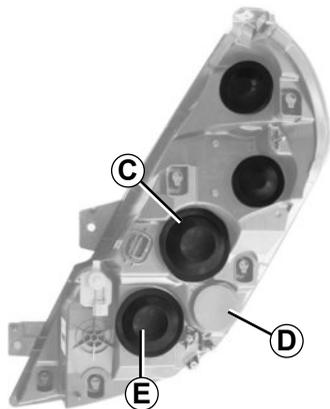


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes (2/2)

29933



Feux de croisement

Retirez le cache **E** et tournez le porte-lampe **6** d'un quart de tour.

Type de lampe : H7LL.

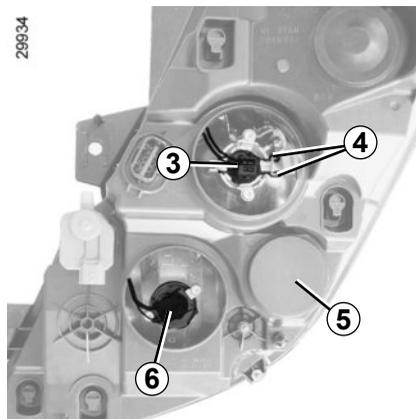
Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.



Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

29934



Feux additionnels de virage

(suivant véhicule)

Déposez le cache **D** et tournez le porte-lampe **5** d'un quart de tour.

Type de la lampe : H7.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feux de route

Retirez le cache **C**.

Dégraitez les ressorts **4** et sortez le porte-lampe **3**.

Type de lampe : H1.

Nota : une fois l'ampoule remplacée, veillez à ce que le cache soit correctement positionné.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant



Feux de brouillard 1

Consultez un Représentant de la marque.



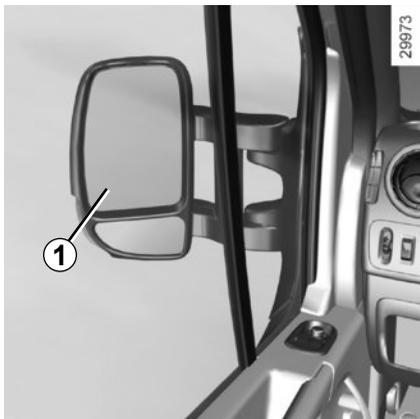
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessure.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX LATÉRAUX : remplacement des lampes



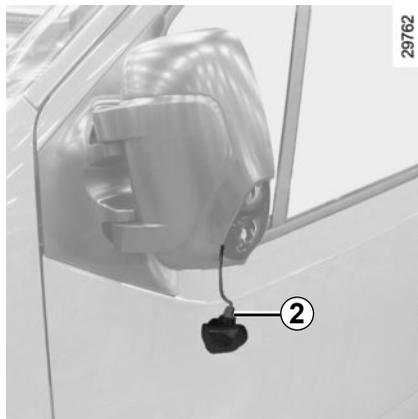
Répétiteurs latéraux

Orientez le miroir **1** pour accéder à la vis.

Dévissez la vis à l'aide d'un tournevis à empreinte torx.

Sortez le répétiteur et remplacez la lampe **2**.

Type de lampe suivant véhicule : WY5W ou P21W.

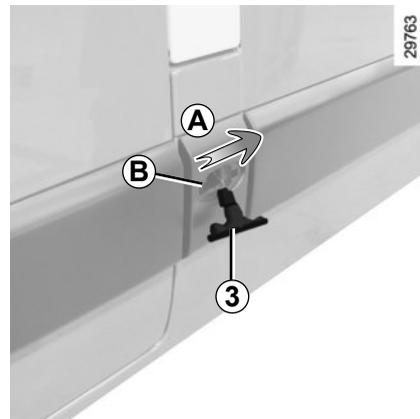


Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



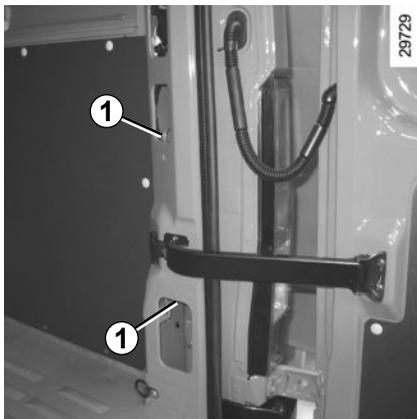
Feux de gabarit

Poussez le feu **3** (mouvement **A**) et appuyez en **B** pour dégager le feu.

Tournez le porte-lampe d'un quart de tour et remplacez la lampe.

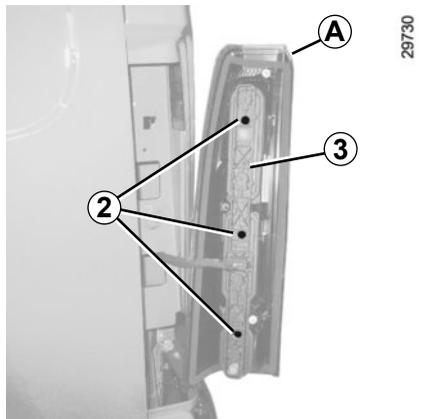
Type de lampe : W5W.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/2)

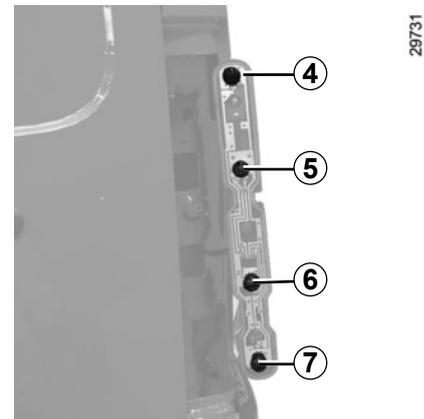


Feux arrière

Suivant véhicule, déposez les grilles de protection. Dévissez les deux écrous **1** et tirez le bloc des feux arrière **A**.



Dévissez les vis **2** à l'aide d'un l'outil type tournevis plat pour retirer le porte-lampes **3**.



4 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P21/5W**.

5 Feu de direction

Lampe orange forme poire à ergots **PY21W**.

6 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots **P21W**.

7 Feu de brouillard

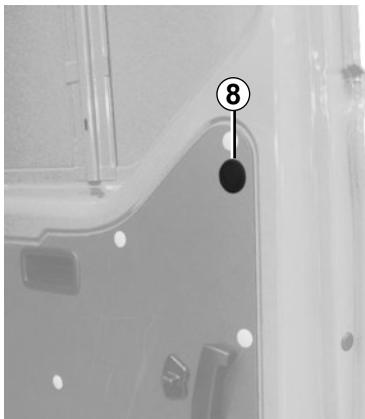
Lampe forme poire à ergots **P21W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/2)

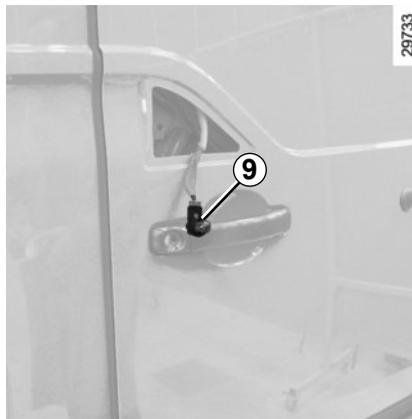


29732

Troisième feu de stop

Déposez le cache **8**.

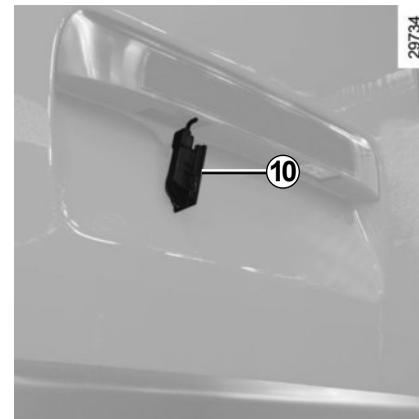
Dévissez l'écrou.



29733

De l'extérieur, sortez le bloc pour atteindre la lampe **9**.

Type de lampe : W16W.



29734

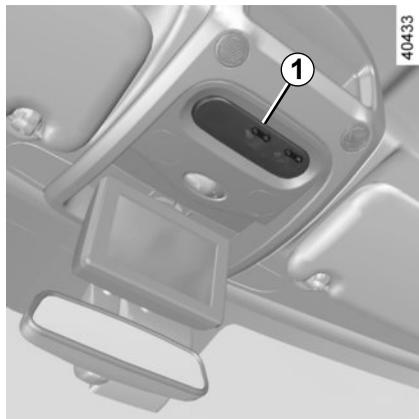
Éclaireurs de plaque d'immatriculation

Déclipez l'éclaireur **10** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



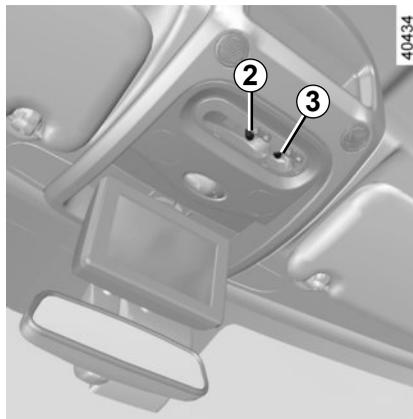
Plafonnier

Déclipez le diffuseur **1** du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe : W6W

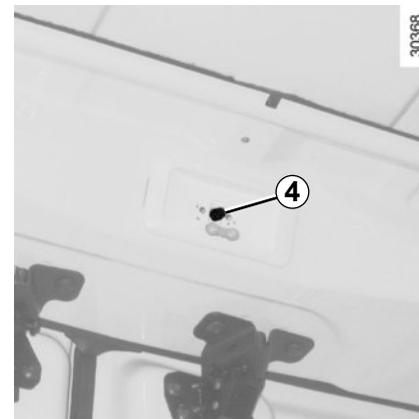
Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.



Particularités pour les véhicules équipés de spot de lecture

Type de lampe 2 : navette 10W

Type de lampe spot de lecture 3 : W5W



Éclaireurs arrière

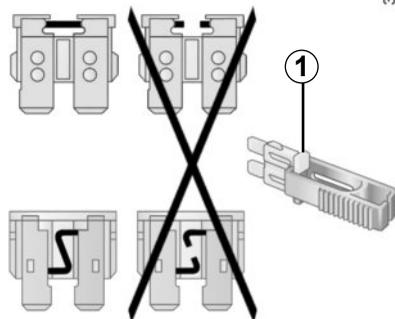
Déclipez le diffuseur du plafonnier à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Tirez la lampe vers le bas pour la sortir de son emplacement.

Type de lampe 4 : W6W

Changez la lampe et remettez le diffuseur en place.

FUSIBLES (1/5)



En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **1**, située au dos de la trappe **A**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

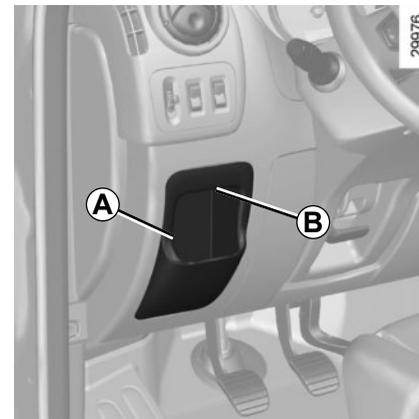
Suivant la législation ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles de rechange.

Votre véhicule est équipé de deux boîtiers fusibles : dans l'habitacle et dans le compartiment moteur.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Fusibles dans le compartiment habitacle

Déclipez la trappe **A** en vous aidant de l'encoche **B**.

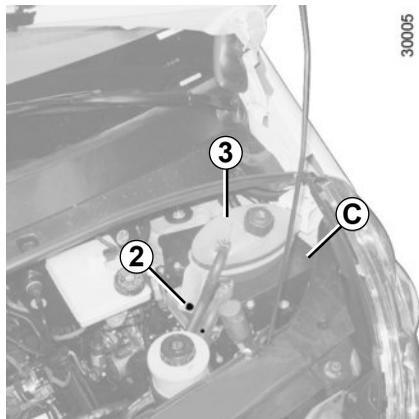
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante) située à l'arrière de la trappe **A**.

FUSIBLES (2/5)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Numéros	Affectation	Numéros	Affectation	Numéros	Affectation
	Radio, sièges chauffants, afficheur multifonction, prises pour connexions audio et alarme.		Feux stop, éclairage intérieur.	FBL	Feux additionnels de virage.
	Prises accessoires.		Unité centrale habitacle.		Accès mains libres.
	Allume-cigares.	STOP	Feux stop.	T	Contrôlographe.
	Tableau de bord.	ALIM UCH	Lève-vitres, climatisation et unité centrale habitacle.		Motoventilateur de chauffage et d'air conditionné.
	Commande des portes.		Lunette arrière gauche dégivrante.	ADP	Adaptations complémentaires.
	Unité centrale habitacle, feux indicateur de direction et feux de brouillard arrière.		Lunette arrière droite dégivrante.		Lève-vitres et unité centrale habitacle.
DIAG	Prise diagnostic.		Lave-vitre.		
	ABS/ESP		Antidémarrage.		
			Sièges chauffants.		

FUSIBLES (3/5)



Fusibles dans le compartiment moteur

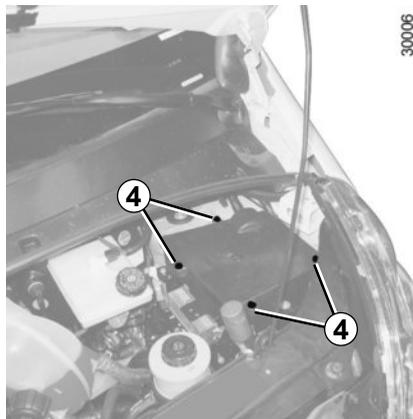
Dépose de la boîte à fusibles C

Déposez la vis 2 et dégagez le bocal de liquide de refroidissement 3.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

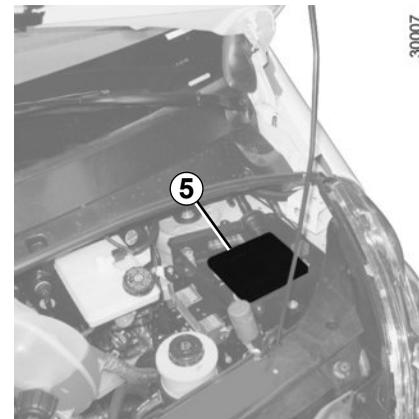


Dévissez les quatre vis 4.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Retournez le boîtier 5 pour accéder aux fusibles du compartiment moteur.

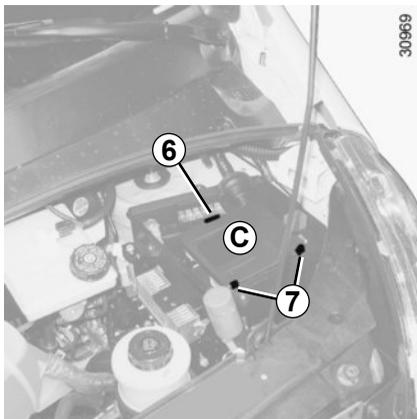
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante) située sur le boîtier 5.

Veillez à ce que ni eau ni poussière ne soit introduite dans le boîtier 5 lors de la dépose/repose.



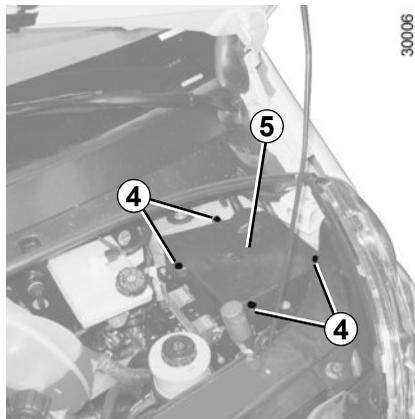
Désactiver la fonction Stop and Start pour toute intervention dans le compartiment moteur.

FUSIBLES (4/5)



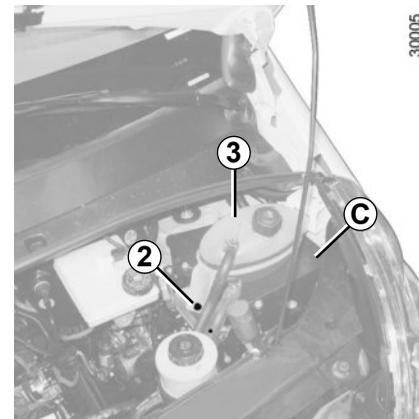
Repose de la boîte à fusibles C

Clippez les fixations 7, puis clippez la fixation 6.



Vissez les quatre vis 4 pour assurer la bonne étanchéité du boîtier 5.

Veillez à ce que ni eau ni poussière ne soit introduite dans le boîtier 5 lors de la dépose/repose.



Positionnez le bocal de liquide de refroidissement 3, puis vissez la vis 2.

FUSIBLES (5/5)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Feu de position droit.		Feu de route droit.
	Feu de position gauche.		ABS
	Feu de croisement droit.		Essuie-vitre.
	Feu de croisement gauche.		Climatisation.
	Feu de brouillard.		Dégivrage.
	Feu de route gauche.		

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers...) soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en **+ après contact**.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (2/2)

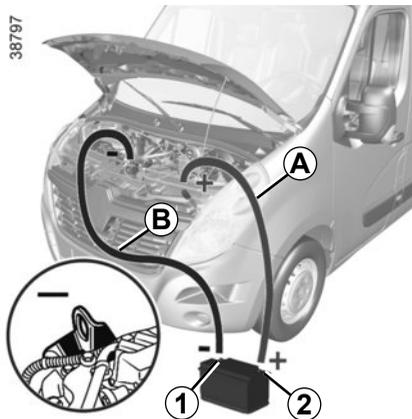
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs). Coupez le contact de votre véhicule.

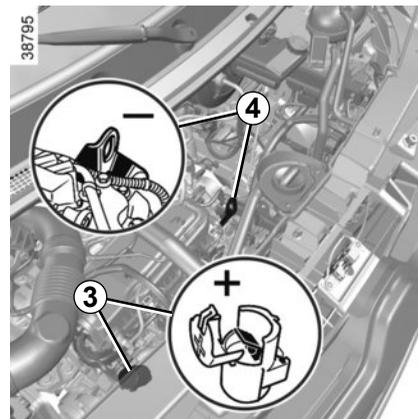
Démarré le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur le bornier **3**, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **1** de la batterie fournissant le courant puis sur l'élément de masse (-) **4**.

Démarré le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile

29999



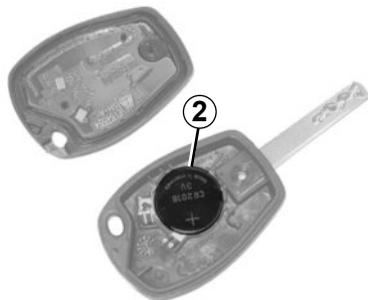
Remplacement de la pile de la télécommande

Dévissez la vis **1** pour enlever le couvercle de la télécommande.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

31574



Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

EMETTEUR-RÉCEPTEUR ACCÈS MAINS LIBRES : pile

31565



Remplacement de la pile

Ouvrez le boîtier par la fente **1** à l'aide d'une pièce de monnaie.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

5.36



30419

Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle.

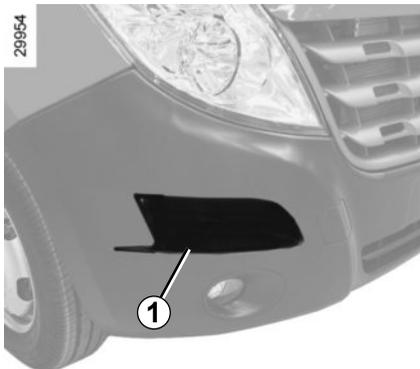
Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien cliqué.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

BALAIS D'ESSUIE-VITRE

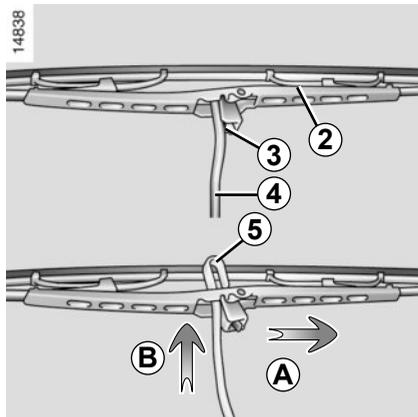


Pour accéder aux balais d'essuie-vitre, montez sur le marchepied **1**.

Nota : le marchepied peut être glissant.

Remplacement des balais d'essuie-vitre 2

- Soulevez le bras d'essuie-vitre **4**;
- faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale;



- pressez la languette **3** et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le crochet **5** du bras d'essuie-vitre;
- décalez le balai **A** puis remontez-le **B** pour le dégager.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez en sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux de détresse...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Retirez la remorque s'il y en a une.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage pendant le remorquage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesse robotisée

Si la boîte est bloquée sur un rapport :

- mettez le contact ;
- sélectionnez le neutre pied sur le frein ;
- vérifiez que la boîte est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.

Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)



Utilisez exclusivement :

- À l'arrière gauche, le point de remorquage 1.
- À l'avant, l'anneau de remorquage 4 (situé dans le bloc outils) et le point de remorquage 2.

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Point de remorquage arrière 1



Point de remorquage avant 2

Accès à l'anneau de remorquage 4

Avancez le siège conducteur et faites basculer le dossier pour pouvoir l'extraire du bloc outils 3.

Accès au point de remorquage avant 2

Déclipsez le cache 5 en passant un outil de type tournevis plat sous le cache.



Vissez l'anneau de remorquage 4 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue rangée dans le bloc outil 3.



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le bloc 3, comme ils l'étaient à l'origine, et rangez le bloc impérativement sous le siège. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un pré-équipement composé d'emplacements pour :

- la radio **1**;
- des haut-parleurs avant **2** (suivant véhicule).

Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Emplacement radio **1**

Déclipez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et –, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts. **Risque d'incendie.** Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées en même temps, la puissance totale des accessoires branchés ne doit pas dépasser 180 Watts.

Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule. Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves.**

Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure. **Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antiviol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/4)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Faites appel à un Représentant de la marque.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/Arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiler, manœuvrez clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Contacteur de démarrage » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/4)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, la fumée provient de la régénération du filtre à particules	Reportez-vous au paragraphe « Particularité des versions diesel » en chapitre 2.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/4)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. Le témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement et le témoin STOP s'allument.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

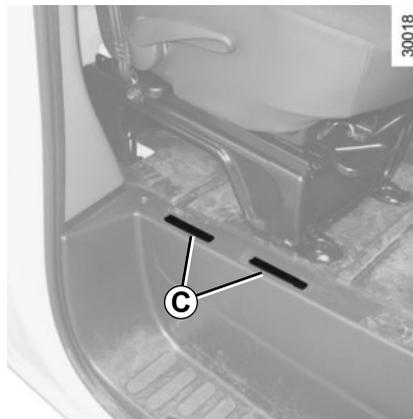
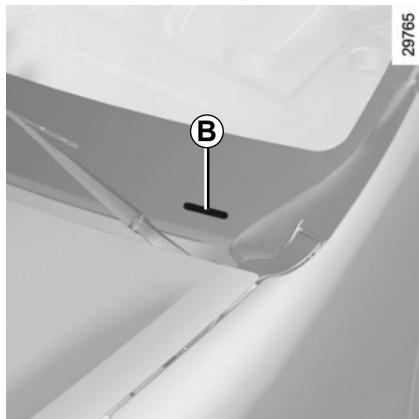
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/4)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitre collés. Circuit électrique défectueux.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Reportez-vous aux paragraphes « Projecteurs avant : remplacement des lampes » ou « Feux arrière : remplacement des lampes » en chapitre 5.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température. Dans ce cas, les traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification	6.2
Caractéristiques moteurs.	6.5
Dimensions	6.6
Masses	6.8
Pièces de rechange et réparations	6.9
Justificatifs d'entretien	6.10
Contrôle anticorrosion	6.16

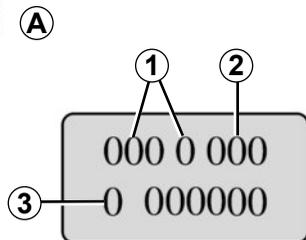
PLAQUES D'IDENTIFICATION VÉHICULES (2/2)



Pour accéder au type mine du véhicule et numéro dans la série du type, déclipsez à l'aide d'un outil de type tournevis plat les caches **C**.

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

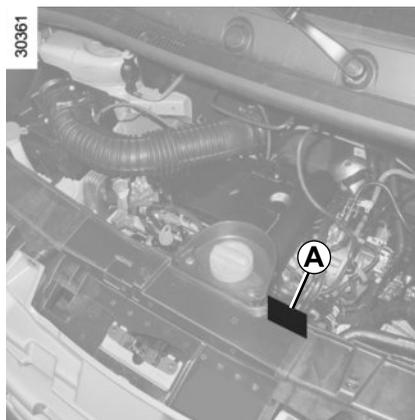
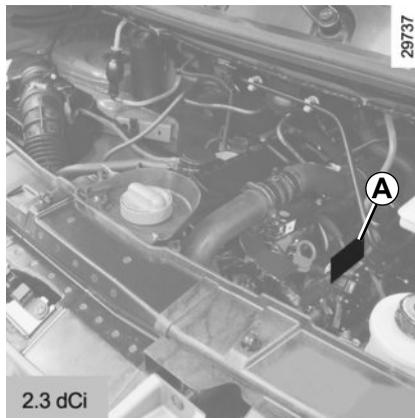
33293



Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.

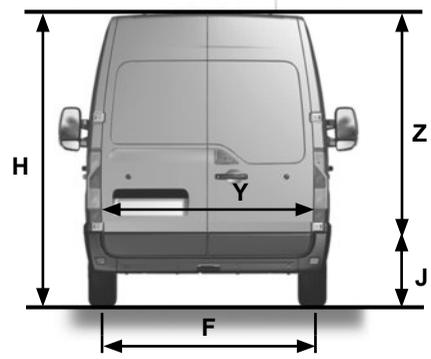
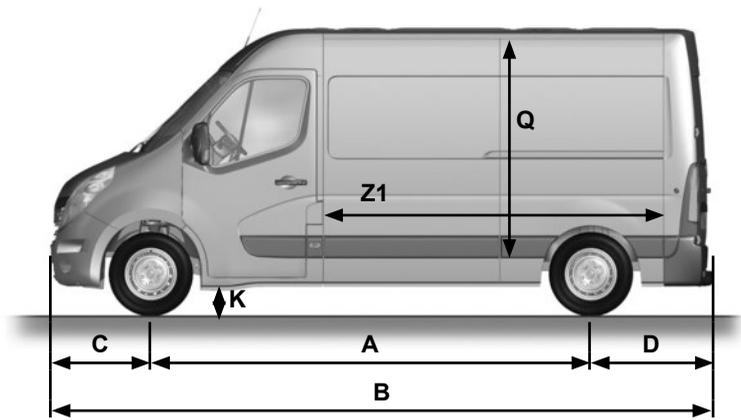


CARACTÉRISTIQUES MOTEUR

Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	M9T
Cylindrée (cm ³)	2 299
Injection	Diesel
Type de carburant	Gazole

DIMENSIONS (en mètres) (1/2)

3879



DIMENSIONS (en mètres) (2/2)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

	Court (L1)	Moyen (L2)	Moyen (L2,5)	Long (L3)	Long (L4)
A	3,182	3,682	4,006	3,682 → 4,332	4,332
B	5,048	5,548	5,967	6,198	6,848
C	0,842				
D	1,024		1,024 → 1,674		1,575 → 1,674
E	1,750				
F	1,730	1,730 → 1,860		1,612 → 1,730	1,612
G	2,470				
H	2,222 → 2,500	2,256 → 2,745	2,256 → 2,261	2,270 → 2,815	2,267 → 2,808
J	0,546 → 0,560	0,543 → 0,787	0,735 → 0,740	0,542 → 0,775	0,700 → 0,789
K	0,189 → 0,196	0,166 → 0,185	0,166	0,166 → 0,208	0,166 → 0,178
Q	1,700 → 1,894	1,894 → 2,144	-	1,798 → 2,048	
Y	1,580		-	1,580	
Z	1,627	1,820	-	1,724 → 1,820	1,724
Z1	2,583	3,083	-	3,733	4,383

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions	jusqu'à 3,5 tonnes			de 3,5 à 4,5 tonnes
Masse Maximum Autorisée en charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)			
Masse Remorque Freinée* (MRF)	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masse Remorque non Freinée*	750			
Charge admise sur le point d'attelage*	Versions traction	Versions propulsion avec MRF jusqu'à 3 tonnes	Versions propulsion avec MRF compris entre 3 et 3,5 tonnes	-
	100	120	140	120
Charge admise sur le toit	Version standard : 200 Version surélevé : interdit			

* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).
 Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h (suivant la législation locale) et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (1/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (2/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (3/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (4/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (5/6)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (6/6)

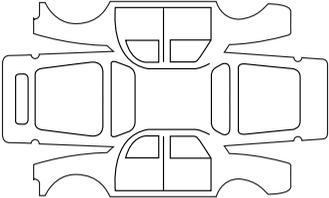
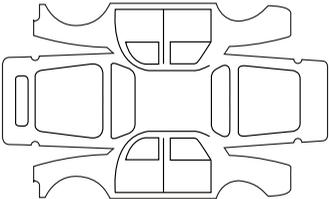
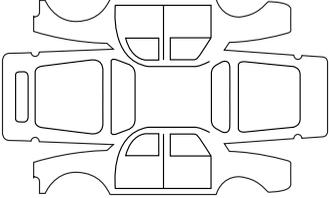
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION (1/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

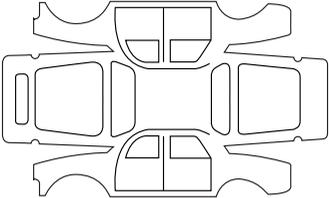
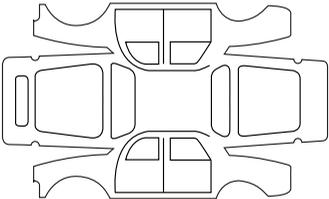
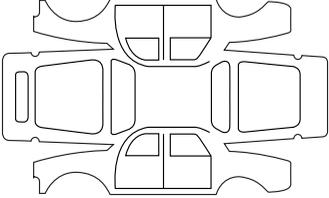
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (2/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

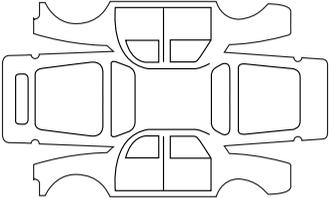
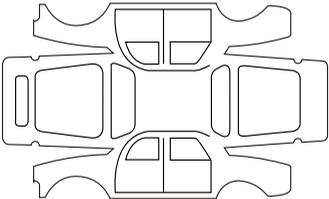
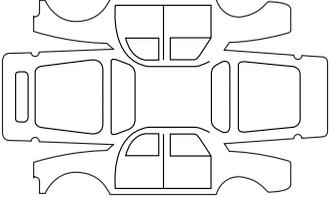
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (3/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

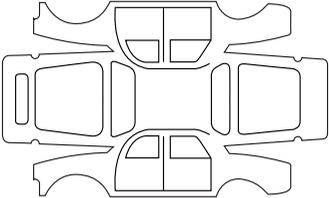
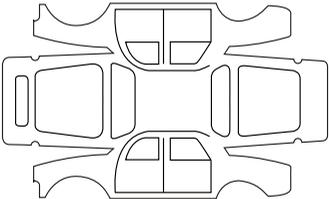
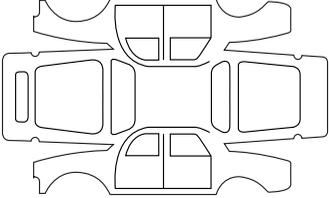
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (4/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

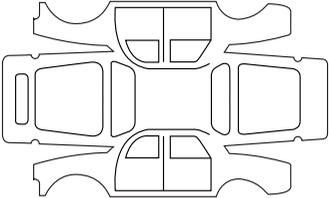
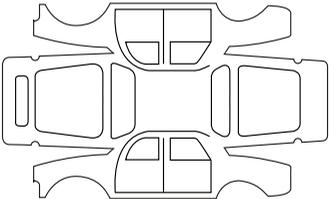
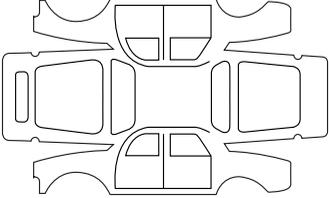
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (5/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

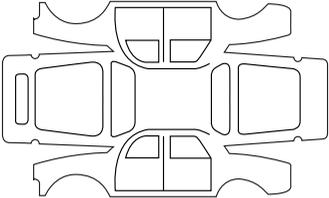
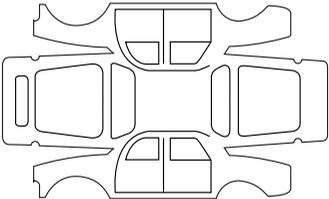
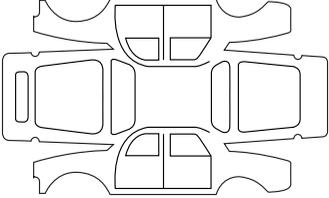
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (6/6)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE (1/5)

A

ABS	2.16 → 2.20
accessoires	5.41
AdBlue	1.103 → 1.108
additif (réservoir)	1.103 → 1.108
additif AdBlue	1.103 → 1.108
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur	1.82 – 1.83
aide au démarrage en côte	2.16 → 2.20
aide au parking	2.35 – 2.36
air conditionné	3.2 → 3.14
airbag	1.26 → 1.29
activation airbags passager avant	1.68 → 1.70
désactivation airbags passager avant	1.68 → 1.70
alarme sonore	1.12 – 1.13
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.96
alerte de sortie de voie	2.24 → 2.26
allume-cigares	3.19
ampoules	
remplacement	5.21 – 5.22, 5.25 → 5.27
anneaux d'arrimage	3.29 – 3.30
anneaux de remorquage	5.4
anomalies de fonctionnement	5.42 → 5.45
antipatinage	2.16 → 2.20
antipollution	
conseils	2.12
appareils de contrôle	1.76 → 1.83
appuis-tête	1.18
arrêt du moteur	2.3
assistance au freinage d'urgence	2.16 → 2.20
avertisseur de perte de pression des pneumatiques	2.21 → 2.23
avertisseurs sonore et lumineux	1.100

B

balais d'essuie-vitres	5.37
------------------------------	------

banquette arrière	3.26 – 3.27
batterie	4.13
dépannage	5.33 – 5.34
bloc-outils	5.4
boîte de vitesses robotisée	2.42 → 2.47
bouchon de réservoir carburant	1.101 – 1.102

C

caméra de recul	2.37 – 2.38
capacité du réservoir carburant	1.101
capacités organes mécaniques	4.8 → 4.10
capot moteur	4.2
caractéristiques moteurs	6.5
caractéristiques techniques	6.2 – 6.3, 6.6 → 6.9
carburant	
conseils d'économie	2.8 → 2.11
consommation	2.8 → 2.11
qualité	1.101
remplissage	1.101 – 1.102
ceintures de sécurité	1.22 → 1.24, 1.29
cendriers	3.19
changement de lampes	5.21 – 5.22, 5.25 → 5.27
changement de roue	5.2 → 5.4, 5.11 → 5.15, 5.17
changement de vitesses	2.14
charges remorquables	6.8
chauffage	3.2 → 3.6, 3.13 – 3.14
clé d'enjoliveur	5.4, 5.11 – 5.12
clés	1.2 → 1.6
clignotants	1.100
climatisation	3.2 – 3.3, 3.7 → 3.13
coffre à bagages	3.29
condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.11
condamnation des portes	1.2 → 1.11, 1.14 → 1.17
conditionnement d'air	3.13 – 3.14
conduite	2.2, 2.10, 2.16 → 2.23, 2.34
conseils antipollution	2.12

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/5)

conseils de conduite	2.8 → 2.11
consommation de carburant	2.8 → 2.11
contacteur de démarrage	2.2
contrôle anticorrosion	6.16 → 6.21
contrôle d'adhérence	2.19
contrôle dynamique de conduite : ESC	2.16 → 2.20
crevaisson	5.2 → 5.10, 5.13 → 5.15, 5.17
cric	5.4

D

décondamnation des portes	1.7 → 1.10
démarrage moteur	2.3
désactivation airbag passager avant	1.68 → 1.70
désembuage	
pare-brise	3.4, 3.7 → 3.12
diamètre de braquage	6.6 – 6.7
dimensions	6.6 – 6.7
direction assistée	1.91
dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.26 → 1.28
dispositifs complémentaires aux ceintures	1.29
dispositifs de retenue enfants	1.28, 1.31 – 1.32, 1.36 → 1.55, 1.68 → 1.70

E

éclairage :	
intérieur	3.17
éclairage et signalisation extérieurs	1.95 → 1.99
éclairage extérieur d'accompagnement	1.96
éclairage intérieur :	
remplacement des lampes	5.27
ECO conduite	2.8 → 2.11
enfants	1.2, 1.31 – 1.32
enjoliveurs	5.11 – 5.12
entretien	2.12
entretien :	
carrosserie	4.14 – 4.15

garnitures intérieures	4.16 – 4.17
mécanique	6.10 → 6.15
entretien :	
autonomie de vidange	6.10 → 6.15
environnement	2.13
ESC : Contrôle dynamique de conduite	2.16 → 2.20
essuie-vitre/lave-vitre	1.93 – 1.94

F

feux :

de brouillard	1.98, 5.25
de croisement	1.95, 5.21 – 5.22, 5.25
de détresse	5.25
de direction	5.21 – 5.22
de jour	5.21 – 5.22
de position	1.95, 5.21 – 5.22
de recul	5.25
de route	1.96, 5.21 – 5.22
de stop	5.25 – 5.26
réglage de la hauteur des faisceaux	1.99
filtre	4.10
fonction Stop and Start	2.4 → 2.6
frein à main	2.15
freinage d'urgence	2.16 → 2.20
fusibles	5.28 → 5.32

G

garde au sol	6.6 – 6.7
garnitures intérieures	
entretien	4.16 – 4.17
gonflage des pneumatiques	4.11 – 4.12

H

haut-parleurs	
emplacement	5.40
heure	1.92

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/5)

huile moteur.....	4.4 → 4.7
I	
identification du véhicule	6.2 – 6.3
indicateurs :	
de direction	1.100
de tableau de bord.....	1.76 → 1.81
installation radio.....	5.40
J	
jauge d'huile moteur	4.4 – 4.5
justificatifs d'entretien	6.10 → 6.15
K	
kit de gonflage des pneumatiques.....	5.5 → 5.10
L	
lampes	
remplacement	5.25, 5.27
lavage	4.14 – 4.15
levage du véhicule	
changement de roue.....	5.4, 5.13 → 5.15, 5.17
lève-vitres	3.15 – 3.16
levier de vitesses	2.14, 2.42 → 2.47
limiteur de vitesse.....	2.27 → 2.29
liquide de freins	4.8
liquide de refroidissement.....	1.81
liquide de refroidissement moteur	4.9
M	
manivelle	5.4
marche arrière	
passage	2.14
marchepieds	5.37
masses	6.8
mode ECO.....	2.9

montre	1.92
moteur	
caractéristiques.....	6.5
N	
nettoyage :	
intérieur véhicule.....	4.16 – 4.17
niveau d'huile moteur	1.81, 4.4 → 4.7
niveau de carburant.....	1.81
niveaux :	
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement.....	4.9
pompe d'assistance direction	4.10
O	
ordinateur de bord	1.82 – 1.83
P	
pare-soleil	3.18
particularité des véhicules diesel.....	2.7
peinture	
entretien.....	4.14 – 4.15
référence.....	6.2
pièces de rechange	6.9
plafonnier.....	3.17, 5.27
plaques constructeur	6.2
plaques d'identification	6.2 – 6.3
pneumatiques	2.21 → 2.23, 4.11 – 4.12, 5.18 → 5.20
poignée de maintien	3.18
portes.....	1.12 – 1.13, 1.16 – 1.17
poste de conduite	1.72 → 1.75
prééquipement radio.....	5.40
pression des pneumatiques.....	2.21 → 2.23, 4.11 – 4.12
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.26 → 1.28
prise accessoires.....	3.19

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/5)

protection anticorrosion	4.14
Q	
qualité du carburant	1.102
R	
radio	
prééquipement	5.40
ralenti	2.40
rangements	3.20 → 3.25
réamorçage carburant	1.101 – 1.102
réglage de la position de conduite	1.22
réglage des sièges	1.22
réglage des sièges avant	1.19
réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.99
régulateur - limiteur de vitesse	2.27 → 2.33
régulateur de vitesse	2.30 → 2.33
régulation de la température	3.13 – 3.14
remorquage	3.29
caravanage	6.8
conduite	2.18
dépannage	5.38 – 5.39
réservoir	
AdBlue	1.103 → 1.108
réservoir additif	1.103 → 1.108
réservoir	
lave-vitres	4.10
réservoir carburant	1.101 – 1.102
retenue enfants	1.31 – 1.32, 1.36 → 1.55
rétroviseurs	1.71
rodage	2.2
roue de secours	5.2 – 5.3
roues (sécurité)	5.18 → 5.20
S	
sécurité enfants	1.2, 1.31 – 1.32, 1.36 → 1.55, 1.68 → 1.70

sièges avant	1.19
sièges chauffants	1.19
sièges enfants	1.31 – 1.32, 1.36 → 1.55
signal danger	1.100
signalisation éclairage	1.95 → 1.99
Stop and Start	2.4 → 2.6
système antiblocage des roues : ABS	2.16 → 2.20
système de navigation	1.92, 3.28
système de retenue enfants	1.31 – 1.32, 1.36 → 1.55, 1.68 → 1.70
T	
tableau de bord	1.76 → 1.83
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.6
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.35
témoins de contrôle	1.76 → 1.81
température extérieure	1.92
transport d'enfants	1.31 – 1.32, 1.36 → 1.55, 1.68 → 1.70
transport d'objets	
dans le coffre	3.29 – 3.30
U	
utilisation hivernale	5.20
V	
ventilation	3.13 – 3.14
air conditionné	3.2 – 3.3
verrouillage des portes	1.2 → 1.8, 1.11, 1.14 – 1.15
vidange	4.6 – 4.7
vide-poches	3.20 → 3.25
vitres	3.15 – 3.16
volant de direction	
réglage	1.91

INDEX ALPHABÉTIQUE (5/5)

W

warning..... 1.100

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL.: 0810 40 50 60
NU 1033-6 – 99 91 029 36R – 09/2016 – Edition française

